

Un reptile à la maison, une cohabitation qui n'est pas sans lézard. Rencontres ethnographiques avec 10 propriétaires de squamates en Belgique francophone

Auteur : Urbain, Perrine

Promoteur(s) : Servais, Veronique

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en anthropologie, à finalité approfondie

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/7815>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM :

Prénom :

Matricule :

Filière d'études :

REMERCIEMENTS

Un sincère merci

À Madame Servais, promotrice de ce mémoire, pour les nombreux rendez-vous accordés, l'écoute qu'elle m'y a consacrée et ses idées souvent bien utiles dans l'élaboration de ce travail ;

À mes lecteurs, Madame Hubert et Monsieur Marlier, pour avoir accepté de remplir ce rôle ainsi que pour m'avoir aimablement reçue et conseillée ;

À ma famille :

Mes parents, pour leur soutien et le courage de m'avoir supportée – dans tous les sens du terme – jusqu'au bout dans ce long parcours semé de doutes ;

Mon frère Emilien, pour son aide au moment opportun ;

Mes grands-parents, pour avoir toujours cherché à m'offrir le meilleur et pour avoir toujours cru en moi ;

Tonton Louis et Tante Maggy, pour les pâtisseries réconfortantes et les petits mails d'encouragement ;

Nathalie, pour ses encouragements également ;

À mes meilleurs amis :

Lucile, pour son aide précieuse, pour ses idées, pour les promenades et à qui je souhaite le meilleur dans son propre parcours ;

Kevin, toujours prêt à encourager mes idées folles, qui m'a amenée à me surpasser durant la rédaction de ce travail ;

Onalli, qui a toujours les mots pour nourrir l'espoir et le courage quand ils sont portés disparus ;

Valentin, Léonard de Vinci moderne, qui me prouve bien souvent que tout est possible quand on le veut, et qui est toujours là avec ses mots réconfortants, ses encouragements et son optimisme malgré la distance ;

Gougou, pour ses coucous réguliers et sa gentillesse ;

Vincent, qui aura fait partie du chemin un moment ;

Ma bande de « ploucs », Julien, Olivier, Quentin et Pierre, pour leur aide bienvenue, pour les délires et, je l'espère, pour de nombreuses aventures à venir ;

Mes anthropotes¹ (et sociopotes), pour le trajet parcouru ensemble depuis 5 ans, pour les souvenirs qui resteront. Je ne compte pas vous oublier de sitôt, les amis !

Surtout, un tout grand merci à mes informateurs, ces personnes qui m'ont ouvert leur porte et chaleureusement accueillie, ces personnes qui m'ont offert leur temps, leur sourire et leur sympathie. Merci à elles d'avoir partagé cette facette de leur quotidien avec passion. Je leur présente toutes mes excuses pour le massacre fait à leurs noms et prénoms ainsi qu'à ceux de leurs animaux pour le besoin d'anonymat du travail.

Merci enfin au Docteur Gentil, qui compte parmi les informateurs, et à Anne, pour m'avoir consacré un peu de leur temps et leur aide sur la partie législative de ce travail.

¹ La paternité de ce terme revient, à ma connaissance, à François Mossoux.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE	4
1.1. <i>Affinités avec l'objet de recherche</i>	4
1.2. <i>Avantages de l'anthropologie pour traiter du sujet</i>	5
1.3. <i>Définition de l'objet de recherche</i>	5
1.4. <i>Démarches de terrain</i>	6
1.5. <i>Les informateurs</i>	7
1.6. <i>Contexte théorique concernant la détention des squamates</i>	9
1.7. <i>Contexte historique et législatif de la détention de squamates</i>	12
1.7.1. <i>Historique</i>	12
1.7.2. <i>Législation en Wallonie</i>	13
CHAPITRE 2 : POSSÉDER UN SQUAMATE, DANS LE QUOTIDIEN DES PROPRIÉTAIRES	16
2.1. <i>Des animaux peu populaires</i>	16
2.2. <i>Devenir propriétaire</i>	18
2.2.1. <i>Les circonstances de l'adoption ou comment les propriétaires en sont venus à vouloir leur animal</i>	18
2.2.2. <i>Ce qui est recherché chez ces animaux</i>	21
2.2.3. <i>Accueillir l'animal</i>	25
2.3. <i>Acquérir une nouvelle identité</i>	28
2.3.1. <i>Une identité à deux visages</i>	30
2.3.2. <i>Gagner en prestige</i>	34
2.3.3. <i>Être un bon propriétaire</i>	36
2.3.4. <i>La double différenciation</i>	38
CHAPITRE 3 : « ON A CRÉÉ DES CHIMÈRES »	41
3.1. <i>Entre fragile et robuste</i>	41
3.2. <i>La frontière entre la personne et l'objet</i>	44
3.3. <i>Un animal sauvage à la maison</i>	54
3.3.1. <i>Une morsure ? Même pas peur !</i>	56
3.3.2. <i>Un animal docile</i>	58
3.3.3. <i>Conserver l'instinct de chasseur</i>	59
3.4. <i>L'interaction et les représentations comme moteurs de la perception</i>	64
CHAPITRE 4 : QUELLE RELATION AU VIVANT ?	66
4.1. <i>Des animaux à dominer</i>	66
4.2. <i>La rassurante présence de la nature sauvage</i>	67
4.3. <i>Une relation de dilemmes</i>	68
4.4. <i>Retour critique sur l'angle de vue adopté dans ce travail</i>	71
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Un reptile à la maison, une cohabitation qui n'est pas sans lézard

Rencontres ethnographiques avec 10 propriétaires de squamates en Belgique francophone

Les sciences sociales et l'anthropologie sont connues pour avoir l'avantage de pouvoir s'intéresser à pratiquement tous les sujets. De fait, rares sont les phénomènes et les champs qui n'ont pas été étudiés ou qui n'ont pas suscité l'intérêt, au moins partiel, de ces disciplines. Et pourtant, il existe un sujet sur lequel ces sciences ne semblent pas encore s'être penchées de façon approfondie. Il s'agit de la possession à domicile d'animaux exotiques. De fait, la question de la détention de reptiles au sein du foyer est un sujet peu connu et sur lequel la documentation en sciences sociales, voire même en sciences humaines, s'avère rare. La psychologie est peut-être le domaine qui a le plus investi la question du rapport entre hommes et reptiles, ou plutôt entre hommes et serpents. Mais ces recherches psychologiques se limitent bien souvent à la peur liée à ces animaux (Prokop, Özelb et Uşakc, 2009 : 235 ; Horsley and Green, 2019 : 141), laissant de côté les autres aspects. C'est pourquoi le sujet mérite sans doute d'être abordé sous un angle différent, comme par exemple en considérant les questions qui traitent du lien intime qui peut s'établir entre des êtres humains et des animaux souvent connus pour la crainte qu'ils inspirent mais par pour la fascination qu'ils attirent.

C'est la perspective que souhaite prendre ce travail. Certaines personnes semblent vouer un tel intérêt aux reptiles qu'elles décident de partager leur quotidien avec l'un d'eux (ou plusieurs d'entre eux). Or cette relation est loin d'être anodine. Elle a en effet des implications pour le propriétaire autant que pour l'animal, et amène son lot de questionnements concernant la relation au vivant qui se révèle au travers de cette détention. Grâce à la rencontre de dix personnes qui vivent avec un ou plusieurs serpent(s) et/ou lézard(s), l'occasion sera donnée d'avoir un bref aperçu de ce en quoi peut consister cette relation et de saisir, dans une posture compréhensive, quelques-unes de ces implications.

Après un rapide survol de la méthodologie suivie pour cette recherche et une brève mise en contexte historique et législative autour de la détention de ces animaux dans l'aire géographique concernée et à l'époque actuelle, ce texte exposera différents aspects liés à la possession d'un reptile. Nous verrons ce qui a amené ces personnes à désirer un tel animal, dans quelles circonstances et selon quelles motivations elles ont adopté leur animal ou leurs animaux actuel(s). Nous verrons également les changements que cela implique dans la définition de l'identité des personnes, comme la fierté et le prestige qui découlent de la possession de ces animaux, ou la stigmatisation qui y est liée et la façon dont ces personnes tentent de s'en débarrasser. Ensuite, dans un autre chapitre, il sera question des différents statuts attribués aux reptiles rencontrés ainsi que de l'origine de ces mêmes statuts, découlant de la relation avec l'animal mais aussi des conceptions préalables. Enfin, un dernier chapitre soulèvera quelques questionnements basés sur ce que ces observations peuvent révéler de la relation plus large au vivant.

CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE

1.1. AFFINITÉS AVEC L'OBJET DE RECHERCHE

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours apprécié les reptiles, et en particulier les serpents. J'ai toujours trouvé ces animaux fascinants, beaux, intrigants, sans que je puisse expliquer d'où me viennent ces sentiments à leur égard. Longtemps attirée par les petits animaux, je me mettais souvent à chercher des amphibiens, tels que des crapauds communs ou des tritons alpestres dans les recoins de mon jardin. A l'âge de huit ans, je dessinais mes premiers serpents. À onze ans, j'eus l'occasion de présenter devant ma classe une élocution dont le thème imposé était les animaux. J'avais choisi pour sujet les serpents. Avant même de connaître physiquement ces animaux, j'éprouvais une certaine attirance à leur égard. Je ne me souviens plus de ma première rencontre avec un lézard. Mais je me souviens que les vacances familiales dans le Sud de l'Europe, de la France, ou même de la Belgique étaient l'occasion de rencontrer et d'attraper des petits sauriens² sur les murs de pierre. Ma première rencontre avec un serpent en liberté, par contre, se produisit dans les Alpes. Il s'agissait d'une vipère aspic dont la tête dépassait d'un muret de pierrailles.

Ce n'est qu'à treize ans, après avoir consulté plusieurs ouvrages et manuels au sujet des reptiles sauvages, que j'attrapai et touchai mon premier ophidien³. Il s'agissait d'une couleuvre vipérine qui se laissait dériver dans une rivière, au gré du courant, dans le Sud de la France. Sachant que c'était un comportement typique des couleuvres et non des vipères, je m'étais décidée à l'attraper⁴. Ce fut là ma première expérience physique avec un serpent, expérience qui ne fut pas des moindres pour moi. Je me souviens de mes mains tremblantes d'excitation alors que le serpent, qui n'avait pas l'air effrayé (il ne s'est pas débattu comme d'autres l'ont fait par la suite, n'a pas simulé la mort, n'a pas mordu), se mouvait calmement entre mes doigts. Par la suite, j'eus l'occasion d'attraper quelques autres serpents dans la nature, toujours dans le Sud de la France et une fois au Canada, après qu'un local m'ait confirmé que l'individu n'était pas dangereux.

Pouvoir manipuler ces animaux m'apportait un certain plaisir découlant de la sensation de l'animal glissant contre ma peau, de la vue de leur corps effilé et de leurs yeux ronds (dans le cas des couleuvres), ainsi qu'une certaine fierté à manipuler des animaux de prime abord fuis par les gens dans nos régions et souvent connotés négativement⁵. L'excitation décrite lors de mon premier contact physique avec une

² Un saurien, ou lacertilien, est un « reptile squamate généralement muni de pattes, de taille et de mœurs variées, tel que le lézard, le caméléon, le varan, l'orvet. (Les lacertiliens forment un sous-ordre.) » (Larousse, 2008)

³ Un ophidien est un « reptile dépourvu de membres, qui se déplace par reptation et qui tue ses proies par strangulation ou par injection de venin. (Le sous-ordre des ophidiens comprend tous les serpents.) » (Larousse, 2008)

⁴ Voir en annexe les images 1 à 4, au point 1.

⁵ Pour des exemples de récits et superstitions au sujet de ces animaux, consulter le texte de Le Quellec sur les mythes autour des reptiles et amphibiens dans l'Ouest de la France : LE QUELLEC Jean-Loïc, 1994, « Ethno-

couleuvre s'est reproduite par la suite lors des contacts ultérieurs avec d'autres serpents dans leur milieu naturel. Si je devais l'expliquer, je pense que cette excitation est due au caractère exceptionnel de l'événement, au souhait enfin réalisé d'approcher de si près des animaux que je n'ai longtemps pu voir que de loin, ainsi qu'au risque potentiel de s'être mépris sur l'espèce à laquelle l'individu appartient et d'avoir dès lors affaire à un animal dangereux.

N'ayant pas perdu mon intérêt pour ces animaux depuis mon enfance, le mémoire de fin de master était pour moi l'occasion de pouvoir en approcher à nouveau et de rencontrer des gens qui leur portaient vraisemblablement un certain intérêt. J'avais envie de découvrir le quotidien de personnes qui vivent en compagnie de ce type d'animaux, de découvrir le lien qu'elles entretiennent avec eux, l'intérêt qu'elles leur portent et les impacts de ce partage de quotidien sur la relation avec l'animal ou sur la vie de tous les jours.

1.2. AVANTAGES DE L'ANTHROPOLOGIE POUR TRAITER DU SUJET

En dehors de ces raisons strictement personnelles, j'avais à cœur de rencontrer des personnes partageant ce trait commun qu'est la possession à domicile d'un ou de plusieurs reptiles et dont l'intérêt est méconnu, et parfois – il me semblait sans en avoir fait la vérification – dénigré, voire critiqué. L'occasion m'était donnée, grâce à ce travail, de permettre à des personnes de s'exprimer, que ce soit au travers de mots ou de gestes, au sujet de cet aspect de leur vie quotidienne. Mes nombreuses recherches pour trouver des travaux scientifiques déjà réalisés sur le thème des lézards ou des serpents à domicile en sciences sociales se sont avérées vaines – de même qu'en anthropologie. Et pourtant, le sujet ne peut qu'y gagner à être abordé sous un angle anthropologique. L'anthropologie a cet avantage de permettre d'approcher au plus près des personnes, de leur vécu et de leur quotidien au travers des enquêtes de terrain : « la méthodologie choisie et l'immersion qu'elle [l'ethnologie] implique permettent de cerner la vie quotidienne » (Fainzang, 1994 : 6). Aller à la rencontre des personnes et de l'intimité de leur foyer donne accès à des informations souvent inaccessibles au moyen d'autres méthodes, telles que l'entretien formel (Fainzang, 1994 : 9), car « un mode différent de recueil des données entraîne un type différent de données recueillies » (1994 : 9).

1.3. DÉFINITION DE L'OBJET DE RECHERCHE

L'idée de rencontrer des propriétaires de reptiles semblait un peu vaste. Il a fallu délimiter l'objet de ma recherche sur deux plans. La première délimitation est d'ordre géographique. J'avais au départ prévu d'ouvrir le champ à toute la Belgique francophone. Cependant, la zone s'est finalement réduite aux deux seules provinces de Liège et du Luxembourg. Cela est seulement dû au hasard ; les personnes qui ont accepté de me rencontrer dans le cadre de cette recherche résidaient dans cette aire. La seconde délimitation concerne le type d'animaux que j'allais rencontrer. La classe des reptiles proposait, me

herpéthologie et mythologie en Poitou-Charentes et en Anjou », *Bulletin de la Mythologie Française*, vol. 170, n° 2 : 36.

semblait-il, un spectre trop large et trop hétérogène pour permettre à une recherche d'aussi courte durée de rendre des données et réflexions de qualité. Il fallait réduire le champ sans toutefois risquer de me restreindre à des catégories trop rares ou trop peu présentes sur le territoire choisi. L'ordre des squamates⁶ m'a dès lors semblé être un bon compromis étant donné que j'étais moi-même intéressée par ce genre d'animaux, qu'il englobait un ensemble cohérent d'espèces sur un plan taxinomique et biologique, qu'il permettait ensuite – du moins je l'espérais – une certaine cohérence entre les observations malgré la diversité d'espèces rencontrées et qu'il offrait enfin une marge de manœuvre raisonnable quant à la possibilité de trouver des personnes possédant des animaux repris dans cet ordre. Ainsi donc mon objet était délimité : j'allais rencontrer des propriétaires de squamates résidant en Wallonie.

1.4. DÉMARCHES DE TERRAIN

Les personnes sur lesquelles cette recherche a porté furent contactées soit par connaissance interposée, soit au moyen d'annonces sur les réseaux sociaux. Cela a sans doute entraîné un biais d'échantillonnage non négligeable, car les réseaux sociaux ne sont probablement pas investis de façon pleinement aléatoire au sein de la population. De même, rien ne garantit le caractère aléatoire de ma rencontre avec des personnes qui m'ont été conseillées par des connaissances. Cependant, ces moyens m'ont probablement permis d'établir un lien de confiance plus rapide avec les informateurs, soit qu'ils connaissaient la personne intermédiaire qui nous mettait en contact, soit que les annonces sur réseaux sociaux aient pu revêtir un caractère plus sympathique et moins formel que des annonces plus traditionnelles.

Ainsi donc, les personnes contactées par mes connaissances étaient déjà brièvement mises au courant des motivations et objectifs de ma recherche, de même que celles qui ont pu voir mon annonce sur les réseaux sociaux, car j'y avais détaillé mes intentions et le but de ces rencontres. Assez vite, j'ai pu contacter, en face à face, par téléphone, par courriel ou par les réseaux sociaux, les personnes qui avaient manifesté leur accord ou leur volonté de m'aider et prendre un premier rendez-vous avec elles. Dès la fin du mois de novembre 2018, j'entamais mon terrain, réalisant mes premières visites chez elles. Les rencontres avec les informateurs se sont ensuite enchaînées et répétées tout au long du semestre suivant pour prendre fin dans le courant du mois de juillet 2019.

Les rencontres avec les personnes étaient souvent assez libres dans leur déroulement. Je m'arrangeais pour organiser la première rencontre au moment du nourrissage du ou des animaux concernés par ma recherche, au domicile des informateurs. Mes toutes premières visites m'avaient en effet confirmé que

⁶ L'ordre des squamates, ou des saurophidiens, est un ordre taxinomique faisant partie de la classe des reptiles. Un squamate est décrit dans le dictionnaire Larousse comme un « reptile au corps recouvert de fines écailles, à langue mobile, tel que les serpents, les lézards et les amphisbènes » (Larousse, 2008). On retrouve dans cet ordre des animaux tels que les serpents (sous-ordre des ophidiens) ou les lézards, caméléons, iguanes, varans, geckos, pogonas, *et cetera* (sous-ordre des sauriens).

le nourrissage était un bon médiateur pour la conversation. J'avais là l'occasion de poser de nombreuses questions ainsi que de voir, dans la plupart des cas, les animaux être manipulés par les propriétaires. J'avais donc accès à des informations non verbales relativement manifestes et non sollicitées. Les rendez-vous suivants ont ensuite varié entre soit de nouvelles observations, soit des entretiens.

Les observations menées s'avéraient plus ou moins participantes en fonction de la façon dont les propriétaires se comportaient avec moi, de s'ils m'invitaient à toucher, à manipuler, à porter, à nourrir leur animal. Les entretiens, quant à eux, permettaient d'avoir des informations sur ce qui ne paraissait pas au travers des observations et des conversations plus informelles ainsi que d'obtenir des réponses plus précises sur le « sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés » (Van Campenhout et Quivy, 2011 : 172). Ces entretiens étaient semi-directifs, c'est à dire basés sur des canevas préétablis, mais toujours ouverts à l'improvisation et à l'exploration de nouvelles pistes qui se présentaient en cours de discussion. Les canevas se renouvelaient au fur et à mesure que la recherche avançait. Les discussions qui en découlaient étaient enregistrées pour ensuite être intégralement retranscrites. D'autres matériaux furent collectés : des photos, parfois envoyées spontanément par les propriétaires, parfois postées sur les réseaux sociaux, parfois des photos que je sollicitais auprès de certains propriétaires, d'autres que je demandais à prendre moi-même, parfois des vidéos (une famille m'a un jour proposé de filmer le nourrissage de leur serpent sans que je le demande).

Outre les rencontres au domicile des personnes, j'ai également eu l'occasion de suivre des informateurs lorsqu'ils se rendaient dans des animaleries pour acheter de la nourriture vivante pour leurs animaux ainsi que de me rendre à Hamm, en Allemagne, en compagnie d'un propriétaire qui a gentiment accepté de m'y accompagner (et de conduire sur le trajet) pour me montrer la bourse aux reptiles dans laquelle il avait acquis ses animaux.

N'ayant au début de ma recherche, aucune connaissance préalable de ce que pouvait être la détention à domicile de squamates (je n'avais jamais possédé de reptiles ni ne connaissais personne de mon entourage qui possédait de squamate), c'est dans une posture relativement naïve que j'arrivai sur le terrain. Malgré une consultation préalable de littérature scientifique sur le sujet des reptiles à domicile et, de façon plus large, sur les nouveaux animaux de compagnie, le thème était très peu investi en sciences humaines et je n'avais pas trop idée de ce que je pourrais voir ou trouver sur le terrain. Je décidai de considérer cette naïveté comme un avantage qui me permettrait d'arriver chez mes informateurs sans idées préconçues qui m'auraient potentiellement emmenée dans une mauvaise direction. Je veillais, grâce à cette plongée dans l'inconnu, à rester attentive à tout ce qu'il m'était donné d'observer, sans me restreindre à une direction particulière.

1.5. LES INFORMATEURS

Au total, onze personnes furent rencontrées, pour la majorité, à de multiples reprises. Dix d'entre elles sont des propriétaires privés d'un ou de plusieurs squamates et élèvent leur(s) animal (animaux)

dans leur foyer (ou dans une annexe au domicile, dans le cas d'un éleveur engagé dans des activités de reproduction). La onzième personne est un vétérinaire spécialisé dans les animaux non-conventionnels, en particulier les reptiles. Cette personne, qui exerce sa profession dans un cabinet privé en province de Liège, a accepté de me recevoir pour répondre à mes questions lors d'un entretien.

Pour donner un aperçu exhaustif des personnes rencontrées et du (des) squamate(s) qu'elles possédaient au moment du terrain, voici une courte liste reprenant leurs pseudonymes⁷ et le ou les spécimen(s) détenu(s) :

- Bastien, qui possède un serpent des blés, communément appelé élaphe (*Patherophis guttatus*) ;
 - Sylvie, propriétaire d'un python royal (*Python regius*) ;
 - Gabriel, qui élève des pythons royaux albinos (*Python regius*), des boas émeraudes (*Morelia viridis*), un boa des sables (*Eryx colubrinus*), des geckos à crête (*Correlophus ciliatus*), des geckos léopard (*Eublepharis macularius*), des geckos gargouille, (*Rhacodactylus Auriculatus*) et des caméléons de type *Trioceros ellioti*, dans un but de reproduction mais qui a possédé bien plus de reptiles par le passé ;
 - Julien, qui a un python royal (*Python regius*), un boa constricteur (*Boa constrictor*) et deux geckos léopard (*Eublepharis macularius*) ;
 - Yves, qui possède deux pogonas (*Pogona vitticeps*) ;
 - Philippe, qui possède un serpent des blés, ou élaphe (*Pantherophis guttatus*) ;
 - Sophia, qui élève un pogona (*Pogona vitticeps*) ;
 - Rémy, qui a chez lui quatre boas constricteur (*Boa constrictor*) ;
 - Ron, qui a un gecko léopard (*Eublepharis macularius*) ;
 - Kilian, qui possède trois boas constricteurs (*Boa constrictor*).
- Docteur Gentil, vétérinaire spécialisé dans le soin aux reptiles et aux amphibiens.

Je tiens à insister sur l'hétérogénéité des personnes, de leurs profils, de leurs vécus et de la relation avec leur animal. Si des régularités ont émergé entre certains individus en fonction des questions posées, et de l'accent mis sur l'un ou l'autre aspect, elles ne sont pas établies une fois pour toutes et des individus qui semblent se rapprocher et se ressembler sur une question peuvent parfois s'opposer sur une autre. Mon but n'est pas d'établir un idéal-type, ni des idéaux types des éleveurs privés de squamates mais bien de donner un aperçu de ce que cela peut impliquer de posséder chez soi un tel animal. Comme je le disais plus haut, mon échantillon n'a pas été constitué de façon aléatoire et est trop réduit pour prétendre à la représentativité au sens purement statistique. Cependant, « une réalité ou une situation donnée n'a pas besoin d'être représentative au sens strict pour être pertinente anthropologiquement, et [...] à cet égard l'étude de quelques cas individuels peut nous apprendre autant de choses que celle de

⁷ Afin de garantir l'anonymat des informateurs, les prénoms et les noms de toutes les personnes rencontrées ont été remplacés par des pseudonymes. Il a été fait de même pour le nom des animaux.

cas multiples » (Fainzang, 1994 : 3). Très souvent en anthropologie, le sens donné au vécu ne se trouve pas tant dans les chiffres que dans les gestes et les paroles de ceux qui le vivent.

1.6. CONTEXTE THÉORIQUE CONCERNANT LA DÉTENTION DES SQUAMATES

Si un nombre assez conséquent de textes issus de domaines variés, tels que la médecine vétérinaire, la médecine humaine, ou les domaines économique et environnemental ou la psychologie, traitent du sujet, en anthropologie, il n'en n'est rien. Les animaux non conventionnels, les reptiles voire même les squamates à domicile intéressent les auteurs de nombreux écrits mais dans des disciplines souvent éloignées des sciences sociales. Dans les paragraphes suivants seront survolés les différentes préoccupations des chercheurs concernant les animaux non-conventionnels en fonction de leur discipline.

Ainsi, dans le domaine des sciences vétérinaires, l'arrivée récente de ces animaux dans les foyers et les cabinets inspirent les questionnements concernant les soins à apporter aux animaux. Le texte de Brown et Nye (2006) l'illustre notamment. Les auteurs conseillent les praticiens sur différents thèmes importants liés aux soins à apporter à ces animaux de compagnie exotiques (*exotic pets*). Ces préoccupations portent notamment sur la formation (2006 : 228) à avoir et à rechercher en tant que praticien dans ce domaine, sur la posture à adopter vis-à-vis des propriétaires à qui ils peuvent enseigner des choses (2006 : 229) mais de qui ils peuvent également en apprendre (2006 : 228), sur la connaissance à avoir des lois de la région dans laquelle le praticien exerce (2006 : 227), *et cetera*.

En médecine humaine, plusieurs préoccupations émergent lorsqu'il est question d'animaux non-conventionnels. Parmi elles, la question des envenimations et accidents causés par ces animaux. Selon de Haro et Schaper *et al.*, de tous les animaux de compagnie non-conventionnels venimeux, les serpents passent pour être les plus dangereux (de Haro, 2009 : 617 ; Schaper *et al.*, 2009 : 42). Les envenimations par des animaux venimeux allochtones semblent préoccuper les auteurs de ces textes. Ceux-ci avertissent de la faible disponibilité de certains antivenins en Europe, voire de leur inexistence. En effet, quand une espèce n'est pas reconnue comme étant venimeuse (de Haro, 2009 : 619) ou quand des serpents hybrides, issus de croisements réalisés par l'homme, inoculent un venin jusque-là inconnu puisqu'inexistant dans la nature (de Haro, 2009 : 622), les traitements sont inexistantes. Nombre d'antivenins, également, ne font qu'interrompre l'évolution des symptômes qui ont déjà eu cours et ne réparent pas les dommages qui ont déjà eu lieu pour la victime avant leur injection (de Haro, 2009 : 624). Ces deux textes ont pour but de faire prendre conscience à la communauté médicale du phénomène des envenimations par ce type d'animaux (Schaper *et al.*, 2009 : 42) et de sa potentielle importance croissante (de Haro, 2009 : 624). De plus, outre les envenimations, les serpents constricteurs d'une certaine taille représentent également un danger pour les êtres humains car capables de les étouffer, voire d'ingérer des enfants (de Haro, 2009 : 619).

Autre sujet relevé dans les textes de médecine humaine, les allergies humaines causées par ces animaux et les zoonoses transmissibles à l'homme. Les reptiles sont susceptibles de provoquer des réactions allergiques chez les humains qui les côtoient, que ce soit par leur salive, après une morsure (Dutau et Rancé, 2009a : 399 ; 2009b : 276), par les plantes qui composent l'habitat de l'animal (Dutau et Rancé, 2009a : 400 ; 2009b : 276) ou par l'alimentation qui leur est procurée (2009a : 400 ; 2009b : 276). Ils peuvent également transmettre des zoonoses, maladies dont ils sont porteurs et qui peuvent affecter la santé humaine. Parmi les zoonoses les plus fréquentes se compte la salmonellose (Dutau et Rancé, 2009a : 399 ; 2009b : 276 ; Académie vétérinaire de France, 2015 : 6), une infection causée par des bactéries d'un certain type. L'académie vétérinaire de France, qui dit dans son rapport que les infections à salmonelle recensées chez les humains ne sont pas systématiquement dues à la présence d'un reptile de compagnie mais parfois à d'autres causes telles que l'alimentation de ce dernier, avertit cependant de l'importance d'une bonne hygiène qui doit accompagner la détention de reptiles (Académie vétérinaire de France, 2015 : 4). Les morsures également, même d'espèces non venimeuses, peuvent conduire à des infections dues aux germes présents dans la salive (de Haro, 2009, 619).

Autre point, les sujets du trafic et du braconnage d'espèces menacées, des impacts environnementaux, sociaux et financiers du déplacement d'individus d'espèces données vers des régions du monde où ils sont allochtones ont également pu faire couler de l'encre. Le commerce illégal d'espèces sauvages n'est pas un phénomène anodin, puisqu'il prend la seconde place parmi les formes les plus importantes de marché au noir, après les narcotiques (Warchol, 2004 : 58 ; Rosen et Smith, 2010 : 24) et juste avant le commerce illégal d'armes (Warchol, 2004 : 58). Le commerce illégal est la source de nombreux effets néfastes autant pour les espèces concernées et pour la biodiversité (Bush *et al.*, 2014 : 664) de différentes régions que pour les êtres humains et pour les Etats et les économies qui y sont liés. En premier lieu, le commerce illégal d'animaux sauvages, c'est-à-dire dont la marchandise – vivante ou non – n'est pas reconnue par des permis spécifiques qui attestent de sa légalité, menace les espèces dont la capture des individus peut entraîner un déclin de la population au point de mettre en péril la capacité de l'espèce à se reproduire et donc d'assurer sa pérennité (Rosen et Smith, 2010 : 25). Cela entraîne donc des dérèglements dans la biodiversité de la zone de prélèvement de l'espèce mais parfois aussi dans les pays où elle est exportée car il arrive que des individus se retrouvent dans la nature (Degré, 2004 : 18) et y deviennent des espèces invasives, sans prédateur pour réguler leur croissance (Rosen et Smith, 2010 : 24). Outre le fait que les espèces peuvent devenir envahissantes dans leur milieu d'accueil, elles peuvent également apporter un grand nombre de maladies, zoonoses et parasites qu'elles transmettent alors à d'autres individus de leur espèce ou d'une autre espèce, croisés lors de l'export, voire à la faune locale, qui n'est pas armée pour résister à ces maladies qui lui sont inconnues, et parfois même aux êtres humains (Karesh *et al.*, 2005 :1000).

Le commerce illégal d'animaux répond à différents types de demandes: les animaux tués, ou des parties de ceux-ci, peuvent être vendus pour la consommation alimentaire de viande de brousse (Karesh

et al., 2005 : 1000-1001), pour en faire des produits de médecine traditionnelle (Karesh *et al.*, 2005 : 1000 ; Rosen et Smith, 2010 : 24), pour entrer dans la confection de vêtements, de décoration, de trophées (Rosen et Smith, 2010 : 24) tandis que les animaux vivants sont bien souvent vendus à des collectionneurs à la recherche d'espèces exotiques (Warchol, 2004 : 67). La plupart des animaux illégaux transportés vivants sont des reptiles et des amphibiens (Rosen et Smith, 2010 : 26), représentant le deuxième groupe d'animaux les plus exportés, après les oiseaux (Bush *et al.*, 2014 : 668). Finalement, le trafic incontrôlé, facilité par la corruption au sein des Etats fournisseurs de spécimens, représente une menace pour la stabilité économique des pays, qui comptent sur les revenus issus de la vente de ces animaux (Warchol, 2004 : 71).

Enfin, et dans le domaine des sciences humaines cette fois-ci, la recherche en psychologie a vu émerger des hypothèses concernant la propension à choisir ou à posséder certains types d'animaux en fonction de la personnalité ou de la prévalence de certains traits psychologiques particuliers dans le chef des propriétaires. Pour exemple, Hergovich, Mauerer et Riemer (2011) ont tenté de voir s'il y avait une corrélation entre les traits de personnalité repris par le modèle des Big-Five⁸ et le type d'animal possédé par les personnes ayant pris part à l'expérience. Suite à leur recherche, les auteurs déclarent constater qu'il n'y a pas de différence significative entre les propriétaires d'animaux exotiques à sang froid et les propriétaires d'animaux de compagnie classiques, sauf lorsque la variable du sexe est prise en considération (Hergovich *et al.*, 2011 : 324). Les propriétaires féminines d'animaux à sang froid sont plus ouvertes à l'expérience et montrent des scores plus élevés en agréabilité que celles possédant des animaux dits traditionnels, alors que les propriétaires masculins d'animaux à sang froid ont des scores plus faibles dans le trait d'agrabilité que les propriétaires masculins d'animaux traditionnels (Hergovich *et al.*, 2011 : 324-325). Une autre recherche, menée par Vonk, Patton et Galvan (2016), tente de découvrir un quelconque lien entre les traits de la personnalité dits noirs (dark) – comme des personnalités narcissique ou borderline – et le type d'animal possédé ainsi que l'attachement à celui-ci (Vonk *et al.*, 2016 : 628). Les résultats infirment l'hypothèse selon laquelle il y aurait un lien entre la personnalité et la possession d'un certain type d'animaux de compagnie (2016 : 633-634), mais le fait que l'attachement varie en fonction du type de personnalité et du type d'animal possédé semble attesté (2016 : 634).

Ainsi donc, on le voit, quelles que soient les disciplines qui traitent des animaux non-conventionnels, les préoccupations sont souvent loin, mis à part en psychologie, de concerner les propriétaires de ces animaux dits exotiques, ou non conventionnels. Elles se centrent encore moins sur le vécu de ces personnes. Cela fait apparaître l'intérêt de la présente recherche anthropologique, qui, je l'espère,

⁸ Le Modèle des Big Five est un modèle utilisé en psychologie qui est basé sur cinq facteurs de personnalité qui sont l'ouverture à l'expérience, la conscience, l'extraversion, l'agrabilité et le névrosisme (Plaisant *et al.*, 2010 : 486). Le nom de ce modèle lui a été attribué par Goldberg (Plaisant *et al.*, 2010 : 482).

permettra d'aborder le sujet sous un angle inédit, de soulever de nouvelles questions et d'apporter, qui sait, des informations inattendues.

1.7. CONTEXTE HISTORIQUE ET LÉGISLATIF DE LA DÉTENTION DE SQUAMATES

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je propose de donner un bref et rapide aperçu du contexte historique et législatif qui englobe mon objet de recherche. Ces quelques paragraphes permettront de voir quand sont arrivés les animaux non-conventionnels dans les foyers occidentaux et quelle législation s'applique dans l'aire géographique délimitée par ma recherche et pour le groupe d'animaux visé.

1.7.1. Historique

S'il est aujourd'hui relativement commun de posséder un chat ou un chien à la maison, il est d'autres animaux qu'il est moins courant de rencontrer dans les foyers occidentaux contemporains. Les animaux détenus à des fins d'agrément qui ne sont ni des chiens, ni des chats (Dutau et Rancé, 2009b : 272) sont communément appelés « nouveaux animaux de compagnie », dénomination aussi connue sous l'acronyme NAC. Cette expression a été utilisée pour la première fois en 1984 par Michel Bellangeon (Ranaivojaona, 2012 : 12), docteur vétérinaire établi à Lyon (Bellangeon, 1995 : 309), pour « provoquer, pour intéresser et progresser dans le domaine de la connaissance de ces groupes d'Animaux de Compagnie » (Bellangeon, 1995 : 309).

Cependant le terme suscite le débat à cause du caractère incorrect de l'adjectif « nouveaux ». En effet, nombre d'animaux inclus dans cette catégorie, tels que les furets (Ranaivojaona, 2012 : 12) ou les lapins partagent le quotidien de l'homme depuis des millénaires :

« Dans ces [nouveaux] animaux de compagnie, il y a notamment les lapins, par exemple, qui sont domestiqués depuis bien avant le chien et le chat. On a des traces de domestication du lapin qui remontent bien avant ça. Donc ils ne sont pas vraiment nouveaux. C'est sûr que le lapin en tant qu'animal de compagnie dans les maisons et les appartements, c'est plus récent qu'un chien ou un chat mais au niveau de domestication les lapins sont plus anciens, si vous voulez, au niveau de domestication. Le terme 'nouveaux animaux de compagnie', c'est vrai que ça peut porter... ça prête à confusion. »

[Extrait d'entretien⁹ avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]

Un docteur vétérinaire rencontré dans le cadre de ce travail explique dans cet extrait que les lapins, inclus dans la catégorie des NAC, sont domestiqués depuis plus longtemps que les chats ou les chiens. En ce sens, ils n'ont pas grand-chose de nouveau. De même, Ranaivojaona dit que « nombre de petits animaux, tels que le canari, le hamster ou encore le poisson rouge, habitent nos maisons depuis déjà plusieurs années. [...] De même, nombre d'animaux comme le furet sont présents dans de nombreux foyers à la campagne et ce, depuis longtemps » (2012 : 12). Comme le conclut l'auteure, ces animaux « ne sont nouveaux que pour les vétérinaires, les citadins et les médias » (Ranaivojaona, 2012 : 12).

⁹ Par souci d'alléger le texte, les extraits d'entretiens suivants seront référencés sous l'abréviation « EE ».

Concernant les reptiles, et plus précisément les squamates, ordre taxinomique auquel va se délimiter l'objet de ma recherche, la tendance à posséder des animaux de ce type s'est d'abord développée aux Etats-Unis (de Haro, 2009 : 618 ; Ranaivojaona, 2012 : 17) il y a environs une trentaine d'années (Ranaivojaona, 2012 : 17). Elle s'est ensuite rapidement répandue chez nous (2012 : 17). Les espèces comprises dans l'ordre des squamates n'étant ni des chiens, ni des chats, ils semblent se ranger dans cette catégorie des nouveaux animaux de compagnie. Leur arrivée dans les foyers occidentaux, vieille de 3 décennies, pourrait, semble-t-il, autoriser l'utilisation du qualificatif « nouveau » pour ces animaux. Toutefois, et par souci de ne pas entrer dans ce débat plus global sur la qualité « nouvelle » de ce groupement d'animaux, j'utiliserai ici, et sur le conseil du vétérinaire rencontré, l'expression « animaux non-conventionnels » pour désigner ces animaux moins communs que l'on retrouve en minorité dans les foyers.

1.7.2. Législation en Wallonie

Avant 2013, la procédure juridique pour posséder légalement un squamate à titre privé était particulièrement lourde. Pour posséder un animal exotique non domestique¹⁰, il fallait détenir un permis d'environnement de classe 2¹¹ dont la procédure d'acquisition nécessitait de remplir de nombreux documents ainsi que de déboursier une somme relativement conséquente et dont l'obtention n'était malgré tout pas garantie.

En 2013, un arrêté pris par le Gouvernement wallon¹² a notamment permis de simplifier les formalités en matière de détention d'animaux exotiques à titre privé. La procédure complexe d'obtention d'un permis de classe 2 évoquée dans le paragraphe précédent est désormais évitée dans bon nombre de cas grâce à des règles simplifiées pour les propriétaires. Bien que cet arrêté porte sur de nombreux sujets ainsi que sur la détention d'un large spectre d'animaux exotiques, je n'aborderai dans cette partie que les points qui ont une influence sur la détention des squamates, animaux autour desquels se délimite mon objet de recherche.

¹⁰ « Il convient d'entendre [...] par "espèce exotique", toute espèce animale (en ce compris les sous-espèces, races et variétés) dont l'aire naturelle de répartition n'inclut pas, ni en tout ni en partie, le territoire régional » (AGW du 11 juillet 2013, page 65966). Sachant qu'une espèce domestique est définie comme « toute espèce ayant subi des modifications par sélection de la part de l'homme, couramment détenue par celui-ci et vivant dans son entourage » (AGW du 11 juillet 2013, page 65966), il faut entendre par espèce non-domestique toute espèce ne correspondant pas aux critères visés par cette définition.

¹¹ Le permis d'environnement, qui « donne l'autorisation d'exploiter un établissement » (Wallonie.be, s.d.), « a pour but d'assurer la protection de l'homme et de l'environnement contre les dangers, nuisances ou inconvénients qu'un projet est susceptible de causer, directement ou indirectement, pendant ou après l'exploitation » (Wallonie.be, s.d.) et vise « également le bien-être des animaux » (Wallonie.be, s.d.). Le permis d'environnement de classe 2 concerne tout « projet qui comporte des installations et activités ayant un impact potentiel moyen [...] sur l'environnement, l'homme et les animaux » (Wallonie.be, s.d.). Sa « demande [...] est à transmettre à l'autorité communale » (Wallonie.be, s.d.)

¹² Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013 modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement, l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

En fonction des squamates détenus « dans une installation non ouverte au public » (AGW du 11 juillet 2013, rubrique 92.53.02 de l'annexe 1) et de leur nombre, trois procédures sont possibles. La première consiste en l'obtention d'un permis d'environnement de classe 2, ce même permis qu'il était auparavant obligatoire d'obtenir pour tout animal exotique non domestique. Depuis l'entrée en vigueur du nouvel arrêté, seuls des animaux bien précis nécessitent l'obtention de ce permis. Il s'agit soit des animaux appartenant aux catégories mentionnées dans l'annexe V du même arrêté et répondant aux conditions mentionnées dans cette annexe, soit des animaux issus d'espèces reprises dans l'annexe A du règlement CE338/97 adopté par le Conseil de l'Union Européenne¹³ (rubrique 92.53.02.01 de l'annexe 1). Les espèces ou catégories appartenant à l'ordre des squamates reprises dans ces deux annexes sont principalement, pour l'annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2013, des espèces potentiellement dangereuses de par leur taille ou leur venimosité, et, pour l'annexe A du règlement CE338/97, des espèces reconnues comme menacées ou protégées.

La seconde procédure concerne le cas des reptiles exotiques non domestiques issus d'espèces ou catégories qui ne sont pas reprises par les annexes mentionnées au paragraphe précédent. Si certains seuils sont dépassés, il convient de faire une déclaration de classe 3¹⁴ à l'administration de la commune où sont détenus les animaux. Cette déclaration est nécessaire si « au moins un ophidien » (rubrique 92.53.02.04 de l'annexe 1 de l'AGW précité) (groupe comprenant les serpents) « ou au moins 10 reptiles autres que ceux relevant du sous-ordre des ophidiens » (rubrique 92.53.02.04 de l'annexe 1) ne correspondant pas aux critères fixés par les annexes citées *supra* sont détenus (rubrique 92.53.02.04 de l'annexe 1).

Enfin et troisièmement, en dessous de ces seuils et en dehors des espèces et catégories énoncées par les annexes précitées, aucune démarche administrative n'est requise pour posséder de tels animaux. Les pogonas et certains caméléons, par exemple, ne nécessitent aucune formalité pour être légalement détenus dans le cadre privé, pour autant que leur nombre soit inférieur à 10.

En résumé, la détention d'un ophidien (serpent) implique de faire une déclaration de classe 3 à l'administration communale si l'espèce ou la catégorie à laquelle il appartient n'est reprise ni par l'annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2013 adopté par le Gouvernement wallon ni par l'annexe A du règlement (CE) 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce. En effet, si l'individu fait partie des espèces mentionnées dans ces annexes, il convient de faire une demande de permis d'environnement de classe 2. Concernant les sauriens (lézards, geckos, caméléons, *et cetera*), à moins que les individus appartiennent à des espèces mentionnées dans les annexes – auquel cas il convient de faire une demande

¹³ Règlement (CE) 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce (annexe A).

¹⁴ C'est-à-dire déclarer aux autorités communales les activités et installations correspondant aux critères visés par la législation en vigueur.

de permis de classe 2 – il n’y a pas besoin de faire de déclaration tant que le nombre de ces reptiles détenus est inférieur à 10. Si ce nombre est atteint ou dépassé, il conviendra de faire une déclaration de classe 3.

Une liste positive¹⁵, élaborée et approuvée par le Conseil wallon du bien-être des animaux (CWBEA) reprenant les espèces de reptiles autorisées à la détention sans dérogation en Wallonie est en cours d’examen pour être approuvée par le Ministre de l’environnement et du bien-être animal au Gouvernement wallon. Si elle est effectivement approuvée, il n’y aura plus de démarches à réaliser pour posséder des animaux issus d’espèces répertoriées dans ladite liste¹⁶. Ce document, qui prend en considération la question de la conservation des espèces – en tenant compte de la « vulnérabilité des populations naturelles des espèces » (Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux ayant pour objectif d’établir une liste positive des espèces de reptiles pouvant être détenues par des particuliers, approuvé le 21 avril 2017) et des « problèmes liés aux espèces invasives » (Annexe 2 de l’avis du Conseil wallon du bien-être des animaux précité) –, vise à déterminer une liste des espèces « facile[s] à détenir » (Annexe 2), c’est-à-dire dont le logement est « simple à réaliser » (Annexe 2), dont l’habitat naturel est « facile à reproduire » (Annexe 2), dont la nourriture est « facile à se procurer » (Annexe 2), dont la taille évite un risque de mauvaise manipulation qui serait néfaste pour le bien-être de l’animal. Il cible également des espèces peu vulnérables ou peu nécessitées de précautions sanitaires particulières (Annexe 2). Ces espèces sont également supposées sans danger pour l’homme et la documentation à leur égard est « disponible en suffisance » et facile d’accès (Annexe 2). Cette liste a donc été pensée pour permettre à des particuliers, notamment débutants, d’avoir la possibilité d’élever des reptiles sans devoir se soumettre à des contraintes trop lourdes (Page 2 de l’avis du Conseil wallon du bien-être des animaux précités) et sans compromettre le bien-être de leur animal ni celui des animaux destinés au nourrissage¹⁷ (Page 1).

¹⁵ Disponible sur le site internet du Service public de Wallonie, à la page du Conseil wallon du bien-être animal, à l’adresse <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>

¹⁶ Sauf exceptions. En effet, certaines espèces seront soumises à une visite vétérinaire afin de vérifier les conditions de détention (Avis du CWBEA, approuvé le 27 avril 2017 : 2).

¹⁷ Il est en effet mentionné dans ce document que « toutes les espèces de la liste positive peuvent être nourries avec des animaux morts (notamment parce qu’elles sont nées en captivité) ce qui renforce le caractère exceptionnel du nourrissage avec des proies vivantes » (Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux ayant pour objectif d’établir une liste positive des espèces de reptiles pouvant être détenues par des particuliers, approuvé le 21 avril 2017 : 1)

CHAPITRE 2 : POSSÉDER UN SQUAMATE, DANS LE QUOTIDIEN DES PROPRIÉTAIRES

Les saurophidiens sont loin d'être les animaux les plus populaires. Souvent craints ou dépréciés, ils ne semblent pas susciter l'enthousiasme des foules. Pourtant, certaines personnes, comme celles qui ont été rencontrées dans le cadre de cette recherche et dont les gestes et propos seront mobilisés pour la réflexion tout au long de ce travail, cultivent une affinité envers ces animaux à écailles. C'est pourquoi il peut s'avérer intéressant de voir ce qui incite des personnes à se tourner vers ces animaux et ce que ce choix implique comme conséquences, qu'il s'agisse de la préparation à l'arrivée de l'animal, de son entretien ou des conséquences sociales de leur possession pour les propriétaires.

2.1. DES ANIMAUX PEU POPULAIRES

Si peu de recherches semblent avoir été réalisées sur la détention concrète d'un reptile à domicile, un certain nombre, en revanche, se sont penchées sur les perceptions que les êtres humains pouvaient avoir de ces animaux, et en particulier concernant les serpents. Il en ressort que ces derniers semblent avoir mauvaise presse. Comme le mentionne le docteur Gentil, un vétérinaire rencontré dans le cadre de cette recherche, « de manière générale, la population est formatée pour détester les serpents. [...] les gens n'aiment pas les serpents parce qu'un serpent, dans la tête des gens, c'est agressif, ça mord, c'est venimeux » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]. Plus qu'une simple aversion, cette relation aux serpents constitue parfois même une réelle crainte ; la phobie des serpents compterait même parmi les plus répandues et les plus fréquentes au sein de la population (Yorek, 2009 : 31 ; Rakinson, 2018 : 458 ; Baynes-Rock, 2017 : 7).

Il existe une hypothèse courante parmi les scientifiques selon laquelle les êtres humains seraient prédisposés à reconnaître les serpents, à apprendre les réponses appropriées face à eux (Rakinson, 2018 : 472), voire à craindre les serpents de façon inconsciente (Baynes-Rock, 2017 : 10). Les hypothèses les plus audacieuses, telles que celle d'Isbell, rapportée par Baynes Rock (2017) et par Rakinson (2018) avancent même que les primates et les humains tels qu'ils se présentent aujourd'hui sont le résultat d'une évolution motivée par la menace des serpents (Baynes-Rock, 2017 : 6 ; Rakinson, 2018, 458-459). Les ophidiens venimeux ayant constitué, avec les araignées (Rakinson, 2018 : 474), une des plus grandes menaces pour nos ancêtres (Baynes-Rock, 2017 : 7), l'évolution de notre espèce aurait préparé les enfants humains à apprendre la réponse appropriée pour des stimuli indicateurs de menace que représentent ces deux groupes d'animaux (Rakinson, 2018 : 474).

De nombreuses expériences psychologiques ont été menées sur la tendance apparemment innée à repérer les serpents, voire sur cette propension à les craindre (Baynes-Rock, 2017). Bien qu'il soit difficile de savoir avec certitude quels éléments chez les ophidiens constituent un stimulus potentiel à des réactions aversives chez l'homme, certains chercheurs pensent pouvoir déterminer que c'est la forme

de ces animaux, et principalement la forme enroulée (LoBue et Deloache, 2011 : 140), qui permet une reconnaissance plus rapide des serpents que des autres objets présentés en images aux participants.

Cependant, il est une critique que l'on peut formuler à l'égard de ces expériences : la plupart d'entre elles ne permettent pas aux personnes y participant de rencontrer de vrais serpents (Baynes-Rock, 2017 : 14). Elles ne sont en général confrontées qu'à des images de serpents (2017 : 14). Sachant que la vision humaine permet de distinguer des images en trois dimensions (2017 : 14), les représentations en deux dimensions ne sont pas réalistes en ce sens qu'elles ne stimulent pas la perception visuelle de la même façon (2017 : 14). De plus, pour des expériences basées sur la peur des serpents, le dispositif expérimental manque quelque peu de serpents, de vrais serpents (2017 : 14).

Cette mauvaise réputation et la crainte éprouvée envers ces animaux portent préjudice à ceux-ci, surtout quand il s'agit de leur protection (Baynes-Rock, 2017 : 8). La vision négative qui pèse sur eux joue un rôle dans la menace voire dans la disparition d'espèces parfois rares ou endémiques (Yorek, 2009 : 31). Les affinités du public envers certains animaux plutôt que d'autres influencent l'effort investi dans la préservation de ces mêmes animaux (Baenninger *et al*, 2000 : 114). En effet, selon Horowitz et Bekoff, les espèces menacées qui suscitent le plus d'attention sont celles qui sont esthétiquement attrayantes pour les humains, c'est-à-dire qui ont des traits familiers, de grands yeux ronds, la capacité d'étirer l'ouverture de la bouche, dans une esquisse de sourire, des traits du visage non-rigides, l'utilisation de leurs membres sur le visage (Horowitz et Bekoff, 2007 : 29). « *Humans value "large attractive animals with an erect bearing," and "animals that walk, run, or fly rather than crawl, slither, or live underground"* »¹⁸ (Kellert, 1996 : 102, cité par Horowitz et Bekoff, 2007 : 29). Les reptiles sont plutôt éloignés de ces critères de préférence décrits par les auteurs.

Concernant les sauriens et selon le docteur vétérinaire rencontré durant cette recherche, les aversions seraient un peu plus mitigées,. Mais ces animaux semblent toutefois être rapidement catégorisés comme appartenant à des espèces plus dangereuses que celles auxquelles elles appartiennent en réalité : « Les lézards c'est un peu entre les deux mais il est déjà arrivé qu'il y ait des gens qui laissent un peu sortir leur lézard dans le jardin. Tout de suite, on croit qu'on a un crocodile, un Caïman [...] alors que c'est un pogona, quoi. Donc les reptiles en général ont une mauvaise réputation, surtout les serpents » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19] En d'autres cas, ils suscitent simplement la crainte de ceux qui les rencontrent en face à face, comme lorsque Yves raconte comment sa cousine a réagi à la vue d'un de ses pogonas :

« Précédemment, c'était ma cousine qui est venue [...]. Ils étaient en train de lui raconter que c'étaient genre des bébés dragons. Elle était contente de l'entendre, par contre, quand elle les a vus, "Ououououhhh..." Et le truc, c'est que [...] quand elle m'a vu la première fois avec Iguolta sur le dos, elle a eu peur de ouf et puis après, pendant une semaine, elle a pas arrêté... À chaque

¹⁸ Traduction personnelle : « Les êtres humains tendent à préférer "les grands animaux, attractifs, avec un port dressé" et "les animaux qui marchent, courent, ou volent plutôt que ceux qui rampent, glissent, ou vivent sous terre". »

fois qu'elle me voyait, elle avait peur parce qu'elle pensait qu'il allait encore y avoir Iguolta sur le dos. » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]

Les saurophidiens ne semblent donc pas être les animaux les plus appréciés du règne animal. Si les lézards semblent bénéficier de plus de clémence que leurs cousins sans pattes, les individus des deux groupes restent malgré tout des animaux craints, fuis, voire menacés de par leur simple existence. Pour plusieurs propriétaires rencontrés, dont Kilian, cette peur qu'ont les gens vis-à-vis de ces espèces est « lié[e] au fait de ne pas connaître l'animal » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Nous n'avons donc qu'à y gagner à mieux les connaître en allant à leur rencontre, ne serait-ce qu'en commençant par ce texte.

2.2. DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Quelles sont les raisons et motivations qui poussent une personne à choisir un tel animal ? Dans quelles circonstances a-t-elle rencontré son animal ? Sur quel(s) critère(s) son choix s'est-il basé ? Que recherchait la personne ? Comment se passe et se prépare l'arrivée de l'animal à la maison ? Au travers d'un patchwork qui rassemble les histoires de vie des propriétaires et de leur parcours lié à l'adoption de l'animal, cette partie donnera un aperçu empirique de ce en quoi peut consister l'acquisition d'un reptile.

2.2.1. Les circonstances de l'adoption ou comment les propriétaires en sont venus à vouloir leur animal

L'acquisition des différents animaux rencontrés ne s'est pas déroulée de la même façon ni pour les mêmes raisons chez les différentes personnes. Alors que certaines d'entre elles avaient un désir préalable d'acquérir un ou des squamates, qu'elles ont eu le temps de réfléchir à l'événement et de s'y préparer, d'autres ont adopté leur animal suite à une rencontre préalable avec celui-ci, ou de manière fortuite.

Sylvie et Sophia, les deux seules jeunes femmes de mon échantillon, par exemple, n'avaient ni l'une ni l'autre auparavant prévu d'adopter un serpent dans le cas de Sylvie, ou un pogona dans le cas de Sophia, avant de se retrouver devant un animal qui se trouvait être en difficulté. Elles utilisent toutes deux spontanément l'expression « coup de foudre » pour expliquer la rencontre avec leur animal.

Sophia a adopté son pogona, Sun, quand son ancienne marraine, à qui il appartenait, a voulu s'en débarrasser. Sun s'était échappé du domicile de cette dernière et avait passé plusieurs semaines dans la nature avant d'être retrouvé bien amaigri. La marraine en question, n'en voulant plus, a décidé de le donner. Sophia a choisi de le recueillir pour lui faire reprendre du poil de la bête et s'en occuper. Elle explique, dans l'extrait suivant, son coup de foudre pour le pogona.

« Sophia : [...] Et finalement, j'ai mon monstre à la maison. Mais ça a été le coup de foudre avec lui. Parce qu'au départ c'était à mon ancienne marraine. Et en fait c'était à elle [à Juliette, sa soeur] qu'il devait revenir.

Juliette : Sauf que moi j'avais pas de place. [...]

Sophia : Donc du coup elle m'a montré la photo et directement, je suis tombée amoureuse de lui. Ça a été direct le coup de foudre. »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, domicile de la grand-mère de Sophia, 1/04/2019]

Sylvie, elle, a côtoyé son serpent, Orphée, un python royal, pendant un certain temps alors qu'il était destiné à la vente dans l'animalerie de ses parents. Elle s'en occupait beaucoup à ce moment-là. Après avoir été vendu deux fois et ramené deux fois par les acheteurs car il refusait de se nourrir, Orphée a été adopté par Sylvie. Elle aussi, utilise le même terme « coup de foudre » que Sophia pour expliquer sa première expérience avec l'animal.

« Moi : [...] tu m'as déjà raconté pour Orphée comment ça c'était passé et pourquoi tu as choisi un squamate. Tu m'as dit que t'es vraiment tombée amoureuse de lui ...

Sylvie : Ouais. De base, je voulais pas spécialement un serpent mais euh... je sais pas... j'ai eu un coup de foudre et c'est comme ça, je... vais par coup de foudre. »

[EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/2019]

Dans les deux situations susmentionnées, les propriétaires n'avaient pas décidé d'acquérir un squamate avant de rencontrer l'animal. Toutes deux ont décidé d'adopter un animal en difficulté – le pogona amaigri après sa disparition et le python qui refusait de s'alimenter – après l'avoir vu ou côtoyé une première fois et avoir eu un coup de foudre.

Pour les autres personnes, il y avait généralement une volonté préalable d'acquérir ces animaux. La majorité des informateurs rencontrés ont désiré avoir un tel animal avant de réellement l'acquérir. Quand ce n'est pas une passion qui remonte à l'enfance, comme chez Kilian, cela reste néanmoins, pour plusieurs informateurs, une curiosité de longue date. Lors d'un entretien, Bastien dit « Ça me trottait dans la tête, j'avais envie d'avoir un reptile chez moi. J'étais très curieux du fait d'avoir un... 'fin... d'en avoir un, juste d'avoir un serpent comme ça et c'est un animal qui me fascine assez » **[EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]**. De même pour Yves, ce n'est pas sur un coup de tête qu'il a décidé d'avoir des pogonas :

« J'ai réfléchi quand même pendant plus ou moins une bonne année. De base, je voulais un animal, un animal qui soit vraiment à moi. Donc ben vu que là j'habite encore chez mes parents, un animal que je pourrais principalement garder dans ma chambre [...] Et du coup, j'ai commencé à en parler à mes parents et puis près de ma date d'anniversaire, ils m'ont fait "[...] nous ça ne nous dérange pas donc quand toi t'es ok, on peut aller voir dans une animalerie pour potentiellement en choisir un ou au moins pour se renseigner ou quoi" et voilà, deux semaines plus tard, je les avais. »

[EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]

Il y a cependant une différence à noter. Alors que Bastien, comme il le dit dans l'extrait *supra*, est motivé par le fait d'acquérir spécifiquement un reptile, Yves, lui, recherchait avant tout un animal qui pourrait lui appartenir spécifiquement. Il lui fallait donc un animal qui pourrait rester dans sa chambre. En plus de cela, Yves désirait des animaux qui soient à la fois peu chers, faciles d'entretien et présentant une relativement bonne espérance de vie :

« J'avais le choix entre des rongeurs, des oiseaux ou des reptiles et le truc c'est qu'une très grosse majorité des rongeurs ont une espérance de vie vraiment faible. C'est quoi, deux-trois ans, des fois même moins et au niveau des oiseaux, soit c'est une espérance de vie assez faible aussi, soit les oiseaux qui ont une bonne espérance de vie, tout ce qui est perroquet, cacatoès, et tout ça, pour en acheter un qui soit dans de bonnes conditions de vie, pas en animalerie mais en élevage ou quoi, je sais que ça coûte quand même son prix, tu vois, c'est pas rien. Les reptiles, je me rendais

compte que ça avait l'air d'être le bon compromis, je m'étais renseigné déjà sur cette espèce là, ça coûtait pas si cher, j'avais l'impression qu'en animalerie, ils s'en occupaient quand même assez bien, ça n'avait pas l'air si compliqué de s'en occuper... Ça me paraissait être le bon plan, quoi. » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]

De plus, même si ce n'est pas le cas de tous, chez plusieurs propriétaires, l'adoption d'un reptile semble être la marque d'une certaine émancipation par rapport à la famille et à son autorité sur la personne. Bastien a acquis son serpent alors qu'il vivait toujours chez ses parents. Il s'est décidé à l'acheter quand il s'est estimé assez mature pour pouvoir s'en occuper : « J'avais envie d'avoir un reptile chez moi. [...] Au début bah c'était pas possible parce que je n'étais pas chez moi, je n'étais pas chez moi complètement [...] et ça ne se mettait pas et puis au bout d'un moment je me suis dit 'ben ça va, t'es grand assez, tu peux te permettre de faire un petit peu ce que t'as envie'. Et donc je suis allé le chercher [...] » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]. Julien également a décidé d'accueillir des serpents lorsqu'il s'est senti assez autonome, bien que cela n'enchantât pas sa mère chez qui il vit toujours : « En grandissant j'ai pu avoir l'occasion de travailler et d'avoir des sous. Et donc d'acheter ce que je voulais ; [...] vu que j'étais plus âgé, plus responsable, ben j'ai pu prendre les miens en montrant à ma mère surtout que j'étais assez grand pour en avoir » [EE avec Julien, Voiture de Julien, 1/06/2019]. Yves aussi le dit dans un des extraits précédents : il voulait un animal qui ne soit rien qu'à lui, qu'il pourrait garder dans sa chambre. Pour plusieurs propriétaires, les reptiles semblent être des animaux qu'on décide d'avoir quand on s'estime assez grand, autonome et responsable. À l'inverse des affirmations de Herpin et Verger qui disent, en parlant du cas des animaux plus conventionnels, que « sauf exception, l'animal est bien une possession collective du foyer » (Herpin et Verger, 1992 : 269), les squamates semblent être des animaux qu'on choisit majoritairement de prendre pour soi, et non pour le reste de la famille. Yves et Julien ont d'ailleurs entreposé les terrariums de leurs animaux dans leur chambre. C'est également ce qu'avait fait Gabriel avec son premier serpent lorsqu'il était jeune adolescent ou Bastien avant d'emménager seul dans la maison qu'il a achetée.

D'ailleurs, la pièce dans laquelle est gardé l'animal est souvent significative de la relation à l'animal. Tout comme l'écrit Hall, la disposition des espaces peut être significative de l'activité d'individus et de groupes (Hall, 1971 : 131-132). Les espaces tels qu'on les retrouve dans les habitations occidentales contemporaines sont très souvent liés à des activités bien précises (1971 : 132). La chambre est en général un espace privé et personnel réservé aux seules personnes qui y dorment. Or, chez les quatre jeunes hommes, le terrarium de leur animal se trouvait, ou se trouve toujours, dans leur chambre pour autant qu'ils habitent une maison qui ne leur appartient pas. Sylvie qui, de même, vit dans la maison de ses parents a installé les terrariums de son serpent et de sa tortue dans sa chambre qu'elle occupe seule. La plupart de ces jeunes gens encore aux études ou fraîchement entrés dans la vie active qui vivent toujours avec leurs parents placent leur animal dans leur chambre. Par contre, chez les personnes adultes qui sont responsables de leur propre logement, comme Bastien, Rémy, Kilian ou Ron – qui vit en collocation – l'animal ou les animaux sont placés dans une pièce à vivre, une pièce commune et centrale

de la maison, à savoir le salon. À partir du moment où Bastien a emménagé dans sa propre maison, il a installé son serpent dans le salon. Seuls Sophia et Philippe dérogent à la règle. Leur animal se trouve dans le salon commun de la famille. Chez Sophia, c'est pour une question de confort de l'animal. Sa chambre est trop poussiéreuse et pas assez fréquentée. Elle préfère que Sun, son pogona, soit installé dans un environnement à l'air plus sain et qu'il ait l'occasion de voir passer du monde. Chez Philippe, un jeune garçon de 13 ans, Red, le serpent qui est considéré comme le sien est placé dans le salon. Cependant, sa sœur m'avoue que Philippe oublie souvent de nourrir son serpent et qu'il faut le lui rappeler. Peut-être Philippe n'est-il pas encore considéré comme assez responsable pour avoir son animal dans son espace privé, à savoir sa chambre ?

Bien que l'échantillon de personnes soit bien trop petit pour pouvoir généraliser quoi que ce soit, une certaine trame s'esquisse ici dans la possession des squamates : les reptiles rencontrés sont rarement considérés comme appartenant au foyer complet mais souvent à une personne en particulier, et lorsque la personne à qui appartient l'animal n'est pas responsable de l'habitation dans laquelle elle vit, le terrarium de l'animal est souvent placé dans une pièce qui lui est propre : la chambre.

2.2.2. Ce qui est recherché chez ces animaux

Pour approfondir un peu la question de l'arrivée de ces animaux, la partie à venir expose une liste non-exhaustive des principales raisons qui poussent au choix de ces animaux voire d'un individu particulier parmi plusieurs. Les motivations des propriétaires sont multiples. Elles se combinent, parfois s'additionnent, mais on ne peut retirer de règle générale des préférences qui amènent à posséder ces animaux.

Parmi les raisons évoquées qui interviennent dans le choix de l'animal figure le côté esthétique. Parfois ce sont les traits communs à une espèce qui plaisent, en atteste la grande variété de phases¹⁹, que l'on peut retrouver chez les pythons *regius*, par exemple. C'est ce que j'ai pu constater lors de ma visite à la foire aux reptiles de Hamm qui se déroulait le premier juin, en compagnie de Julien, où étaient exposés quantité de serpents aux motifs et couleurs des plus variés. D'autres fois, c'est l'apparence d'un individu singulier qui influence l'achat. C'est ce dernier cas qu'à vécu Rémy, lorsqu'il est allé acheter un serpent dans une animalerie : « Rémy me dit qu'au départ, il comptait acheter un élaphe mais il n'y en avait pas dans l'animalerie (où nous nous sommes rendus par la suite). Mais il est tombé sur ce serpent qu'il trouvait super beau (un boa de Madagascar) et l'a ramené. » [Journal de terrain²⁰ avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. Rémy a choisi son animal parce qu'il le trouvait beau dans son aspect général. Kilian, lui, a, outre les couleurs, remarqué une tache en forme de cœur sur le dos de son serpent :

¹⁹ C'est ainsi que l'on nomme, selon plusieurs informateurs, les couleurs et motifs arborés et acquis par les animaux au fil des croisements réalisés sous la main de l'homme. Chaque phase se différencie par un nom.

²⁰ Par soucis d'alléger le texte, les extraits de journal de terrain suivants seront référencés sous l'abréviation « JT ».

« Toute façon il y a plein de gens qui cherchent certaines phases. Ça chacun ses couleurs, chacun... Ouais voilà. S'il y en a un qui aime bien le rouge, bah il va aller vers des phases un peu plus rouges. Moi c'est vrai que ça a été au feeling. Un peu le coup de cœur, les couleurs. [...] Bah la super sunset²¹, elle avait vraiment un cœur dessiné à l'arrière du dos. Et le fait qu'elle ait le cœur et vraiment les couleurs bien vives, bien marquées, juste le cœur qui était fort marqué, je l'avais prise en sachant très bien qu'en grandissant le cœur allait sûrement devenir un rond ou, c'est vrai que c'est devenu un peu une tâche maintenant mais bon, ça change pas. Elle a toujours des belles couleurs. » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]

Julien, quant à lui, savait quelle espèce de serpent il recherchait et a choisi les individus qu'il préférait visuellement parmi les photos des serpents que le vendeur proposait à la vente sur son site internet. Il a ainsi choisi et réservé son serpent avant d'aller le chercher auprès du vendeur à la foire aux reptiles de Hamm :

« Moi : Tu avais le choix entre différents individus quand tu les as achetés ? Tu les as choisis pourquoi ? Il y avait quelque chose de plus dans ceux-là ?

Julien : Parce qu'ils étaient plus beaux. [...] Donc j'ai regardé [sur internet] et j'ai pris ce qui me plaisait le plus. Oui il était comme ça et ça c'est juste mes goûts. [...] C'est juste esthétique. » [EE avec Julien, domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]

L'aspect physique de l'animal, en particulier ses motifs et ses couleurs, est un critère relativement important quant à son choix. Ce critère semble beaucoup plus important pour les serpents que pour les lézards. En effet, Yves a choisi ses pogonas parmi d'autres à l'animalerie sans s'arrêter sur des individus en particulier pour leur aspect physique. Il ne semble pas que le choix des geckos diffère de celui des pogonas.

Une autre raison évoquée par certains propriétaires, mais pas par tous est la volonté d'entretenir un certain contact physique avec leur animal. Dans l'extrait d'entretien qui suit, Bastien exprime sa déception quant au fait qu'il manipule son élaphe moins qu'il l'aurait espéré. Manipuler – terme émique²² employé par Bastien lui-même – son élaphe est quelque chose qui semble lui plaire :

« Bastien : A la limite, au niveau de la manipulation, je suis un petit peu déçu. Je pensais que je pourrais le manipuler un petit peu plus. Maintenant, il est pas encore à sa taille adulte et ils sont plus énergiques quand ils sont jeunes que quand ils sont adultes. Et un truc qui me plairait bien, c'est de pouvoir le garder sur moi, pendant une heure, par exemple. L'image que j'ai, c'est vraiment dans la poche du pull où on rentre les mains de deux côtés, là, tu vois ? Et d'avoir le serpent là et quand je mets mes mains, il est là. [...]

Moi : Donc c'est vraiment le contact physique avec lui qui t'intéresse aussi, au départ.

²¹ Nom de phase.

²² Émique, forme francisée du terme anglais « emic », est un adjectif employé en anthropologie qui « recouvre les représentations et discours populaires, “autochtones” ou “indigènes”, et évoque le sens qu'ont les faits sociaux pour les acteurs concernés » (Olivier de Sardan, 2008 : 105). Les termes émiques sont donc les mots employés par les informateurs, selon le sens que ceux-ci leur attribuent. Pour plus d'informations sur l'histoire du terme « émique », consulter OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, « Chapitre 3. Émique ou le point de vue de l'acteur », in *La rigueur du qualitatif ; Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant : 374.

Bastien : Oui, le fait de pouvoir le manipuler, c'est vraiment un truc qui me tentait fort. Mais voilà, je peux pas le manip... 'fin, je vais pas le manipuler autant que je voudrais parce que faut pas que ce soit pénible pour lui non plus quoi. [...]

Moi : Et tu ressens quoi quand tu le manipules ? [...]

Bastien : C'est pas grand chose. Mais c'est agréable. »

[EE avec Bastien, domicile de Bastien, 22/02/2019]

Rémy aussi, apprécie le contact physique avec ses boas car, me dit-il, cela permet « de sentir la force du serpent » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019] ; « Rém' veut me mettre un de ses boas sur la nuque pour que je puisse sentir sa force. J'accepte. En effet, je le sens glisser dans un mouvement fluide mais difficilement descriptible. » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. Plus indirectement, même lorsque cela n'est pas verbalement énoncé, des propriétaires ont eu l'occasion d'exprimer leur recherche de contact physique devant moi, comme Yves qui, à chacune de nos discussions dans sa chambre, a sorti Iguolta de son terrarium et l'a d'abord posé sur lui avant que le lézard ne se promène de lui-même dans la pièce. Pouvoir toucher l'animal est donc au centre des intérêts de plusieurs personnes rencontrées. Le contact physique est un élément important dans l'interaction avec l'animal et est un critère qui peut s'avérer déterminant quand on décide d'adopter ce genre d'animaux.

Ensuite, l'exotisme est un autre terme émiqque qui est sorti spontanément lors des conversations et entretiens. Pour Yves, Gabriel et Julien, la présence de ces animaux leur apporte quelque chose d'exotique. Défini par le Petit Robert comme étant exotique ce « qui n'appartient pas à nos civilisations de l'Occident, qui est apporté de pays lointains » (Le Petit Robert, 1978), la définition donnée par les propriétaires rencontrés ne semble pas en différer. Cependant, la perception de ce qui est exotique reste subjective et possède des variations toutes propres aux sensibilités de chacun. Pour Gabriel, l'exotisme est le propre de ce qu'on ne trouve pas chez soi. Il était attiré par des animaux qu'on ne trouve pas en Belgique, justement par le fait qu'ils étaient différents de ce qu'il pouvait trouver autour de lui :

« Moi : Qu'est-ce que t'a décidé à te lancer là-dedans, dans ton premier serpent et puis de continuer ?

Gabriel : [...] j'ai toujours, en fait, adoré l'exotisme, tu vois. J'sais pas, tout ce qui est, ce qu'on ne trouvait pas ici en Belgique ça me... ça m'intéressait. [...] peut-être que si j'étais né à... j'sais pas moi, on va dire voilà aux Etats-Unis, eh ben peut-être... ou en Louisiane, je me serais dit "Ah ben, la Belgique m'intéresse parce qu'ils ont des... j'invente, hein... des loups ou des trucs qu'il y a pas là-bas" [...] De toute manière, on est toujours intéressé par ce qu'on n'a pas. Et c'est toujours comme ça, tu vois? Donc ouais, je vais être intéressé parce que voilà, je vois ça atypique, tu vois? »

[EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]

Avoir un squamate apporte donc la sensation d'avoir chez soi un animal qu'on ne trouve pas naturellement dans son pays. Attention toutefois que ce n'est pas le cas de tous, comme Rémy, qui ne voit pas dans ses animaux la trace d'un ailleurs.

Outre cet intérêt pour les animaux issus du lointain, pour Gabriel, « le but premier c'était de comprendre le comportement des animaux, comment ça fonctionne, et euh... tout ce qui est caractère euh... c'est juste de la... comment dire ? de la connaissance, quoi » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Julien aussi, trouve intéressant de voir comment se comportent les animaux. Ron n'en pense pas moins car « il apprécie d'observer les animaux, leur fonctionnement et mode de vie » [JT avec Ron et son colocataire, Domicile de Ron, 25/04/2019]. Ce serait donc une forme de curiosité, portant sur la façon dont ces animaux vivent et se comportent, qui pousse certains propriétaires à adopter leur animal.

D'autres sentiments, bien plus difficilement réunissables en une seule catégorie, motivent les propriétaires. Souvent sont évoqués les sentiments de fascination, d'intrigue vis-à-vis de ces animaux, voire d'admiration par rapport à ces animaux, que ce soit en matière de force, comme pour Rémy qui, on l'a vu, aime sentir la force de ses bêtes, ou de capacités dans les mouvements (du corps, de la mâchoire des serpents quand ils ingèrent leur proie).

« Bastien : Il y a beaucoup de fascination.

Moi : Et tu décrirais ça... 'fin tu sais un peu expliciter ce que tu veux dire par fascination [...] ?

Bastien : La manière, sa manière de bouger déjà. Parce que je trouve ça vraiment part... 'fin, c'est particulier et c'est vraiment un truc qui me... [...] je suis toujours en admiration de le voir bouger, de voir ce qu'il sait faire, parce que quand il y a la moitié du corps qui est en porte-à-faux par rapport à quelque chose 'fin, je trouve ça énorme. »

[EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]

Pour Ron, qui a eu plusieurs animaux relativement peu communs, tels qu'un scorpion, une mygale, un iule, des phasmes et des geckos, il y a même un sentiment de pouvoir collectionner de tels animaux. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur cette idée de collectionner les animaux et de ce que cela implique dans la manière de concevoir ceux-ci. Mais on constate que c'est donc parfois dans le but d'agrandir leur tableau de curiosités vivantes que des personnes comme Ron souhaitent entre autres acquérir leur animal.

Dernière raison évoquée par certaines personnes et qui n'est pas des moindres est celle d'« avoir des choses qu'on ne voit pas chez tout le monde » [EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019], comme le dit le frère de Sylvie. Sortir du lot est une raison assez prégnante dans le chef de plusieurs personnes rencontrées. L'impression d'être original, qui est dans certains cas un effet découlant de la possession de ces animaux, peut se révéler être une réelle motivation de leur choix:

« Juliette : Un chat un chien, tout le monde en a un. Alors qu'un caméléon, un serpent, un pogona [...] c'est pas le délire que tout le monde, c'est pas des bêtes que tout le monde...

Sophia : Apprécie. [...]

Juliette : Voilà, moi c'est vraiment pour sortir de l'ordinaire. J'aime pas faire comme tout le monde. Donc c'est vraiment pour me démarquer. »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

Juliette, la sœur de Sophia, qui explique pourquoi elle a choisi d'avoir des caméléons et pourquoi elle voudrait un serpent, affirme rechercher la différence par rapport à la majorité des gens. Tout comme Johan, le frère de Sylvie qui préfère ne pas suivre la majorité quand il s'agit de se choisir un compagnon à écailles ou à plumes (Johan a déjà eu un boa et une chouette chevêche). Il y a par contre des personnes, comme Kilian ou Gabriel, qui disent ne pas du tout chercher ce genre de distinction. Ils choisissent leurs animaux avant tout en fonction de leurs affinités personnelles et non pas en fonction de l'originalité que cela procure. « Quand je lui demande ce qu'il pense de la démocratisation éventuelle des reptiles, de la progression éventuelle au sein des foyers, il me dit que ça ne le dérange pas. C'est les jeunes qui aiment se démarquer par leur originalité. Lui c'est juste parce qu'il aime ces animaux-là. » [JT avec Kilian, Voiture de Kilian, 3/05/2019]

Cette partie l'illustre bien, les motivations du choix de tels animaux sont multiples. Qu'il s'agisse d'une affinité esthétique avec l'apparence de l'animal, avec ses qualités, d'une volonté d'entrer en contact physique avec lui, de l'observer, d'en apprendre plus sur ses comportements, d'avoir chez soi un être vivant exotique ou de se démarquer de la majorité en choisissant un animal original, les raisons se chevauchent et s'entrecroisent, s'additionnent ou s'opposent de manières différentes selon les personnes, et selon l'orientation de la discussion. Il n'est pas de raison qui prime plus que d'autres. Chacune est à prendre dans sa singularité et selon les affinités des personnes rencontrées. Comme cela l'a déjà été mentionné au début de ce travail, et il est important de le garder en tête tout au long de sa lecture, ce sont des situations hétérogènes, des personnes ayant chacune leur subjectivité propre qui participent à former cette catégorie abstraite des propriétaires de squamates.

2.2.3. Accueillir l'animal

L'idée commune chez la plupart des propriétaires, avant d'adopter un tel animal, est de s'y préparer correctement. Cette préparation passe par la réflexion concernant le désir d'acquérir l'animal et l'investissement personnel que l'on est prêt à mettre dans son entretien, par la recherche et l'acquisition préalables de connaissances sur ses conditions de vie en captivité, par la préparation du matériel qui va participer à son entretien et son bien-être. Cependant, la préparation ne préserve pas les propriétaires de commettre certaines erreurs, qui, en l'occurrence, ne se sont pas révélées fatales pour les animaux.

Accueillir un squamate nécessite de bien penser les investissements que cela implique à tous niveaux. « Selon Ron, quand on décide d'adopter un animal, il faut penser à estimer si on est capable de l'entretenir, de pouvoir investir dans sa nourriture, d'avoir les moyens financiers » [JT avec Ron et son colocataire, Domicile de Ron, 25/04/2019]. En effet, le matériel coûte souvent plus cher que l'animal lui-même :

« Juliette : c'est quand-même un budget assez...

Sophia : ... élevé.

Juliette : Ben après, une fois que t'as le terrarium, ça va. Parce que c'est ce qui coûte le plus cher. Et les lampes.

Moi : Plus que l'animal ?

Juliette : Voilà. Souvent ouais. »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

Or ce matériel est indispensable à la survie des animaux. Le terrarium est un élément essentiel de la survie des squamates. Il permet de leur offrir un espace où la température est constante et adaptée, un endroit supposé hermétique d'où l'animal ne peut s'échapper et un endroit sécurisé, recelant entre une et plusieurs cachette(s), de l'eau, un substrat et bien souvent une ou plusieurs lampes, potentiellement associées à des minuteries. On y trouve également câbles et/ou tapis chauffants, souvent reliés à des sondes thermiques et hygrométriques – parfois plus simplement remplacés par des thermomètres et hygromètres. En fonction des propriétaires, l'une ou l'autre décoration est ajoutée.

Un moyen cependant de réduire le coût de l'accueil de ces animaux est de bricoler soi-même un terrarium soit à partir d'un objet similaire, comme Sophia qui a aménagé, dans l'urgence – car elle s'apprêtait à recueillir un pogona mal en point –, un terrarium dans un ancien aquarium qu'elle avait chez elle, soit à partir de matériaux spécialement prévus à cet effet, comme Julien, Yves, Kilian ou Rémy qui ont monté à partir d'OSB, de contreplaqués ou de bois de récupération et de plexiglass, des terrariums faits maison. Ces terrariums, ne comportant en général qu'une ou deux face(s) transparente(s) faite(s) de plexiglass permettent, outre leur coût moindre à l'achat des matériaux, une meilleure conservation de la chaleur que les terrariums en verre et ainsi des économies d'énergie. Ils sont par ailleurs plus solides et résistants aux chocs, à la chaleur et au bris que le verre.

En plus de l'aspect purement matériel et financier, il faut vraiment désirer l'animal, penser son arrivée, anticiper les inconvénients que sa possession et son entretien peuvent entraîner et être sûr que l'on compte l'apprécier toute la durée de sa vie. Adopter ces animaux, comme pour tous les autres animaux, diront par exemple Yves et Julien, est un engagement à long terme et à plein temps. Mais il nécessite, en particulier pour ces animaux non-conventionnels, d'avoir pris la peine de se renseigner au préalable convenablement sur leurs particularités, sur la façon de s'en occuper. Selon Yves, « tout le monde a le POTENTIEL de pouvoir s'en occuper! » **[EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]** mais tout le monde n'a pas la volonté de s'investir pleinement dans l'activité. C'est le point déterminant qui définit l'adoption adéquate d'un squamate :

« [Il faut avoir] la notion de toutes les responsabilités et du poids que ça représente de prendre un animal. C'est pas quelque chose que tu fais sur un coup de tête, tu vois? Tu y réfléchis sur longtemps, tu te dis "est-ce que pendant plusieurs années, ça va continuer à être cool? Est-ce que je vais prendre du plaisir à m'en occuper pendant l'entièreté de leur durée de vie", tu vois? C'est quelque chose auquel il faut penser et auquel tout le monde ne pense pas forcément.» **[EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]**

« Y'a beaucoup plus de trucs à connaître et il faut avoir envie de s'investir un minimum avant. Parce que tu ne peux pas acheter, comme quand t'achètes un poisson sur un coup de tête, en général des fois tu vois... c'est pas toujours... Pareil pour un reptile. Il y a beaucoup de gens qui achètent des reptiles, et ils se disent "Ah mais ça ne marche pas, je ne sais pas, il est mort ou

alors...” [...] tout le monde peut avoir un reptile si il veut... veut vraiment et pas s’il veut en avoir une semaine ou quinze jours. » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]
Une fois décidée à accueillir l’animal, la personne peut alors préparer sa venue. Le terrarium, et tous les dispositifs qu’il contient doivent, dans l’idéal, être prêts avant l’acquisition de l’animal. Bastien, ayant suivi les conseils donnés par le magasin où il a acheté son élaphe, dit qu’« il y a une semaine qui s’est écoulée entre le moment où j’ai acheté le terrarium et le moment où j’ai acheté le serpent » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019].

Mais comme dit auparavant, il n’y a pas que les aspects financiers qui doivent être pensés. Les saurophidiens sont des animaux peu communs, peu connus du grand public et nécessitent, pour assurer leur entretien, des connaissances préalables et précises. La plupart des informateurs, pour peu que leur intérêt pour les saurophidiens remonte à l’enfance, ont déjà une grande connaissance des reptiles avant l’acquisition de leur premier animal, surtout concernant les propriétaires de serpents rencontrés. Avant d’acquérir serpent ou lézard, il semble important pour eux de se renseigner, souvent au travers de livres, comme le disent Gabriel, Julien ou Kilian. Connaître les besoins de l’animal à adopter est selon eux fondamental avant d’acquérir un reptile. « Mettons que j’ai un enfant qui me dise ‘Je veux un serpent’, je serais... je creuserais plus la question avant de lui offrir un serpent que s’il me demande un chat, par exemple. [...] Parce que c’est... y a plus de connaissances à avoir justement et que c’est... ‘fin, il faut savoir ce qu’on fait » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]. Ces connaissances permettent d’assurer le bien-être de l’animal.

Se renseigner n’empêche toutefois pas de commettre certaines erreurs dont on se rend compte plus tard, comme Yves qui a placé ses deux pogonas, mâle et femelle, dans un même terrarium avant de se rendre compte que ce n’était pas une bonne idée : « On m’avait dit que quand tu les mettais ensemble dans un terrarium, c’était mieux d’avoir un mâle et une femelle pour qu’il y ait moins de problèmes parce que justement, deux mâles et deux femelles, ça se tapait dessus. Ensuite, j’ai compris que t’en mets deux dans le même terrarium, ça se tape dessus quoi qu’il arrive » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. Il a finalement placé ses pogonas dans des terrariums séparés par une vitre. Ou encore Sophia qui a donné des myrtilles à son pogona : « Les myrtilles, il peut pas. C’est ça que je trouve con, les myrtilles il peut pas. Parce qu’une fois je lui en avais donné et il était tout bleu, c’était mignon et j’ai vu par après “Myrtilles à déconseiller”, j’étais “oups !” Ça va, j’ai touché du bois à ce moment-là, il n’a rien fait mais il y a certains fruits et légumes qui est déconseillé » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. D’autres personnes avouent ne pas être sûres de ne pas poser de gestes qui, à la longue, pourraient s’avérer nocifs pour l’animal : « Il faut savoir ce qu’on fait. Après, est-ce que je sais exactement ce que je fais vis-à-vis de lui ? » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019].

La volonté certaine de posséder ces animaux et l’effort fourni de se renseigner ne font pas tout et ne permettent pas d’anticiper tous les risques encourus par l’animal. Cela est entre autres dû, selon Yves, au manque d’informations disponibles à leur sujet car « les reptiles, c’est plus des animaux de niche.

C'est à dire qu'il y a des gens qui vont s'occuper que de reptiles et tout ça mais la majorité de gens préféreront un rongeur, un chien, un chat, parce que c'est des animaux beaucoup plus communs et du coup sur lesquels on a beaucoup plus d'informations facilement » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. C'est pourquoi, « si à l'avenir ça se popularisait, ça serait bien parce que du coup, il y aurait beaucoup plus de gens qui se renseigneraient sur les différents types de reptiles, et du coup, trouver de la documentation sur comment bien s'occuper d'un reptile ce serait beaucoup plus facile à trouver, parce que ça serait beaucoup plus populaire » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. La popularisation de l'adoption d'un reptile par des particuliers entraînerait une augmentation de la documentation disponible qui ne pourrait qu'être bénéfique pour le bien-être des animaux.

L'adoption d'un reptile, pour être bien faite ne doit donc pas être prise à la légère. Depuis la volonté de la personne d'acquérir ce genre d'animaux, à ses possibilités financières, en passant par la recherche d'informations et de connaissances préalables à l'adoption, les informateurs conseillent de ne rien laisser au hasard dans le processus. Par contraste avec les propriétaires d'animaux plus conventionnels et courants, « il y a une assez petite communauté de gens qui s'occupent de reptiles, mais en général, les gens qui s'occupent de reptiles ne le font pas à moitié » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019].

2.3. ACQUÉRIR UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Les personnes rencontrées partagent-elles des traits communs ? Qu'est-ce qui fait le lien entre elles ? Plus que des profils socio-économiques, ce que les personnes rencontrées partagent avant tout, c'est un intérêt pour un animal issu d'une espèce souvent dépréciée et peu connue. Une fois l'animal acquis, elles possèdent l'attribut nécessaire pour entrer dans la catégorie abstraite des détenteurs de reptiles, entraînant une nouvelle définition de leur identité, qui inclut la possession de leur animal et qui s'établit en contraste avec celles des non-détenteurs. Mais par rapport à quoi peut-on dire que leur identité est différente ? Et quels sont les impacts de cette nouvelle part de leur identité pour les personnes ?

Les personnes rencontrées diffèrent les unes des autres en bien des aspects. Si néanmoins on cherche à en dresser un portrait commun, il y a quelques points que l'on peut relever. Toutes ont en-dessous de 40 ans. La moyenne d'âge tourne d'ailleurs autour des 25 ans. Certains sont étudiants, d'autres déjà dans la vie active, parfois depuis un certain temps. Certains vivent seuls, d'autres en couple, en colocation et d'autres encore en famille chez leur(s) parent(s). Rémy et Ron sont artistes (mais n'en ont pas le statut officiel) et gagnent leur vie grâce à leur passion que sont respectivement le spectacle et la musique. Un point commun récurrent parmi les propriétaires rencontrés est qu'aucun n'a suivi d'enseignement supérieur de deuxième cycle (de type Master). Ceux qui sont actuellement aux études sont soit dans des études supérieures de premier cycle, soit en 7^e professionnelle, soit toujours dans l'enseignement secondaire dans le cas de Philippe. Les autres ont abandonné leurs études avant leur terme, en secondaire pour certains, dans le supérieur pour d'autres.

Par rapport à la législation, peu de propriétaires sont en règle. Les pogonas et geckos rencontrés ne doivent pas être déclarés. La détention des serpents, par contre, requiert pour tous une déclaration de classe 3 à la commune, voire un permis d'environnement de classe 2 pour certains spécimens (en fonction de leur espèce d'appartenance ou de leur taille). Mis à part Gabriel, engagé dans une activité d'élevage qui nécessite un permis de classe 2 et qui dispose dudit permis, aucun autre détenteur de serpent n'a déclaré son animal à la commune, quand bien même cet animal dépassait les conditions requises pour une simple déclaration et était considéré, par exemple de par sa taille, comme potentiellement dangereux. Ce phénomène serait courant selon le Docteur Gentil : « Chez les reptiles, 98% de nos clients... de nos... ouais, ne sont pas déclarés. Ah oui oui, c'est la grosse grosse majorité. Bon je dis 98% comme ça. Enfin. C'est mon point de vue. Il faudra faire des vrais comptages mais franchement, allez, si on est à 90... même... non, on est plus que 90%. Plus que 9 cas sur 10 où les gens n'ont pas les autorisations qu'il faudrait avoir en Wallonie » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]. Ce serait donc une importante majorité qui ne répond pas aux règles en vigueur. C'est aussi ce qui rend l'estimation du nombre de propriétaires de squamates et d'animaux détenus relativement difficile. « C'est vraiment difficile d'avoir des statistiques d'avoir des chiffres. [...] notamment en Région wallonne, c'est vraiment difficile d'avoir une idée précise du nombre de propriétaires parce que ça, surtout pour les reptiles, c'est des animaux dont les propriétaires ne font pas vraiment de publicité » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]. Quand je demandais aux personnes la raison pour laquelle elles n'avaient pas déclaré leur animal, elles n'évoquaient en général pas de raisons particulières, si ce n'est une certaine paresse, ou un manque de disponibilité au moment de l'ouverture des administrations communales. Les personnes n'avaient donc pas de grief particulier à l'égard de la législation ou du système.

Mais le point le plus récurrent parmi les différents propriétaires est peut-être leurs antécédents en matière d'animaux possédés dans leur jeunesse, voire dans leur enfance. Presque tous ont côtoyé des animaux non-conventionnels (autres que chats et chiens) avant d'avoir leur squamate actuel. Gabriel dira même qu'il est « toujours né dans les animaux » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Certains ont eu des chats et des chiens mais d'autres ont eu, parfois en plus de chats et/ou de chiens, des rats, comme Bastien et Kilian, des furets, comme Kilian, Rémy, Philippe, Sylvie, des lapins, comme Bastien et Sylvie, des invertébrés (Rémy a eu un scorpion et une mygale ; Gabriel a des mygales ; Ron a eu un scorpion, des phasmes, une mygale, ainsi qu'un mille-pattes, tout comme l'une des sœurs de Philippe ; Gabriel, Sophia, Philippe, Sylvie, ont eu et ont encore des tortues). Certains, également, n'en sont pas à leur premier squamate : Julien a eu un pogona avant ses serpents et ses geckos ; Rémy également, en plus d'un élaphe ; Kilian a eu un varan des savanes, des geckos tokay et des pythons avant ses boas ; Gabriel a eu plusieurs serpents avant de commencer son élevage. La plupart de ces personnes ont donc eu l'occasion de vivre en compagnie de nombres d'animaux non-conventionnels, aux mœurs et modes de vie parfois bien différents de ceux que l'on reconnaît généralement aux chats et aux chiens.

Il n'est pas impossible que cet aperçu des profils des propriétaires soit biaisé par la non-représentativité de mon échantillon. Il est donc important de ne pas prendre pour argent comptant la répartition des traits partagés par les propriétaires. Leur relative jeunesse, par exemple, peut être due à la répartition de la population qui investit les réseaux sociaux, que l'on peut supposer plus jeune, ou au fait que la grande majorité des personnes susceptibles d'avoir vu et partagé mes annonces sur ces mêmes réseaux sont des connaissances personnelles qui sont dans la même tranche d'âge que moi et qui ont elles-mêmes plus de connaissances dans cette tranche d'âge que dans d'autres. La généralisation est donc à traiter prudemment, même si ces quelques informations peuvent donner une idée des profils rencontrés. Cette ébauche de profils communs ne prétend donc pas pouvoir être étendue au-delà de mon enquête.

2.3.1. Une identité à deux visages

Si devenir propriétaire n'est pas une épreuve à proprement parler, les propriétaires répondent par la négative quand je leur demande si l'arrivée de leur animal est le passage d'un certain cap dans leur vie. Mais adopter un reptile entraîne malgré tout des changements dans le quotidien des personnes, et particulièrement sur le plan de leur identité. Ces changements peuvent parfois être dépréciés mais ils apportent également leur lot de satisfactions aux propriétaires.

S'il est bien une chose que certains propriétaires de saurophidiens déplorent, ce sont les stéréotypes qu'on leur accole. Bien que certains, comme Bastien, estiment qu'ils ne ressentent pas de jugement de la part des profanes²³ en matière de squamates, d'autres se sentent catégorisés abusivement par ceux qui ne possèdent pas ce type d'animaux :

« J'ai des tatouages, bon là ça se voit pas mais [...] souvent tu vas être jugé, tu vois? 'Fin là, ici ça se voit pas. Pourtant, je suis blindé, tu vois? (Il soulève sa manche et me montre un début de tatouage sur son avant-bras bras qui continue sous sa manche) Mais par contre si... Imaginons, si j'ai un T-Shirt jusque-là (épaules), que j'ai mon serpent en main dans mon jardin, ah ça va faire catalogué. [...] Avoir une certaine coupe de cheveux, ou faire certaines choses, eh ben ça peut te catégoriser dans... certains types... certaines classes sociales, entre guillemets, qui parfois n'a pas lieu d'être, tu vois. » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]

« Ouais non, on est vite catalogué. "Ah t'as des piercings, t'es tatoué, ouais, je suis prêt à mettre ma main au feu que t'as un reptile" »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

Comme l'illustrent ces deux extraits, l'apparence physique, et particulièrement la présence de tatouages ou de piercings, est souvent considérée comme allant de pair avec la détention d'un reptile. De plus, cette assimilation est souvent négative et entraîne une certaine frustration chez ces propriétaires qui se sentent stigmatisés.

²³ Terme que j'utilise dans un sens non-péjoratif pour désigner ceux qui n'ont pas une connaissance quotidienne de ces animaux.

De ma propre expérience, j'ai en effet pu remarquer que certaines personnes à qui j'expliquais mon sujet de mémoire rangeaient les détenteurs de reptiles dans des catégories à part du reste de la population :

« J'explique à Élixa sur quoi va porter mon mémoire. Elle me demande si je pourrai le lui envoyer quand je l'aurai terminé car elle voudrait savoir si les personnes qui détiennent ce genre d'animaux sont bien comme on les décrit : des personnes un peu marginales. »

[Extrait de terrain reconstitué *a posteriori*, discussion avec Elisa au kot, septembre 2018]

« Pascaline, lorsque je lui parle de mon mémoire me demande quel genre de personnes sont celles qui possèdent des reptiles. »

[Extrait de terrain reconstitué *a posteriori*, discussion avec Pascaline, février 2019]

Cette tendance à « cataloguer » – pour reprendre le terme employé par Gabriel et Sophia – un peu vite se révèle frustrante pour les propriétaires.

Le mot « stigmaté » sert, chez Goffman « à désigner un attribut qui jette un discrédit profond » (Goffman, 1975 : 13). Avoir chez soi un serpent, un lézard ou un animal peu apprécié par la majorité de la communauté humaine, comme nous l'avons vu en début de chapitre, peut se concevoir comme la possession d'un attribut qui discrédite le propriétaire de l'animal aux yeux des autres. Mais, ajoute l'auteur, « en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. L'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et, par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit » (1975 : 13). Ce qui implique la stigmatisation des propriétaires de reptiles, ce n'est pas tant le fait qu'ils aient un reptile que le regard que les personnes qui les discréditent portent sur eux, faisant ainsi du stigmaté « un certain type de relation entre l'attribut et le stéréotype » (1975 : 14).

Car en effet, ce qui dans certains cas s'avère être une source de stigmatisation et de discrédit peut devenir, à l'opposé, source de fierté. « Des signes qui veulent dire telle chose au sein d'un groupe peuvent fort bien avoir un sens différent au sein d'un autre groupe, sans que change la catégorie désignée, mais seulement sa caractérisation » (Goffman, 1975 : 62). « Le normal et le stigmaté ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre » (Goffman, 1975 : 161). Cette catégorisation²⁴ peut être réinvestie positivement par ces propriétaires qui se l'approprient alors comme une identité distinctive qu'ils revendiquent. L'identité, écrivent Kunnen et Bosma, « doit être renouvelée chaque jour durant les interactions quotidiennes. Elle tient à la façon dont la personne quotidiennement se perçoit en différentes situations, et à la façon dont l'environnement la perçoit » (2006 : 16). Selon ces mêmes auteurs, l'identité n'est pas une qualité intrinsèque à la personne (2006 : 16). Elle est autant influencée par l'individu lui-même que par son environnement (2006 : 15) et par le contexte (2006 : 9) dans lequel il évolue à un temps donné (2006 : 9). Elle est

²⁴ « Le terme de “catégorie” est tout à fait abstrait, il peut s'appliquer à n'importe quel agrégat, dont, ici, les gens affligés d'un stigmaté particulier » (Goffman, 1975 : 36). Autrement dit, la catégorie des éleveurs de squamates n'a aucune valeur ontologique, elle n'existe que parce que nous avons décidé que les personnes qui possèdent un squamate forment ensemble une catégorie.

avant tout « relationnelle et dynamique » (2006 : 14). Sa nature relationnelle s'explique également par le fait qu'« aucun groupe ni aucun individu ne peut se définir par rapport à lui-même, mais toujours par rapport à d'autres » (Godelier, 2010 : 27). En suivant cette idée, on peut concevoir que l'identité est mouvante et que les éléments qui la constituent peuvent prendre des significations et des connotations différentes selon le contexte.

Ce qui entraîne cette stigmatisation déplorée par les personnes, à savoir la possession d'un reptile, peut être réinvestie à d'autres moments de sorte à revendiquer, on l'a vu, une différence, une originalité qui est parfois pourvoyeuse d'une certaine fierté.

« Moi : Et est-ce qu'il y a une certaine fierté comme ça à dire qu'on a un serpent ou... ?

Bastien : Moi j'en suis un petit peu fier. Pourtant c'est pas grand-chose puisqu'au final, je suis juste allé l'acheter mais euh... ouais, j'aime bien. C'e... c'est un petit peu différent de la personne qui va dire "j'ai un chat", justement. [...] Que un serpent, ben, tout le monde n'en a pas. Je ne sais pas s'il y en a un autre dans la rue, par exemple. Je ne serais pas étonné qu'il n'y en ait pas. [...] Donc c'est pas... c'est pas LA fierté mais... voilà. »

[EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]

En effet, « les identités ne sont pas données une fois pour toutes, mais n'existent que dans leurs actualisations » (Baudry et Juchs, 2007 : 166-167). Alors même que Sophia se plaignait de cette marginalisation due à ses goûts personnels en matière d'animaux et d'apparence physique, elle revendique dans l'extrait qui suit, sa différence et sa volonté de rester différente de ceux qui ne possèdent pas de reptiles :

« Moi : Imaginons, si dans 10 ans les gens avaient des reptiles chez eux, comme on a un chat ou un chien, si ça devenait assez courant, est-ce que vous ressentiriez la même chose dans dix ans qu'aujourd'hui à avoir des reptiles?

Sophia : Moi ça me ferait chier, personnellement. Que tout le monde fasse comme moi, ça me casserait les couilles. Je dirais "Ouais, arrête de copier, prends autre chose". »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

D'ailleurs, cette fierté peut amener des propriétaires à exposer leur animal, par le biais de photos postées sur les réseaux sociaux. Yves publie des photos de ses animaux sur un réseau dédié aux photos et images, comme Sophia et Kilian le font sur un autre réseau. Il faut cependant rester vigilant car montrer son animal peut apporter son lot d'ennuis. Les propriétaires de serpents ne sont pas à l'abri des langues de vipères, comme Kilian, qui s'est fait dénoncer publiquement par un quidam dans un journal francophone car il avait proposé à la vente sur des réseaux sociaux trois jeunes boas²⁵ – nés de ses boas adultes – dont il souhaitait se défaire avant de partir à l'étranger. Il risquait des amendes mais n'a finalement rien eu. Sylvie également dit qu'elle n'oserait pas exposer son serpent dans un lieu public car « il y a des gens qui viendraient à être jaloux en fait, de base, ils pourraient me dénoncer à la police. Et la police viendrait faire une perquisition pour voir si j'ai bien la CITES, pour voir si j'ai fait une

²⁵ Or, la vente d'animaux sur les réseaux sociaux est désormais interdite, selon lui.

demande à la commune, pour avoir le permis de posséder un serpent... » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019].

Mais la fierté éprouvée ne réside pas dans la seule possession de l'animal. Bien souvent, c'est dans le partage de connaissance au sujet de l'animal et de son entretien qu'elle est la plus importante.

« En réalité, les normaux²⁶ ne sont pas méchants ; s'il leur arrive de l'être, c'est par méconnaissance. Il convient donc de les aider gentiment à se comporter avec égards. Il ne faut pas leur retourner leurs affronts, leurs rebuffades, ni leurs remarques déplacées. L'individu stigmatisé devrait au contraire, ou bien n'y prêter aucune attention, ou bien s'efforcer avec sympathie de rééduquer son offenseur en lui démontrant point par point, tranquillement et avec tact, qu'en dépit des apparences, il est lui aussi au plus profond un être parfaitement humain. »

(Goffman, 1975 : 138)

Pouvoir informer les autres sur ces animaux, voire diminuer leurs appréhensions à leur égard participe au sentiment de satisfaction de certains éleveurs privés : « [...] quasi toutes mes amies ou ben mon copain de l'époque en avaient super peur, n'osaient pas le toucher "Oh mon dieu, un serpent, un serpent !" Et au final elles ont pu le toucher, elles ont pu le manipuler et depuis elles aiment bien... elles aiment bien MON Orphée. [...] c'est une fierté d'avoir pu aller au-delà des peurs des autres. Donc ça c'est super génial, je suis fière de moi » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019]. Bastien également affirme que « ça me faisait moi plaisir de lui [son voisin] faire découvrir un truc et je crois que lui... lui était content de venir voir » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019] après avoir présenté son élaphe à son voisin. Rendre ces animaux moins antipathiques aux yeux des profanes pourrait également participer à améliorer l'image de ceux qui les possèdent.

Sophia, de son côté, a eu l'occasion d'expliquer à un client, lors d'un stage en animalerie, comment faire reprendre vigueur à un pogona mal en point qui avait été recueilli par ce dernier. Elle explique, lors d'un entretien, qu'elle a pris plus d'une heure à expliquer en détail les aliments à donner en justes proportions et les bons gestes à prodiguer. « On a vraiment une fierté à expliquer et à dire "vous pouvez donner ça, ça, ça et ça, mais ça c'est déconseillé" » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. Disposer de connaissances et de compétences vis-à-vis de l'animal que l'on détient et pouvoir en faire la preuve auprès des profanes, ou plus simplement échanger, partager avec eux et déconstruire les peurs liées à ces animaux sont source de plaisir et de satisfaction pour ceux qui en parlent. Surtout, comme on l'a vu au travers des propos d'Yves, que le manque d'informations actuel au sujet de ces animaux fait de ces personnes de plus fines connaisseuses.

²⁶ Les « normaux » (Goffman, 1975 : 15) est le terme que Goffman dit utiliser pour qualifier ceux qui, dans la relation, ne sont pas affublés du stigmate, ceux qui ne sont pas porteurs d'une « différence fâcheuse avec ce à quoi nous nous attendions » (1975 : 15). Autrement dit, « ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières » (1975 : 15). Les « normaux » sont ceux que j'appelle « profanes », dans ce travail.

2.3.2. Gagner en prestige

Les animaux apportent souvent de la fierté à leurs propriétaires. Cette fierté peut découler de diverses raisons que cette partie va tenter d'exposer. Comme le dit ici Rémy, montrer la bête, savoir des choses à son sujet et savoir s'y prendre avec elle le rend fier :

« Rémy : Ouai c'est une fierté. C'est une certaine fierté d'office. Ben ici manipuler des grosses bêtes comme ça quand tu les sors du terrarium à la maison, à faire ça impressionne les gens et puis, tu vois, en parler et expliquer, intéresse les gens. C'est comme pour la jungle, j'aime bien partager mes connaissances, j'aime bien montrer aux gens, j'aime bien partager avec les gens. Donc, oui il n'y a rien à faire mes bêtes, c'est une fierté.

Moi : J'imagine ouais. Mais c'est plus dans l'idée de posséder ou vraiment de partager tes connaissances ?

Rémy : Non, il y a le coté possession aussi, il y a le coté partage parce qu'il n'y a rien à faire, le partage et puis voilà. Et puis il n'y a rien à faire, c'est mes bébés, donc ouais, non le fait de les avoir ça reste une fierté, ouais. Et puis ce n'est pas des bêtes que tu trouves chez tout le monde, il n'y a rien à faire c'est comme je t'ai dit, moi les chiens, chats, non merci. Les bêtes à poils, faut pas m'en parler. Ouais c'est un autre monde, il n'y a rien à faire c'est pas la même mentalité que d'avoir un chien ou un chat, c'est une autre façon de s'en occuper, c'est une autre façon de gérer les choses. Non, si, c'est une fierté. » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]

Attirer le regard des autres grâce à ses animaux permet, selon plusieurs informateurs, d'en retirer du plaisir.

Ce n'est pas le cas de tous. Kilian dit que lui ne cherche pas à être original, que c'est juste sa passion pour ces bêtes-là qui le motive. De même que Gabriel, qui s'est retiré de tous les réseaux sociaux car il en avait assez d'exposer dessus des photos de ses animaux. Il n'aime pas les gens qui, dit-il, « veulent juste se montrer » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. C'est pour éviter de participer à cela qu'il a décidé de se retirer, bien qu'avant il postait des photos de ses animaux dans un but éducatif (pour permettre aux gens de voir de nouvelles espèces) et pour faire la publicité de ses spécimens pour d'éventuels acheteurs.

Mais pour certains, comme Rémy qui l'affirme clairement quand on parle de l'époque où il promenait son pogona au parc les jours d'été, « tu le sors parce que ça attire le regard, parce que ça attire les gens, parce que ça te permet d'avoir le contact avec les gens, un truc ainsi... Sortir tes bêtes dans la nature, je pense que ça reste un plaisir égoïste. Tu le fais pas pour ta bête, tu le fais pour toi » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. On peut dès lors se demander si ces animaux ne seraient pas la marque d'un certain prestige.

Les animaux exotiques et rares semblent pouvoir apporter du prestige à leurs possesseurs. Baratay, expliquant la tendance des nobles des XVII^e et XVIII^e siècles à posséder des animaux exotiques, écrit que « les collections vivantes, dépourvues d'usage concret, symbolisent la puissance, le faste, la richesse et le statut extraordinaire du collectionneur, son goût du gratuit, son dédain de l'utilité vulgaire » (Baratay, 2003 : 5). Posséder un animal, ou des animaux, sans utilité apparente aurait, par le passé,

permis de rendre visible sa richesse et son aisance au travers de dépenses superflues et non-indispensables. En cela, avoir des animaux rares auraient été une source de prestige pour ceux qui les détenaient. Encore actuellement, les chiens de race sont considérés comme des moyens d'« étaler sa fortune » (Herpin et Verger, 1992 : 278-279). Serait-ce le cas avec les reptiles ? De fait, parmi les serpents vus à Hamm, certains dépassent le prix de 500€. Mais d'autres ne dépassent pas les 100€. C'est en fonction de leurs caractéristiques propres, souvent physiques, que les animaux sont évalués. Pourtant, difficile pour un profane – j'en ai fait l'expérience – d'évaluer la valeur de ces animaux. Ainsi, si le prestige devait découler de la valeur financière des animaux, il faudrait que les personnes qui les voient puissent elles-mêmes l'évaluer. Or, tout comme pour les races de chiens, les phases et couleurs d'un squamate « ne sont donc considérées comme le support d'une consommation ostentatoire qu'à l'intérieur d'un cercle restreint » (Herpin et Verger, 1992 : 279). Et les auteurs ajoutent, toujours au sujet des chiens, qu'« il faut être convaincu de la valeur des chiens pour que la possession d'animaux racés devienne une source de prestige » (1992 : 79). Les profanes ne peuvent que difficilement connaître la valeur d'un reptile. De plus, chez bon nombre de propriétaires rencontrés, la valeur des animaux se limite à une centaine d'euros. Parfois moins. Seul Gabriel, qui refuse pourtant d'afficher ses animaux au grand public depuis plusieurs années, possède apparemment des spécimens d'une grande valeur.

Si prestige il y a, ce n'est sans doute pas sur un plan financier. Pour donner un exemple de prestige procuré par des biens pas spécialement onéreux, je propose de se pencher sur la question des cabinets de curiosité. Le concept de ces cabinets remonte au XVI^e siècle (Rivallain, 2001 : 18-19). Ce sont des espaces dédiés à l'exposition d'objets étranges, extraordinaires, rares ou encore esthétiques (2001 : 25) créés par les hommes ou provenant de la nature, et parfois rapportés de pays lointains (2001 : 19). Un simple coin de meuble peut suffire à exposer ces objets (2001 : 19). Si ces cabinets appartiennent bien souvent aux plus nantis, ils ne sont néanmoins pas l'apanage de ces seuls derniers : des personnes modestes pouvaient avoir le leur (2001 : 19). Or, « ce type de possession entourait son propriétaire d'un certain prestige » (Rivallain, 2001 : 19). Si l'on faisait le parallèle avec les observations de terrain, les squamates rencontrés, dont les ancêtres sont issus de latitudes souvent plus australes et qui vivent à l'abri d'un petit meuble creux au contenu visible qu'est le terrarium, constitueraient à eux seuls une curiosité de par leur originalité, et ce n'est pas leur prix qui leur conférerait leur valeur.

Le prestige ne semble donc pas être l'attribut des seules personnes aisées. D'ailleurs, comme le dit Rémy, en s'incluant dans ses propos, « les propriétaires de serpents sont des punks à chien » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. Pour lui, ce sont en général souvent des personnes qui ont des revenus plus bas qui ont des reptiles, car « c'est plus des gens au CPAS que tu verras avec des serpents, que des gens qui bossent et qui sont peinards. Ces gens-là se paient des voitures. Eux se paient des voitures et des maisons ; nous on se fait plaisir avec des animaux rares » [EE téléphonique avec Rémy, 17/07/2019]. Plutôt, et toujours sur base des propos des informateurs

déjà exposés plus haut, le prestige tiendrait, comme on l'a vu, à la possession de ces animaux en tant qu'animaux originaux et de la connaissance et de la maîtrise liées à leur possession.

Les squamates rencontrés amènent donc à se poser la question du prestige. Volontiers exposés – sauf exceptions –, ils permettent aux propriétaires de se sentir fiers de présenter leur animal aux autres, souvent des profanes. Sans que ce soit dû à sa valeur financière – qui ne peut être estimée par les personnes qui ne s'y connaissent pas –, l'animal en tant que tel, par sa rareté, son originalité et la curiosité qu'il suscite amène chez le propriétaire un sentiment plaisant découlant d'une distinction positive par rapport aux profanes. Plus particulièrement, c'est quand l'animal est exposé aux regards de ces derniers et qu'on peut les instruire à son sujet qu'une forme de prestige semble émerger.

2.3.3. Être un bon propriétaire

Posséder l'animal et connaître des choses à son sujet ne fait cependant pas tout ; encore faut-il savoir s'en occuper. Si tout le monde peut un jour devenir propriétaire de squamate, il n'est en revanche pas donné à tout le monde d'être un propriétaire compétent. C'est en tout cas ce que les discussions auprès des informateurs ont permis de faire émerger.

Selon Bastien, la différence entre élever un animal traditionnel, comme un chat, et élever un serpent réside dans le fait qu'il « y a plus de connaissances à avoir » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019] dans le cas d'un serpent. Avoir un squamate n'est apparemment pas à prendre à la légère et nécessite, on l'a vu en début de chapitre, de « tout le temps lire des livres, se renseigner » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019] pour pallier les problèmes et questions rencontrés au cours de la vie de l'animal.

À la question « tout le monde peut-il acquérir un squamate ? », Gabriel, éleveur, répond : « Tout le monde peut en acheter, tout le monde peut en avoir un mais très peu de gens peuvent les garder dans de très bonnes conditions très longtemps » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Même s'il est aisé de se procurer et de posséder légalement des individus de certaines espèces de squamates, il est pourtant « des gens qui feraient mieux de s'abstenir, et de ne pas acheter de serpent » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Toujours selon Kilian, « [...] il y a des gens, 'faut vraiment qu'ils arrêtent, quoi. C'est des animaux qui ont besoin vraiment d'une maintenance bien précise. Si elles n'ont pas ça eh bien on les tue. On les rend malades ou elles ne savent pas digérer, elles ne vont pas manger [...] Je pense que les gens qui doivent acheter ce genre d'animaux, ils doivent avoir déjà une passion et des connaissances de base » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Yves va dans le même sens lorsqu'il parle de pogonas : « comme pour n'importe quel animal [...] non, pas tout le monde, [...] il y a des gens qui ont pas la maturité pour avoir sa tête à cent pourcent sur un être vivant ». Cela signifie que tout détenteur de ce genre d'animaux, ou d'animaux au sens plus large, n'est pas apte à en prendre soin.

Coup du hasard ou volonté de préserver son image, aucun propriétaire rencontré ne faisait partie de cette catégorie décriée que constituent les propriétaires incompetents ou peu attentionnés. « Soit tu as des gens comme moi qui vont avoir ça pour une passion, pour comprendre quelque chose, ou t'as des gens qui vont voir ça comme un accessoire. Comme toi, tu vas acheter une ceinture ou un bijou » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Bien que beaucoup restent humbles sur leurs capacités en matière d'élevage²⁷, les erreurs de manipulation sont souvent incriminées à d'autres personnes, que ces dernières soient désignées de façon abstraite – Yves et Sophia parlent des gens en général qui abandonnent leurs animaux ou les maltraitent –, ou qu'il s'agisse d'une connaissance réelle de l'informateur qui en parle – Gabriel et Kilian parlent de connaissances personnelles qui ont fait des erreurs, parfois fatales, avec leurs animaux.

La question qui émerge ici est « pourquoi cette tendance à pointer les mauvais comportements chez les autres et à parfois les associer à ces mêmes catégories stigmatisantes auxquelles les propriétaires rencontrés tentent d'échapper ? » Ceux-là mêmes qui ont vu mourir un animal d'une maladie ou qui ont parfois dû se séparer d'un animal par manque de moyen ou de place (comme Kilian), blâment parfois d'autres personnes sur les mauvais soins prodigués à leurs animaux et leurs conséquences néfastes.

Prétendre être apte à bien s'occuper de son animal est donc une façon de s'élever dans la catégorie-même des gens qui possèdent ces animaux non conventionnels. En pointant ainsi les propriétaires qui causent du tort, volontairement ou non, à leurs animaux, les personnes interrogées semblent qualifier la façon de gérer leur animal comme légitime et raisonnable.

« L'individu stigmatisé fait montre d'une tendance à hiérarchiser les "siens" selon le degré de visibilité et d'opportunité de leur stigmaté. Envers ceux qui sont plus évidemment atteints que lui, il a souvent la même attitude que les normaux adoptent à son égard. [...] Or, c'est précisément par ces attitudes envers ses semblables moins favorisés, rapprochement ou bien rejet, que l'individu trahi le plus clairement ses oscillations. » (Goffman, 1975 : 128)
On peut se demander si ce n'est pas là une façon de se dédouaner des stigmates qui leur sont attribués, comme précédemment abordé. Désigner un bouc-émissaire les protège un temps des aspects négatifs qui les placent parfois en mauvaise posture. Leurs actions sont légitimées grâce au contraste que ces personnes aux comportements décriés permet d'établir.

Gabriel ira même plus loin. Ce dernier regrette le fait qu'« avoir une certaine coupe de cheveux, ou faire certaines choses [...] peut te catégoriser dans certaines classes sociales, entre guillemets, qui parfois n'a pas lieu d'être » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Il désapprouve le comportement « des gens qui vont dire "Oh il a des reptiles, il a un... c'est un baraki²⁸, c'est un tchic, un tchac" » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Il dit de ces individus qui stigmatisent les éleveurs de

²⁷ « Même moi, il y a des trucs que je pourrais faire encore mieux. Tu vois, clairement. Je suis pas la science infuse au niveau des reptiles, même si je m'y connais » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019].

²⁸ « Terme dérivé du dialecte wallon et utilisé surtout en Belgique francophone » (L'internaute, s.d.) signifiant « bateleur ou marchand forain » (Province de Liège, s.d.) utilisé pour désigner un « personnage impoli, malpropre » (Chanae Walon, s.d.), de niveau social peu élevé.

reptiles qu'ils sont « des gens renfermés » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Pourtant, il n'hésite pas lui-même à dire, lors du même entretien, « les gens qui veulent avoir des reptiles, souvent des gens très très spécifiques, très marginaux. J'ai rien contre les gens marginaux mais, avec les reptiles... tu vois, je suis un marginal d'avoir des reptiles *et cetera*... mais souvent t'as... ce qu'on appelle vraiment des barakis, tu vois? » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Là encore un contraste est mis au jour pour déplacer le stigmate vers d'autres personnes, vers des gens encore plus « marginaux » que Gabriel. Les propos semblent ambigus : il y a d'un côté Gabriel qui s'avoue marginal de posséder des reptiles mais refuse d'être considéré comme un « baraki », et il y a de l'autre côté, parmi les gens qui veulent des reptiles, des « barakis » très marginaux.

« D'une part, il éprouve une certaine impression de distance à l'égard de son nouveau "groupe", puisqu'il n'est guère capable de s'identifier pleinement à l'attitude de celui-ci envers ce qui peut désormais lui être imputé. Mais, d'autre part, il ne peut manquer de se sentir déloyal et de se mépriser quand il ne réagit pas contre les remarques "insultantes" qu'adressent les membres du groupe au sein duquel il fait semblant à ceux de la catégorie hors de laquelle il feint d'être [...]. » (Goffman, 1975 : 107)

Si l'on en suit Goffman, ce serait dû au fait qu'il tente d'échapper au stigmate qui lui est affublé, mais qu'il sait en même temps, qu'il répond aux critères nécessaires pour entrer dans la catégorie stigmatisée, à savoir posséder des reptiles. Cela l'amène à une situation ambivalente, voire ambiguë qui, telle une hydre à deux têtes, est toujours susceptible de blesser quel que soit le camp dans lequel il se dirige :

« Il est à supposer que, plus l'individu stigmatisé s'allie avec les normaux, plus il en vient à se concevoir en termes non stigmatiques, sauf dans certains contextes où c'est apparemment l'inverse qui se vérifie. Allié ou non à ses semblables, l'individu stigmatisé manque rarement à manifester l'ambivalence de ses identifications lorsqu'il voit l'un de ceux-ci exhiber, sur le mode baroque ou pitoyable, les stéréotypes négatifs attribués à sa catégorie. Car, en même temps que, partisan des normes sociales, il est dégoûté par ce qu'il voit, il s'y sent retenu par son identification sociale et psychologique avec le coupable, de telle sorte que la répulsion se transforme en honte, et la honte en mauvaise conscience de l'éprouver. » (Goffman, 1975 : 129)

Le cas n'est pas isolé, mais c'est dans les propos de Gabriel qu'il est le plus manifeste.

Ainsi donc le stigmate menace les personnes rencontrées de par le fait qu'elles ont des goûts minoritaires pour des animaux peu appréciés. Mais s'affirmer en tant que propriétaire compétent permet d'éloigner le stigmate pour un temps, en le transposant sur d'autres. Cependant, agir de la sorte ne se fait pas sans son lot d'inconvénients. Les personnes qui tentent de transposer le stigmate sur d'autres, qu'elles soient réelles ou abstraites, se retrouvent dans une situation complexe où ce qu'elles reprochent à d'autres est susceptible de les menacer, de façon d'autant plus violente, en se retournant contre elles.

2.3.4. La double différenciation

C'est finalement à une forme de double différenciation que l'on a affaire ici. Les propriétaires, se distinguent par deux fois d'autres personnes. La première distinction consiste en cette tendance qu'ont les propriétaires de saurophidiens de se différencier et d'être différenciés des personnes qui ne possèdent pas de tels animaux. Tantôt stigmatisés à regret pour leur différence, tantôt se réclamant originaux et

différents de la norme, l'identité de ces personnes semble onduler entre ces deux pôles selon les contextes et les situations. Cette démarcation par l'originalité de leur animal et par l'acquisition de compétences et de savoir-faire spécifiques leur procure notamment – en majorité – du prestige.

La seconde différenciation réside dans la distinction qui est souvent faite au sein du groupe des propriétaires de squamates avec d'autres propriétaires, réels ou abstraits, concernant la bonne gestion des animaux. D'aucuns se prétendent faire partie de ceux qui savent prendre soin de leurs animaux et pointent du doigt d'autres éleveurs. Ces autres sont soit des personnes réelles, que les informateurs ont côtoyées, soit des personnes abstraites, matérialisées dans la catégorie de ceux qui ne prodiguent pas des bons soins ou des bons traitements à leur animal. Ils transfèrent ainsi le stigmate sur d'autres, désignés par leurs mauvais comportements ou leur incompétence qui causent, consciemment ou non, du tort à leurs animaux, et semblent se dédouaner de celui qui leur est attribué. Cependant, il arrive que ces justifications plongent ainsi les personnes dans des situations ambiguës où les propos semblent incohérents ou contradictoires une fois mis en relation.

En conclusion de ce chapitre, nous avons pu voir qu'il est des personnes qui, malgré leur minorité, semblent apprécier de posséder chez elles un serpent ou un lézard. Les raisons de l'adoption sont diverses et variées, tenant entre autres de circonstances imprévues – comme l'adoption dans l'urgence d'un animal affaibli –, d'une rencontre préalable suivie d'un coup de foudre, d'une volonté longuement pesée et réfléchie, d'une attirance pour l'aspect physique et esthétique de l'animal, de la volonté de pouvoir entrer en contact physique avec lui et de la sensation qu'il procure au toucher, de la fascination qu'il suscite, de l'exotisme qu'il apporte. Et la liste est certainement loin d'être achevée. Mais l'adoption de l'animal est, dans l'idéal et dans la mesure du possible, un acte mûrement réfléchi. La préparation de la venue de l'animal et son accueil se font avec le plus grand soin et doivent être pensés sur un plan matériel, financier, personnel et les informations nécessaires à l'entretien du squamate doivent être recherchées afin de commettre le moins d'erreurs possibles dans son entretien.

De plus, sur un plan social, accueillir un reptile apporte son lot d'inconvénients et d'avantages. Les personnes rencontrées, sont parfois stigmatisées à leur insu. Posséder ces animaux peu communs et peu appréciés entraîne une mise à l'écart sociale. Mais cela permet également aux personnes de se revendiquer comme différentes, originales. Elles réinvestissent souvent cette même différence qui les affuble d'un stigmate en certaines situations pour redéfinir leur identité en quelque chose qui leur apporte de la fierté. De plus, la possession de tels animaux implique son lot de connaissances associées, délibérément recherchées pour assurer l'entretien de l'animal ou indirectement acquises au fil de l'expérience quotidienne. Pouvoir les partager renforce et affirme cette différence mais cela apporte une certaine fierté aux propriétaires qui prouvent par leur propos qu'ils disposent sur leur animal de savoirs et savoir-faire peu répandus au sein de la population des profanes. De plus, au sein de cette même catégorie des propriétaires, un autre fossé se creuse, distinguant les personnes rencontrées de celles qui ne sont pas compétentes dans la gestion de leur animal et vers qui le stigmate tend à être transposé. On

peut donc voir émerger chez ces personnes une identité à deux revers qui, tantôt, fait leur infortune, tantôt leur est bénéfique.

CHAPITRE 3 : « ON A CRÉÉ DES CHIMÈRES »

Outre ce qui concerne l'identité des propriétaires, les animaux voient également leur identité définie de façon différente selon les situations et les contextes. À peine pense-t-on avoir saisi la façon dont ils sont considérés et qualifiés, et déjà faut-il considérer autrement la perception qui en est faite. Pour Servais, « *it is well known in anthropological research that animal status can change abruptly, in a rapid process that challenges the whole definition of the situation* »²⁹ (Servais, 2018 : 8). C'est de cette pluralité, de cette instabilité des statuts des animaux rencontrés que traitera le présent chapitre. Les parties qui le composent sont créées dans un souci de clarté et d'organisation. Il est cependant, important de les considérer avec souplesse et de prendre en compte le fait qu'elles ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles ne sont pas univoques mais bien polyvalentes, mobilisées en fonction des contextes et c'est pourquoi leurs éléments constitutifs peuvent se croiser et se chevaucher. C'est donc au travers de la façon dont le statut de ces animaux voyage entre fragilité et robustesse, entre personne et objet, entre sauvage et non-sauvage que la variabilité et la mouvance des statuts seront abordées.

3.1. ENTRE FRAGILE ET ROBUSTE

Les animaux rencontrés sont souvent placés dans une posture ambivalente entre fragilité et robustesse. À la fois captifs, dépendants et par là-même vulnérables, ils s'avèrent souvent être des animaux résistants et faciles d'entretien de par la supposée trivialité de leurs besoins.

Les squamates semblent avoir des besoins différents des animaux plus classiques. Pour nombre de propriétaires, ces besoins sont relativement triviaux et pour peu qu'on les connaisse et qu'on y réponde consciencieusement, l'investissement en matière d'énergie et de temps pour le propriétaire est moindre que pour un mammifère conventionnel. Gabriel confie que les reptiles ont uniquement besoin de « manger, dormir, se reproduire » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Ces besoins limités font de ces animaux des compagnons simples d'entretien. Sur ce point, Sylvie qualifie Orphée, son python, d'« animal super facile » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/2019] et, de même que Bastien, elle affirme que son serpent est un animal qui n'implique pas de contrainte.

Alors qu'« un chat tu ne peux pas le laisser à l'intérieur pendant une semaine » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019] et qu'un « lapin, tu ne peux pas le laisser enfermé dans sa cage pendant euh... 'fin, [...] le laisser pendant une semaine sans lui changer son eau » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019], un serpent nécessite moins de soins. Selon Bastien, « ça ne boit presque pas, ça mange une fois par semaine » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019], « et à partir du moment où l'éclairage se fait tout seul » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019], il est possible de

²⁹ Traduction personnelle : « Il est bien connu en recherche anthropologique que le statut de l'animal peut changer de façon abrupte, dans un processus rapide qui remet en question la définition complète de la situation. »

s'absenter deux jours, voire une semaine, sans devoir s'occuper de son animal, si on a auparavant pensé à lui remettre de l'eau.

Les reptiles de compagnie, souvent maintenus dans un terrarium chauffé et éclairé, ne demandent pas beaucoup plus que d'être abreuvés et nourris avec des aliments adaptés à leur espèce et suivant leur rythme métabolique³⁰ (souvent décrit dans les livres et sur les forums auxquels se réfèrent les propriétaires avant d'acquérir leur animal). Leurs besoins en chaleur sont comblés par des dispositifs chauffants (câble à disposer dans le terrarium, tapis à disposer sous le terrarium, lampe à infrarouge ou céramique), de même qu'en lumière (lampes classiques, ou lampes UV pour certains animaux tels que les pogonas ou les caméléons). Quand ces dispositifs sont connectés à des régulateurs équipés de minuteries et de sondes qui contrôlent la température maintenue, le temps d'éclairage, et dans certains cas l'hygrométrie, il n'y a plus grand-chose à faire pour les propriétaires.

Peu demandeurs en termes d'interactions avec les humains, voire fuyant le contact humain, ils ne nécessitent pas, selon les informateurs, que l'on s'occupe d'eux en dehors de ces besoins physiologiques : « C'est pas un chien qui a envie de jouer tout le temps » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019], « c'est un animal qui "kiffe clairement pas la compagnie" » [JT avec Ron et son colocataire, Domicile de Ron, 25/04/2019]. Ces animaux ne semblent donc pas souffrir, toujours selon les propriétaires, d'un manque d'attention sociale, à part peut-être les pogonas, comme Sun dont Sophia dit qu'« il aime les câlins, hein. Ça on ne peut pas le nier » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019].

De plus, malgré le fait que « les nouveaux animaux de compagnie en général sont des animaux où on a un taux de mortalité qui est plus élevé que chez les chiens et chats » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19], les reptiles sont des animaux dont les problèmes de santé ont tendance à dégénérer moins vite. « Les reptiles [...] évoluent plus lentement, on est plus cool. On a plus le temps de réfléchir au cas, de pouvoir faire ce qu'on a à faire, examens complémentaires, prises de sang, radios *et cetera* sans que ça stresse de trop, sans qu'on les tue dans les examens complémentaires³¹ » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]. « Donc ça c'est rare chez les reptiles mais inversement c'est vrai que ça met plus de temps à guérir aussi, puisqu'ils vont plus lentement » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19].

Les reptiles semblent donc être des animaux faciles d'entretien et robustes sur le plan de leur maintien. Ils peuvent apparemment continuer à vivre dans de bonnes conditions tant que leurs besoins

³⁰ Les serpents les plus petits sont en général nourris à intervalle d'une semaine (comme les élaphes) et plus la taille est importante, plus la fréquence de nourrissage diminue (le python *regius* de Sylvie est nourri toutes les deux semaines, les boas de Rémy et Kilian tous les mois). Les lézards, quant à eux, sont nourris à fréquence plus élevée, souvent tous les deux-trois jours quand il s'agit d'insectes et tous les jours quand ce sont des végétaux qui constituent le repas.

³¹ Car les oiseaux et les petits mammifères sont plus à risque, selon le Docteur Gentil, de faire des arrêts cardiaques à cause du stress occasionné par des examens médicaux.

physiologiques sont satisfaits et, mis à part peut-être les pogonas, ils ne semblent pas demander à entrer en interaction avec les êtres humains outre mesure.

Cependant, les squamates sont aussi perçus comme parfois extrêmement vulnérables et fragiles, notamment de par leurs besoins en termes de température, de lumière et d'hygrométrie, par la dépendance totale due à la captivité, et par le fait que ces animaux, n'ayant jamais connu la vie en autonomie, seraient difficilement capables de survivre en milieu naturel. Les saurophidiens rencontrés étant issus d'espèces originaires de contrées plus australes que les nôtres, les conditions climatiques de la Belgique ne sont pas des plus favorables pour assurer leur survie en extérieur. Nécessitant souvent des températures élevées et un milieu qui leur permettent de réguler leur température en alternant entre chaud et froid, ces animaux ont, on l'a vu, besoin d'être élevés dans un milieu adapté et souvent conçu pour eux, sous peine de voir leur survie menacée : « C'est des animaux qui ont besoin vraiment d'une maintenance bien précise. Si elles n'ont pas ça et bien on les tue. On les rend malades ou elles ne savent pas digérer, elles ne vont pas manger » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Ainsi donc le seul domicile n'est pas un abri suffisant pour l'animal qui a besoin de ce meuble spécifique qu'est le terrarium – ou un équivalent, comme un rack³². C'est dans ce meuble qu'il trouvera les conditions nécessaires à son bien-être.

L'enfermement dans ce milieu clos rend également l'animal dépendant. « Il est 100% dépendant de moi » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019] déclare Bastien lorsqu'il évoque la captivité de son élaphe. De fait, Ragnar, son serpent, est livré à lui-même, enfermé dans sa bulle de verre, et est à la merci du propriétaire. Il ne peut sortir pour trouver les ressources dont il a besoin si elles ne lui sont pas fournies. « Rémy me raconte alors que son ex-femme a laissé mourir son serpent lorsqu'ils se sont séparés. Ayant quitté leur maison commune suite à leur séparation, il y avait laissé son élaphe le temps de trouver un logement. Mais son ex épouse a volontairement laissé mourir le serpent en le privant d'eau et en le laissant sécher en montant le thermostat du terrarium. Il était mort lorsque Rémy est revenu » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. « Contrairement à un autre animal, à un chien que tu vas laisser sortir pour aller faire ses besoins, qui va trouver un arrosoir et qui va boire dedans ou euh... Lui [le serpent] pas, il ne saurait pas » [EE avec Bastien, Domicile de Bastien, 22/02/2019]. Si le propriétaire ne vient pas remettre de l'eau, apporter des aliments ou simplement régler la température lorsque la gestion de cette dernière n'est pas automatisée, l'animal, privé de ressources, est condamné. Cette dépendance au propriétaire rend l'animal extrêmement vulnérable.

Enfin, c'est la proximité de ces individus, voire celle de leurs ancêtres, avec les humains qui accroît leur fragilité :

³² Meuble à étagères composé de tiroirs en plastique dans lesquels sont entreposés les animaux. Ce type de dispositifs est plutôt utilisé par les personnes engagées dans des activités d'élevage et de reproduction dans un but de revente. Gabriel, qui a par le passé fourni des animaleries, utilise ces meubles pour élever ses reptiles. Voir en annexe les images 27 à 29, au point 6.

« Maintenant si je viens à les relâcher dans leur milieu naturel dans leur pays, à part la femelle qui pourrait survivre, les deux autres viendraient à mourir vu que c'est des génétiques. C'est des serpents qui ont été pris d'une certaine région, d'une autre région, et c'est des gens qui ont décidé de les prendre, de les mettre en captivité et de les reproduire. Du coup on arrive avec des serpents qui ont des systèmes immunitaires beaucoup plus faibles, qui ont des tailles aussi moins imposantes. » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]

Le fait d'être issu de croisements réalisés sous la main de l'homme rendrait, selon quelques propriétaires, ces animaux non seulement beaucoup moins résistants aux maladies, comme le dit Kilian, mais aussi moins bien adaptés à la vie en autonomie dans la nature. Sophia, dont le pogona a passé, avant d'être recueilli par cette dernière, plusieurs jours dans la nature après s'être échappé avait de fait été retrouvé dans un état d'amaigrissement relativement alarmant. Philippe également, me dit que son serpent ne saurait pas vivre à l'extérieur car il aurait perdu son instinct de défense. Il ajoute même que si on mettait Red en présence d'une proie vivante et qu'il n'avait pas faim, il aurait plus de chances de se faire manger par cette proie que de la manger. D'ailleurs, la crainte de voir le reptile se faire manger par sa proie vivante est une des raisons pour laquelle bon nombre de personnes veillent à retirer les proies (qu'il s'agisse d'arthropodes ou de rongeurs vivants) si l'animal n'a pas ingéré son repas au moment où on le lui donne. Il faut cependant tenir compte du fait que cette idée ne fait pas l'unanimité. Julien, par exemple, pense l'inverse.

Cette partie illustre l'ambiguïté des conceptions autour de ces animaux qui vacillent sur un fil entre leur présumée robustesse et la fragilité due aux conditions de vie qui leurs sont imposées. De par leur besoins triviaux et simples, ils sont des animaux souvent faciles à détenir pour peu que l'on connaisse les conditions nécessaires à leur survie. En même temps, ce sont ces mêmes conditions qui rendent l'animal vulnérable. Si ces besoins ne sont pas satisfaits par le propriétaire, l'animal ne peut bien souvent pas les satisfaire lui-même, entre autres à cause de son enfermement mais également, de la perte de certains instincts qui auraient pu assurer sa survie en autonomie. Ces conceptions tournent principalement autour des capacités physiques et biologiques. Or, je propose de transposer l'une des affirmations de Jaclin concernant les tigres en captivité au cas des squamates pour introduire la suite de ce chapitre : « *the existence of many contemporary tigers consists not only of genes, or even flesh and bone; it is also composed of a complex imaginary and many beliefs that come with it* »³³ (Jaclin, 2013 : 267). Ces conceptions concernent déjà bien plus que la seule biologie de l'animal, mais, nous allons le voir, d'autres ambiguïtés qui s'inscrivent dans l'imaginaire des propriétaires sont à explorer.

3.2. LA FRONTIÈRE ENTRE LA PERSONNE ET L'OBJET

Une autre ambivalence s'illustre ici dans les observations réalisées et les matériaux recueillis. Il s'agit de celle qui s'instaure entre les statuts de personne et d'objet attribués aux animaux. Alors que certaines

³³ Traduction personnelle : « L'existence de nombre de tigres contemporains ne consiste pas seulement en des gènes, ni même en de la chair et des os ; elle est aussi composée d'un imaginaire complexe et d'une multitude de croyances qui viennent avec. »

fois des éléments laissent à croire que l'animal est assimilé à un objet, à d'autres moments, il semble que ce soit à l'inverse une personne qui y est perçue. Cependant, ces catégories sont loin d'être exclusives. Elles se chevauchent, se superposent, en fonction du contexte et de l'interaction entretenue avec l'animal. Cette partie tentera dans un premier temps de montrer les éléments qui permettent de voir ces statuts avant de postuler que ce ne sont pas ces éléments qui composent le statut mais le statut donné à l'animal qui participe à l'émergence de ces éléments.

Certains propos tenus vis-à-vis des animaux et des gestes posés à leur égard laissent penser que ceux-ci sont par moment assimilés à des objets. Qu'il s'agisse de les considérer comme une propriété, comme une pièce de collection, de leur attribuer une valeur financière ou de minimiser dans les discours et pratiques leurs qualités d'êtres sensibles, les animaux rencontrés sont, dans certaines situations ou dans certains contextes, bien souvent réifiés. Mais à d'autres moments, c'est l'inverse qui se produit et l'animal est alors singularisé, rendu unique comme par l'attribution d'un nom, et reçoit les qualités d'un être subjectif, pourvu de sa sensibilité propre, au travers de l'attribution de qualités mentales.

Cette partie abordera tout d'abord la question de la réification. À commencer par l'idée que ces animaux sont des propriétés³⁴. La vente d'un animal réalisée dans les règles s'accompagne de la remise au client par le vendeur d'une attestation de cession. Ce document atteste du transfert de propriété d'un individu à un autre. Mais outre cette passation formelle de la propriété, il y a l'idée plus implicite que les animaux rencontrés appartiennent à leur propriétaire : Sophia parle de Sun, son pogona : « Ma meilleure amie a voulu me le piquer. J'ai dit que non, c'était à moi » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. L'idée selon laquelle Sun lui appartient est des plus évidente dans cette phrase. De même, Gabriel, lorsque l'on parle de la façon de sexer les serpents et de la personne qui procède à cette activité déclare : « souvent c'est l'éleveur qui le fait, il va pas te laisser toucher SON animal que t'as pas encore acheté » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. Enfin, Kilian m'a confié lors de notre première rencontre qu'« avec ses animaux, c'est une “relation spéciale”, ce sont ses bêtes à lui, “faudrait pas y toucher” » [JT avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Il ressort de tous ces extraits une idée commune chez nombre de propriétaires que les animaux qu'ils hébergent sont à eux et qu'ils bénéficient seuls du droit de jouir et de disposer de cet animal qui est le leur.

De plus, chez certains propriétaires, il y a l'idée que la possession de leur animal s'apparente à celle d'un objet de collection. « Alors que nous regardons, Julien et moi, des vidéos sur internet sur les différentes espèces que présente un éleveur, nous voyons à l'écran un boa vert et Julien me dit : “Voilà, c'est une espèce de *morelia* que je t'avais dit que j'aimerais bien un jour avoir. Des petites espèces de serpents comme ça qui sont jaunes ou rouges bébé et puis qui deviennent vertes. Des espèces... ça c'est

³⁴ Idée qui influence d'ailleurs très fort les termes employés comme celui de « propriétaire », utilisé de façon récurrente au sein de ce travail.

arboricole, tu vois ? Pour ‘compléter la collection’ de terrestre à semi-arboricole, à arboricole” » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]. Il parle en effet d’avoir chez lui un serpent de chacune de ces trois catégories. Son python est un serpent terrestre, son boa constricteur est semi-arboricole et un *morelia*, serpent arboricole, serait l’animal qui permettrait de compléter la collection. Ron également « aime collectionner. Il a toujours été fan de Pokémons. Pour lui, collectionner les animaux y ressemble un peu. Avoir ces animaux, c’est comme avoir ceux qui sont représentés dans les livres mais en version vivante » [JT avec Ron et son colocataire, Domicile de Ron, 25/04/2019]. Tout comme pour les éleveurs d’oiseaux décrits dans un texte de Del Col, « il s’agit d’un type de collectionneurs à part puisque [...] les éleveurs interviennent sur du vivant » (1999 : 7). Cependant, à l’inverse des personnes rencontrées par cette auteure qui « ne sont pas en mesure de “garder” l’objet dont ils rêvent, à savoir “réussir dans leur élevage la reproduction d’un oiseau convoité” » (1999 : 7) et pour qui l’animal « ne peut être conservé, collectionné qu’à travers une reconnaissance par l’obtention d’une récompense lors de concours, symbolisée par un diplôme, une coupe, un prix, une médaille » (1999 : 7), les propriétaires de ma recherche considèrent l’animal comme étant intrinsèquement l’objet de collection. C’est l’animal en lui-même qui, ayant telle caractéristique (par exemple arboricole) ou correspondant à telle espèce d’un livre, prend part à la collection.

La valeur financière de ces êtres participe également à leur accorder un statut d’objet. Pour Herpin et Verger, « la possession d’un animal de compagnie est le résultat d’une décision qui n’est pas fondamentalement différente de celle que prend le ménage vis-à-vis des produits de la consommation » (2016 : 422). Sous une approche quantitative, les auteurs postulent que le choix des animaux de compagnie par le ménage est un choix « raisonnable » (2016 : 440) réalisé en fonction du budget disponible (2016 : 422), des soins et dépenses liés à un tel type d’animal (2016 : 431, 438) des services attendus de la part de l’animal³⁵ (2016 : 422, 423) et du rendement obtenu face aux attentes du ménage (2016 : 431, 438). Les animaux seraient des biens de consommation que la valeur monétaire ne ferait que confirmer. D’ailleurs, certains critères chez l’animal permettraient d’augmenter sa valeur pour la vente :

« Kilian : Ils ont parfois des yeux différents, ça arrive. C'est un critère de rareté en fait. C'est un peu ça qu'on recherche.

Moi : C'est ça qui fait la valeur ?

Kilian : C'est ça qui fait beaucoup la valeur et qui fait que si on a des petits avec des yeux comme ça, la valeur monte. Du coup c'est un peu ce qu'on recherche. »

[EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]

³⁵ Ces services consistent par exemple en la décoration du logement, pour un poisson, au rôle de surveillance et de prévention d’intrusion dans la propriété, pour un chien, aux bienfaits des ronronnements d’un chat sur la santé (Herpin et Verger, 2016 : 423-424)

« Julien me montre un python “Rainbow pastel het ghost”³⁶ dans une boîte et me dit de regarder le prix. L’animal coûte 7500€. » [JT avec Julien, Hamm, Bourse aux reptiles, 1/06/2019]

De même, Gabriel qui parle de ses *morelia viridis* me dit qu’il préfère ne pas les montrer à tout le monde car ils ont une grande valeur financière et risqueraient d’attiser la convoitise de personnes mal intentionnées :

« Des gens vont voir [...] les animaux que je ne montrais pas ici, comme les pythons verts, parce que les pythons verts c'est 4, 500, 600€ parfois plus, parfois moins. En dessous de 250-300€ t'en trouves pas. Donc les gens ils savent que c'est 300€, il voient que j'en ai 5-6, ils vont se dire “ Ah! Au minimum, il y en a pour x milliers” [...]. Au plus il y en a pour autant, tu vois ils vont se dire “Ah bah, j'ai vu comment c'est, je vais venir voler”. [...] Des gens qui me demandaient “Tiens, vous avez mis où vos caméras de surveillance?” ».

[EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]

Arluke, dans un texte abordant sa recherche dans les laboratoires utilisant des animaux, dit que « *the objectification of laboratory animals is facilitated by handling and identifying them as anonymous beings [...] by treating them as data, interchangeable items that can be merged with others* »³⁷ (Arluke, 1988 : 101). Je propose de transposer la notion de prix à celle de donnée (*data*) mentionnée par Arluke. Lui donner un prix, c’est, tout autant que considérer comme un ensemble de données, transformer l’animal en quelque chose de non singulier, en un objet qui se résume, au moment où son prix est pris en considération, à une certaine valeur.

Il faut toutefois nuancer cette idée. Pratiquant l’élevage dans un but de revente – notamment à des animaleries – Gabriel ne compte plus le nombre d’animaux qu’il a vendu. Cependant, il refuse de considérer ses animaux comme de la « marchandise » quand il est question de troc :

« Ouais, des gens très spéciaux. Ouais, c'est vrai, j'ai plein d'anecdotes à raconter sur ça parce qu'en fait il y a tellement de trucs qui se passent avec ces animaux-là euh... c'es impressionnant, tu vois, c'est vraiment impressionnant. T'as des gens qui parfois te demandent euh... “Ah, je vous l'échange contre une playstation”, tu vois? [...] Fin tout des trucs qui ont rien à voir, tu vois ce que je veux dire? Des téléphones... comme si c'était une marchandise quoi, tu vois? »

[EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]

Il semble s’offusquer de l’échange d’animaux contre des objets alors qu’il ne l’est pas à l’égard de l’argent. Serait-ce là une barrière symbolique qui aurait été franchie ? L’animal qui serait échangé contre un objet deviendrait-il trop objet pour que cela reste acceptable aux yeux de Gabriel ? « *The process that transforms the animal into object is not fully effective. It is not only impossible to deny completely the nature of animals, but many people do not want to make this denial*³⁸ » (Arluke, 1988 : 99). Il semble

³⁶ Nom de la phase, c’est-à-dire des couleurs et motifs arborés par l’animal et résultant des croisements successifs entre animaux arborant eux-mêmes certains motifs et couleurs.

³⁷ Traduction personnelle : « L’objectification des animaux de laboratoire est facilitée par la façon de les traiter et de les identifier comme des êtres anonymes [...] en les traitant comme des données, des articles interchangeables qui peuvent être confondus avec les autres. »

³⁸ Traduction personnelle : « Le processus qui transforme l’animal en objet n’est pas pleinement efficace. Il n’est pas seulement impossible de nier complètement la nature des animaux, mais nombre de personnes ne veulent pas procéder à ce déni. »

que la réification d'un animal ait ses limites et que si le statut de l'animal peut tendre vers l'objet, il ne peut cependant permettre à l'animal de devenir un objet complet.

Dernier point qui semble intéressant à relever concernant la réification de l'animal est la tendance de certains propriétaires et dans certains cas à réduire, au travers des discours, la sensibilité de ces animaux que sont les squamates. « Tu sais, les cerveaux reptiliens, c'est uniquement manger, dormir, se reproduire, tu vois? » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. La réduction des comportements et besoins de ces animaux à ces trois fonctions élémentaires pourrait s'apparenter à ce que Larrère et Larrère, dans un texte sur le statut et les conditions d'élevage d'animaux domestiques, appellent la « mécanisation » (Larrère et Larrère, 2005 : 149) de l'animal. Pour fonctionner, les reptiles, dotés de cerveaux reptiliens, auraient besoin de répondre à ces besoins que sont se nourrir, dormir et se reproduire. Ce qui, chez ces animaux, diffère de ces trois points semble être vu comme superficiel. Julien fait de même en disant de ses animaux qu'« ils s'en foutent de toi, un peu, donc euh... » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019], alors que dans les secondes qui précèdent, il avait déclaré, lorsque je lui avais demandé s'il les manipulait souvent : « Pas très souvent les lézard, ni les serpents [...] mais ça dépend aussi de quand j'en ai envie et de quand ils en ont envie, tu vois? Eux ils aiment pas, et ça se voit quand tu les prends, qu'ils ont pas envie, ils sont là, ils essaient de retourner dans leur terrarium tranquillement » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]. Dans un sens, ils n'ont donc pas l'air d'être autant indifférents à leur maître que celui-ci le prétend.

Que penser de cette tendance à diminuer la sensibilité de l'animal ? Pour Larrère et Larrère, « impliquant [...] un déni de l'être sensible, la mécanisation de l'animal paraît ainsi faire obstacle à un souci éthique de l'animal » (Larrère et Larrère, 2005 : 149). On peut entendre par là que la mécanisation de l'animal permet la réduction de la dissonance entre l'idée que l'animal est un être sensible et la tendance à le traiter comme un objet – ou comme un outil de production ou de laboratoire dans le cas des auteurs mentionnés. En effet, concernant les besoins restreints des reptiles, c'était déjà le même argument que Gabriel avait mobilisé lors de notre toute première rencontre, pour expliquer pourquoi ses animaux étaient conservés individuellement dans des racks – des tiroirs en plastique – avec pour seul décor une feuille de journal dans le fond et un bol d'eau au centre³⁹. Etant éleveur, l'hygiène et la santé physique de ses animaux est une priorité. Ces équipements sont donc les plus adaptés à son activité. En expliquant comme il l'a fait que ces animaux n'ont pas besoin de plus que ce qu'il leur donne, il justifie à mon égard, et se conforte dans son idée, que sa façon de maintenir ses animaux est parfaitement adaptée à leurs besoins. Julien, lui, qui venait de dire qu'il lui arrive de constater que ses reptiles ne semblent pas apprécier d'être manipulés, a également poursuivi ses propos en disant que ces animaux « s'en foutent de toi » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]. Serait-ce également une

³⁹ Voir en annexe les images 15, 28 et 29.

façon de réduire la dissonance lorsqu'il pose des gestes qui semblent déplaire à ses animaux, en l'occurrence les manipuler ?

Selon Dalla Bernardina, qui s'interroge sur la façon de transformer le statut de l'animal avant sa mise à mort, l'animal destiné à l'abattage, dont on sait qu'il « est loin d'être un simple objet » (Dalla Bernardina, 1991 : 43), doit se voir auparavant réifié⁴⁰. « Il ne s'agit pas de reconnaître que les bêtes ont aussi une sensibilité [...] ; il s'agit, au contraire, de lutter contre cette évidence » (1991 : 39). En excluant « l'animal du nombre des "ayants droit" » (1991 : 39), on le prive de ce qui l'éloigne du statut d'objet. Considérant que « criminaliser équivaut à réifier » (1991 : 35) en révoquant les droits d'un être, trouver un chef d'accusation à l'animal rendrait possible sa chosification (1991 : 35). Or « manifester des conduites égoïstes et antisociales qui trahissent son irréductible altérité » (1991 : 43) est un motif d'accusation. Dire d'un animal qu'« il(s) s'en fout(ent) de toi », ou qu'il ne cherche qu'à assurer ses besoins individuels qui sont « manger, dormir, se reproduire » le rend égoïste, différent de l'humain, coupable et cela justifierait le glissement de son statut vers celui d'objet, justifiant ainsi certains comportements à son égard.

Mais ce statut d'objet n'est ni immanent ni permanent. Il change, comme on l'a vu, selon la situation, le contexte et les ressources que le propriétaire mobilise au moment de l'énoncé de ses propos. Rémy, intégré dans une troupe d'artistes, souhaite un jour prendre son serpent en spectacle pour permettre au public de l'approcher et de le toucher : « Oh ben, en spectacle, [...] ça devient une bête de foire, ça devient, ça devient du travail, c'est pour la montrer. Maintenant la bête sera bien, la bête aura son terrarium et je continuerai à m'en occuper de la même façon mais... [...] mais si, c'est 10 minutes où ça devient un accessoire de scène » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. Même si son boa continuera à recevoir les mêmes soins et à être traité comme d'habitude par Rémy, il deviendra malgré tout, pendant les dix minutes de prestation, un « accessoire de scène ». Il recevra, pendant ces quelques minutes, ce statut d'accessoire, superposé à ceux qu'il possède déjà à ce moment du spectacle.

A l'opposé de ces animaux objets, se trouve l'idée d'êtres sensibles, d'individus subjectifs, « individués, dotés d'une identité distinctive, objets d'investissements affectifs et d'attentions gratuites » (Micoud, 2010 : 105), comme qualifie Micoud ces êtres qu'il range dans la catégorie du « vivant-personne » (2010 : 104-105). Lorsque j'ai posé directement et explicitement la question « Est-ce que tu considères ton animal comme une personne ? » aux propriétaires, la plupart des réponses étaient négatives. La raison est que beaucoup associent la conception de personne à celle d'être humain. « Non, comme un animal. C'est comme mon chien, c'est pas une personne, c'est un animal aussi, je ne vais pas commencer à le promener dans une poussette [...] non non, c'est bien un animal » [EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019]. Un animal n'étant pas un être humain, il n'est donc

⁴⁰ C'est également ce que dit Arluke, dans son texte sur les laboratoires utilisant des animaux, qui dit que les animaux destinés au sacrifice se voient auparavant objectifiés (1988 : 99)

pas à proprement parler considéré comme une personne par les informateurs. Cette tendance à associer plus facilement l'idée de personne aux êtres humains résulte, selon Milton, non pas du fait ontologique que l'être est humain, mais du fait que les êtres humains sont des êtres qui, entre eux, partagent une forme de réactivité apparentée (Milton, 2002 : 49). Mais quand on se penche sur tout ce qui constitue la relation avec l'animal, nombre d'éléments laissent penser que les informateurs perçoivent en leur animal les traits d'une personne qui sont rendus visibles par différents éléments relevés au sein des matériaux.

À commencer par l'attribution d'un nom. Même si certains propriétaires ne nomment aucun de leurs animaux, car ils n'en voient pas l'intérêt comme Kilian, ou comme Gabriel qui estime qu'il n'y a pas d'utilité à nommer ces animaux autrement que par leur dénomination taxinomique, ou que certaines personnes, comme Julien, ne nomment que certains de leurs squamates, la plupart des informateurs nomment leurs animaux. Sylvie a nommé son python en s'inspirant de l'histoire célèbre d'un couple d'amants maudits : « je trouvais ça marrant, je me suis dit "Ah ben j'ai pas de copain, je suis déprimée, nanana..." Et puis je me dis "Oh ben c'est mon Orphée donc je vais être son Eurydice" » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019]. Elle a donc donné à son serpent le nom d'un personnage humain célèbre de façon humoristique en raison de sa situation relationnelle de l'époque. D'autres propriétaires donnent à leur animal un nom de personnage de livre ou de manga, comme Julien avec ses geckos ; de personnage mythologique, comme Rémy, qui a baptisé l'un de ses boas Nidhogg ; de personnage de série télévisée, comme Bastien qui a nommé son élaphe Ragnar ; de Pokémon, comme Yves qui a nommé l'un de ses pogonas Iguolta. Ron a fait en sorte de pouvoir faire un jeu de mot avec le nom de son gecko : Keller – pour « Keller reptile » (Quelle heure est-il ?). Sophia a gardé le nom que son ancienne marraine avait donné à son pogona, Sun. Enfin, certains animaux sont nommés selon une particularité physique : Red, le serpent de Philippe, est nommé ainsi à cause de sa couleur et Target, un des boas de Rémy, en fonction d'un motif ressemblant à un viseur de fusil dans son œil.

Nommer un animal l'éloigne du statut d'objet, comme l'illustre Arluke en parlant d'un chercheur de laboratoire sommé par le chef technicien de cesser de nommer un mouton car cela rendait plus difficile la pratique d'expériences sur ce mouton par les autres chercheurs (1988 : 105). « *The objectification of laboratory animals is facilitated by handling and identifying them as anonymous beings* »⁴¹ (Arluke, 1988 : 101). Cela permet de désindividualiser les animaux de laboratoire (1988 : 101). On comprend donc que nommer c'est différencier un individu du reste, c'est le faire sortir de l'anonymat, et donc l'individualiser. « Pour Yves, donner un nom à un animal est une forme de respect » [JT avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 8/03/2019], c'est tenir compte de la singularité de l'animal et le rendre présent aux yeux des humains (Marvin, 2008 : 110 ; Servais, 2018 : 7).

⁴¹ Traduction personnelle : « L'objectification des animaux de laboratoire est facilitée en les traitant et en les identifiant comme des êtres anonymes ».

Fait notable, il semblerait que la tendance à nommer un animal est souvent corrélée à une relation plus soutenue, à des interactions plus fréquentes avec celui-ci. Yves, qui estime que nommer un animal est important sort en effet fréquemment ses lézards de leur terrarium pour passer du temps avec eux et avoir un contact physique. Il les a d'ailleurs sortis à chacune de nos rencontres. De plus, chez Yves, le contact physique semble même influencer la perception des animaux en tant qu'êtres vivants :

« Moi : Et quel est ton ressenti quand tu es en contact avec, comme maintenant, par exemple? Tu ressens quelque chose de spécifique?

Yves : Ben là je ressens vraiment qu'ils sont en vie. Autant quand ils sont dans leur terrarium, limite, t'as l'impression de regarder une série télé, ils pourraient être de l'autre côté de la terre et juste voir une retransmission, t'as l'impression que c'est un peu ça. Par contre, quand tu les promènes, ouais, tu ressens vraiment [...] je sais pas, je me sens bien, je trouve ça agréable de les voir se promener et de les voir vivre. Je ne sais pas comment décrire ce sentiment, je t'avoue.

Moi : Et donc avec la vitre, ça change tout en fait?

Yves : Ben c'est pas vraiment une question de la vitre... c'est une question de quand ils sont dans leur terrarium, ils sont beaucoup moins...

Moi : Actifs?

Yves : Ouais, beaucoup moins actifs, voilà. »

[EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]

Sophia également, manipule très souvent – plusieurs fois par jour quand elle en a l'occasion – son pogona. Les boas de Rémy, qui sont souvent en balade dans le salon⁴², ont également des noms – bien que Rémy avoue ne pas les utiliser souvent. À l'inverse, les animaux de Gabriel, que ce dernier ne sort pas beaucoup de leurs racks et qu'il nourrit en tenant la nourriture avec une pince pour rester à distance, n'ont, on l'a vu, pas de nom. Julien, quant à lui, avait donné un nom à ses geckos lorsqu'il les a adoptés. Par contre, lorsqu'il a ensuite adopté des serpents, il ne les a pas baptisés. Selon lui, lorsqu'il s'est rendu compte que la relation avec ses lézards n'était pas des plus riches, il n'a pas pris la peine de nommer les reptiles suivants. Evidemment, chaque situation est de nouveau à prendre au cas par cas mais il semble émerger que la relation entretenue, ou attendue, influence la décision de nommer un animal, ou vice-versa.

Ajoutons, concernant cette singularisation de l'animal, que pour Rémy et Kilian, leurs bêtes sont des animaux uniques, avec leur caractère et comportements propres. Kilian m'a même expliqué que chacun de ses boas possède une technique de chasse bien particulière qui lui est propre, que l'un va se laisser descendre sur sa proie une fois qu'elle est en dessous de lui alors qu'un autre va se jeter directement dessus. Pour Yves, les animaux de compagnie sont des individus uniques et « prendre un nouvel animal juste après le décès d'un autre est irrespectueux envers l'animal décédé » [JT avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 8/03/2019].

Outre cette volonté de singulariser l'animal au travers du nom, certaines personnes attribuent des pensées ou des intentions à leurs animaux. « Après avoir nourri Red, Philippe me dit, "Parfois, je me

⁴² Voir en annexe les images 5 et 6, au point 2, montrant Niddhog, le boa de Rémy, qui se promène dans le salon.

demande ce qu'il pense" » [JT avec Philippe, Domicile de Philippe et de ses parents, 17/03/2019]. Philippe s'interroge sur la subjectivité de son animal. De même, dans l'extrait suivant, nous voyons comment Sophia et sa sœur Juliette attribuent des intentions à Sun.

« Juliette : il [Sun] prenait son substrat et il tapait tout de l'autre côté. Et il avait fait une montagne, 'fin un petit dôme. Et à chaque fois, on lui remettait droit et il voulait pas, il faisait tout le temps la même chose. Alors je lui ai dit "ben écoute, c'est qu'il y a un truc qui ne va pas. Il aime bien être là. Change, tu verras bien s'il continue." Et on a changé tout de côté et il a arrêté du jour au lendemain, depuis qu'on lui a changé. Donc je pense qu'ils ont quand même cette faculté à se dire "non, j'aime pas ce côté là, je préfère aller de l'autre côté, quoi".

Sophia : Mais en plus, j'avais fait un beau truc et tout hein. Mais non, Monsieur en a décidé autrement.

Juliette : Il faisait ça à chaque fois, jusqu'à ce qu'on lui change son...

Sophia : A chaque fois. J'avais beau lui remettre tout droit, il nous regardait, il était debout, il était vraiment mis sur son truc et il nous regardait comme ça, comme pour dire "Allez hop! Change de côté".

Juliette : Ouais, il a fait ça deux-trois fois pour qu'on comprenne qu'en fait il avait juste envie de changer de côté, quoi. »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

C'est ici comme un agent qu'est dépeint l'animal, capable d'agir intentionnellement sur son environnement à des fins précises. C'est donc comme des individus pensants et subjectifs que sont considérés certains animaux par leur propriétaire. D'ailleurs, lors de ma première visite chez Sophia, sa grand-mère avait dit, parlant de Sun : « Il ne lui manque que la parole » [JT avec Sophia et sa grand-mère, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 11/03/2019]. Cette façon de considérer les animaux comme des agents, avec des intentions, des ressentis et des besoins est considérée par Costall comme une forme d'anthropomorphisation (2007 : 87). Nous reviendrons sur la question quelques paragraphes plus loin. Quand toutefois des pensées ou une agentivité ne sont pas exprimées de manière aussi évidente par les propriétaires, elles s'expriment par le fait de dire que lorsqu'on parle à ces animaux « si ça se trouve, ils comprennent » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. En tout cas Rémy est persuadé qu'« il y a un échange avec ces animaux, qu'on sent une reconnaissance de leur part. Ils ne sont pas bêtes, un serpent apprend aussi » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019].

Autre fait notable est la façon dont les propriétaires parlent à leurs animaux. Même devant moi, certaines personnes parlent à leurs animaux à partir du moment où l'attention est focalisée sur eux-ci. « Iguolta est en train d'agiter sa tête de façon saccadée. Yves chuchote : "Qu'est-ce que t'as encore?" » [JT avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. « "Ce qu'il faut savoir avec lui, c'est qu'il est caractériel, ça se voit à sa tête" dit Sophia. Sun est devant nous, immobile, dans son terrarium. Il a la tête penchée de biais. D'un œil, il semble fixer Sophia. Elle dit alors, s'adressant à lui : "Oui, je te parle. C'est de toi que je parle. T'as un mauvais caractère! T'es une tête de cochon!" » [JT avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. La parole est un des éléments manifestes qui constitue la communication, elle est « un des multiples modes de la communication mis en œuvre

dans l'interaction » (Winkin, 2000 : 108). Parler aux animaux comme le font certaines personnes est donc une preuve de leur volonté d'entrer en interaction et de les considérer comme des individus capables, à leur façon, de s'engager dans cette interaction. D'ailleurs, certaines personnes voient un retour de la part de leurs animaux dans cette interaction : « Des fois j'ouvre le terrarium pour nettoyer le bac, je vois qu'ils sont un peu plus actifs, je dis : "Ouais t'as faim, je vais aller te chercher à manger", j'ai l'impression qu'ils s'apaisent. C'est bizarre. Je ne sais pas trop comment expliquer » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Les animaux de Kilian semblent selon lui réagir à ses propos. Il n'est pas rare de voir des personnes parler à leurs animaux et considérer que ces derniers, d'une certaine façon, comprennent et réagissent à ce comportement.

Tous ces éléments que sont l'attribution d'un nom qui singularise l'animal, de qualités mentales qui en font des êtres subjectifs, et le fait de leur adresser la parole semblent faire émerger l'idée qu'ils sont parfois considérés comme des personnes. Il y a une forme de personne qui se révèle dans la façon de traiter certains de ces animaux et dans certaines circonstances. Pour Milton, la personne (*personhood*) que l'on perçoit dans une entité émerge de ce que cette entité fait, en relation avec de qui l'entoure (Milton, 2002 : 48). Au lieu d'attribuer une personnalité à des choses, je propose, en suivant Milton, de voir comment la personne peut être perçue dans ce que font ces choses (2002 : 48) et de considérer le domaine de la personne non pas comme ontologique – comme ancré dans l'entité – mais bien comme expérientiel (2002 : 49), c'est-à-dire ancré dans la relation.

En mettant l'accent sur la relation, on résout ainsi également l'éventuel problème de l'anthropomorphisation brièvement évoqué plus haut. Comme écrit *supra*, l'anthropomorphisation consiste à entrer en relation avec des animaux en tant que sujets et agents avec des sentiments, des intentions et des besoins (Costall, 2007 : 87). Si l'on suit Servais, l'activité non-professionnelle quotidienne d'anthropomorphisation (Servais, 2018 : 2) consiste en bien autre chose que la pure inférence, l'attribution de qualités et de caractéristiques humaines à une entité non-humaine comme il est d'usage de la considérer lorsqu'elle concerne la façon dont des scientifiques attribuent des qualités mentales à un animal⁴³ (2018 : 3). Elle se présente de façon bien plus complexe (2018 : 9) et découle d'un engagement dans une forme de dialogue avec l'environnement (2018 : 3).

Pour Milton comme pour Servais, ce sont les propriétés qui s'offrent à un individu au sein d'un environnement qui vont lui permettre de déterminer la suite possible de ses actions. Ces possibilités d'action sont conceptualisées sous la notion d'affordance⁴⁴, notion mobilisée par les deux auteures

⁴³ Selon l'auteure, cette façon bien précise d'attribuer des qualités mentales à un animal utilisée par les scientifiques consiste en un double processus qui admet d'abord une inférence partant de l'observation du comportement de l'animal vers l'expérience d'un individu où elle est comparée à l'expérience de l'individu avant une seconde inférence allant de l'expérience de l'individu aux qualités mentales attribuées à l'animal. Ce type d'inférence aurait été le seul moyen dans le domaine scientifique d'attribuer de manière sûre des intentions à un animal. (Servais, 2018 : 3).

⁴⁴ Les affordances sont définies par Ingold comme les « propriétés qui font qu'un objet [et j'ajoute ou un individu] est susceptible de prendre part au projet d'un sujet » (Ingold, 2013 : 183).

(Milton, 2002 : 43 ; Servais, 2018 : 5). La perception est donc considérée comme guidée par l'action pratique (Servais, 2018 : 5) et la façon dont un animal va être perçu dépend des possibilités d'action et d'interprétation que son comportement offre à un sujet. Mais les affordances ne font pas tout et c'est au final le régime d'interaction (Servais, 2018 : 7), c'est-à-dire le cours que prennent les actions et interactions (2018 : 7) dans lequel les individus sont engagés, qui permet de distinguer des éléments qui amènent à percevoir une forme de personne en eux : « *Our sensitivity to the personhood of non-human animals depends on the intensity with which they engage our attention and respond to what we do* »⁴⁵ (Milton, 2002 : 51).

Ce ne sont donc pas les éléments relevés dans les matériaux et exposés dans les paragraphes précédents qui font la personne dans le chef de l'animal. C'est la perception de la personne au sein de cet autre qu'est l'animal qui implique l'émergence de ces éléments. Autrement dit, si les animaux reçoivent un nom, se font adresser la parole, sont décrits et interprétés comme étant des êtres pensants, ce n'est pas parce qu'on y projette une personne mais parce qu'une personne y est perçue au sein de l'interaction. Par conséquent, la façon dont les informateurs entrent dans l'interaction et la façon dont ils conçoivent la participation de l'animal dans cette interaction influence leur conception de l'être avec lequel ils interagissent en contexte.

Pour conclure la seconde partie de ce chapitre, nous pouvons dire que ni tout à fait personnes, ni tout à fait objets, les reptiles rencontrés empruntent un peu des deux. Selon les individus qui agissent avec eux et selon les contextes, ils reçoivent tous un statut ambivalent, dans un équilibre entre réification et personnification. Ce sont les qualités perçues dans l'animal dans un contexte donné qui vont faire pencher son statut d'un côté ou de l'autre, parfois même mélanger les deux statuts, car ceux-ci ne sont pas exclusifs. Il semble cependant extrêmement rare, voire impossible si l'on se réfère à mes matériaux, que l'animal soit pleinement une personne ou pleinement un objet. La complète réification semble mal vue par certaines personnes, comme Gabriel qui dénonce le fait de considérer les animaux comme des marchandises ; la complète personnification ne semble pas pertinente aux yeux des propriétaires lorsque la question leur est directement posée. C'est donc une deuxième ambivalence qui est mise au jour dans cette partie.

3.3. UN ANIMAL SAUVAGE À LA MAISON

L'un des plus gros problèmes pour les personnes rencontrées est de déterminer, d'exprimer verbalement si leur animal est sauvage ou non et pourquoi. La réponse n'est certainement pas unanime entre les propriétaires, mais parfois pour un même propriétaire, la justification semble changer et se contredire et il est très difficile de savoir au travers des justifications données ce qui rend ces animaux sauvages. Pourtant, le terme sauvage est un terme émiqque qui apparaît spontanément au fil des terrains.

⁴⁵ Traduction personnelle : « Notre sensibilité à la personne des animaux non-humains dépend de l'intensité avec laquelle ils engagent notre attention et répondent à ce que l'on fait ».

Ces derniers ont permis de faire émerger que c'est le comportement de l'animal à certains moments qui lui confère l'attribut de sauvage, à savoir lorsqu'il attaque. Cette sauvagerie chez l'animal peut être réprouvée mais également encouragée selon la situation dans laquelle animal et propriétaire sont impliqués.

Lorsque je lui demande si une couleuvre à collier ou une vipère, deux animaux que l'on peut trouver dans la nature en Belgique, sont des animaux sauvages, Rémy me répond que la vipère est sauvage, tandis qu'une couleuvre, animal « tout mignon » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019] ne l'est pas vraiment. Pour lui, son « furet est plus sauvage » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019] qu'une couleuvre, tandis que chez une vipère, « t'as du venin [...] donc d'office t'as un risque plus grand » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. Selon lui, le risque physique que présente un animal pour les personnes qui le côtoient semble *a priori* définir son niveau de sauvagerie :

« Rémy : Donc d'office [avec une vipère] t'as un risque plus grand, c'est, ouais je crois que je passe sur tout ça par rapport au niveau de dangerosité de la bête...

Moi : Donc plus c'est dangereux plus c'est sauvage ?

Rémy : Plus c'est dangereux plus c'est sauvage. » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019] Plus le risque pour la personne est élevé, plus l'animal est sauvage. Considéré ainsi, on aurait tendance à penser que les risques résident dans la capacité dont dispose un animal à menacer l'intégrité physique d'une personne. Par deux fois j'ai eu l'occasion de voir des serpents attaquer leur propriétaire :

« Après qu'elle ait fini d'engloutir son repas, Rémy remet la femelle dans le fond gauche du terrarium et va chercher l'autre gros, Target, qui est toujours dans le [même] terra, à droite, pour me montrer à quel point il est grand. Rémy farfouille avec son bras dans le fond droit du terra. Tout d'un coup, il sursaute, crie. Toujours avec le bras dedans, il me dit que le serpent vient de l'attaquer. Je ne comprends pas trop, ne sais pas quoi faire. Il retire son bras, le serpent accroché à sa main. C'est la femelle qu'il venait de remettre à gauche qui s'est déplacée jusqu'au côté droit et a attaqué la main de Rémy pendant qu'il tentait d'attraper Target. Le serpent est enroulé en boule sur sa main et le mord au pouce. Je cherche à voir ce que je peux faire pour aider mais n'ai pas d'idée. Finalement, Rémy dégage doucement sa main, à l'aide de sa main libre, se débarrasse du serpent et le remet dans son terra en l'appelant "salope". Il saigne assez fort. Il essaie de remettre des branches dans le terra mais étale du sang dessus. Plusieurs gouttes tombent sur le parquet. Il cherche de quoi s'éponger la main mais ne trouve rien. Il descend donc chercher un truc en bas et remonte avec un essuie sur la main. Je cherche dans mes poches un mouchoir pour essuyer ce qui est par terre mais je n'ai rien. Il sort de la table basse un rouleau de papier toilette qu'il utilise pour essuyer le sang au sol. »

[JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]⁴⁶

« Alors que le lapin est dans le terrarium depuis trente minutes, le serpent ne se décide pas à sortir de son bac d'eau. Kilian veut donc l'inciter à en sortir [...]. Il entoure finalement son bras dans un essuie pour pouvoir la prendre sans se faire mordre, mais elle [le serpent] ne veut pas spécialement et ne se laisse pas faire. Elle attaque l'essuie. Il décide alors de sortir le bac, et sort le serpent avec une main enveloppée dans l'essuie [...]. Il me demande de reculer au cas où elle taperait sur moi et remet le serpent dans le terrarium. »

⁴⁶ Voir en annexe les images 7 et 8, au point 3, montrant la main de Rémy après la morsure.

[JT avec Kilian, Domicile de Kilian, 3/05/2019]

Je peux donc attester, pour l'avoir vu, que les serpents peuvent attaquer leur propriétaire. Aucun d'entre eux ne le nie, d'ailleurs.

3.3.1. Une morsure ? Même pas peur !

Pourtant, dans le cas des squamates de compagnie, ce ne sont pas les dégâts occasionnés par une morsure qui rebutent les personnes qui côtoient ces animaux. Particulièrement chez les serpents, malgré le fait que le moment où l'animal frappe s'avère impressionnant, les morsures des spécimens constricteurs non venimeux sont décrites comme presque insignifiantes :

« Je préfère me faire mordre par un serpent que de me faire mordre par un chat, par exemple. Parce que les serpents qu'on a en consultation, ils sont rarement de très très grande taille et les crocs des chats sont quand-même de taille ou les crocs des chiens, ça fait des beaux trous dans les bras, par exemple. Alors qu'un serpent, oui ça a des dents, ça fait mal aussi mais ça fait des plus petits trous. » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]

« Moi : Te faire mordre, ça ne t'effraie pas ? Pourquoi ?

Rémy : Ben parce que tu n'as pas de dégâts, tu l'as bien vu, elle m'a mordu et niveau dégâts, il n'y a rien, j'ai juste gardé un bleu là, ici en dessous pendant une semaine, c'est tout. Mais justement tu n'as pas de dégâts, c'est saisissant parce que c'est vif et c'est rapide. Tu te fais mordre par un chien ou par un chat tu as plus de dégâts, donc tu ne saurais pas avoir peur de ça. [...] J'ai plus peur de me faire mordre par le furet que de me faire mordre par les serpents, justement la morsure ne fait pas mal, la morsure n'est pas profonde. »

[EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]

La morsure de ces animaux non-venimeux, bien qu'on préfère l'éviter, ne constitue pas un drame pour les personnes qui y sont confrontées.

Le risque présenté par les animaux rencontrés – tous non venimeux – et redouté n'est pas tant dans leur propension à causer une morsure voire une blessure que dans celle de tromper la vigilance de ceux avec qui ils sont en présence : « il faut toujours être un peu sur ses gardes quand on va dans le terrarium. On peut les prendre, on connaît nos bêtes, on sait qu'il y en a qui vont réagir au quart de tour, qu'il y en a qui vont être un peu plus calmes. C'est le fait de devoir s'en méfier un peu quand même » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. Cette menace pour la quiétude du propriétaire, cette imprévisibilité potentielle des animaux joue dans la construction de la perception de l'animal comme sauvage : « ça reste des animaux dangereux, sauvages et que tu ne peux... et imprévisibles. Tu sais voir son comportement, tu sais voir qu'il est un peu plus nerveux et tout ça, ça reste une bête sauvage et tu ne peux pas en être sûr [...] À partir du moment où tu as des risques quand tu tournes le dos à la bête, ça devient une bête sauvage, pour moi » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019].

Pourtant, les animaux ne sont jamais dépeints comme étant malveillants ou coupables de mordre. L'idée partagée par nombre de propriétaires est que ce sont des animaux toujours susceptibles de refermer la mâchoire sur un être humain et qu'il faut donc agir en conséquence. « Pour n'importe quel animal, je pense qu'il faut toujours faire attention en fait ; mais avec ceux-là un peu plus » [EE avec

Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019. Bien qu'une morsure ne soit pas accueillie avec enthousiasme – l'insulte « salope » que Rémy lance à son serpent une fois mordu en témoigne – elle n'entraîne cependant pas un déchaînement de colère chez les propriétaires. Au contraire, l'animal est bien souvent disculpé et la faute est attribuée à celui qui se fait mordre :

« Julien : Si je me fais mordre un jour, ben c'est que c'est de ma faute !

Moi : Dans quel sens ? Que tu n'aurais pas été attentif ?

Julien : Ben c'est moi qui aurai fait une connerie, qui aurai poigné dans une souris, qui aurai mis ma main ou qui n'aurai pas fait assez attention que le serpent n'avait pas envie que je le prenne. Ce serait ma faute ! je sais bien qu'ils ne sont pas... 'fin assoiffés de sang. »

[EE avec Julien, voiture de Julien, 1/06/2019]

Ce sont les actes que pose le propriétaire qui influencent le comportement de l'animal. Si ce qui est mis en place par le propriétaire autour de l'animal et les gestes posés pour ses soins et son bien-être sont efficaces et adaptés, il n'y a pas de raisons de se voir attrapé par l'animal : « à partir du moment où la bête se sent bien heu... enfin... qu'elle n'est pas stressée, pourquoi est-ce qu'elle attaquerait ? Pourquoi est-ce qu'elle se retournerait contre toi ? » **[EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]**. C'est également ce que m'avait confié la compagne de Rémy, pour qui, peu importe l'espèce à laquelle ils appartiennent, « les animaux ne sont pas dangereux. S'ils attaquent, c'est que nous nous y prenons mal avec ; il faut savoir s'y prendre » **[JT avec Rémy et sa compagne, Voiture de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]**.

La question qui émerge de cette suite de paragraphes est que si ce n'est pas tant la morsure qui effraie les propriétaires mais bien le fait d'être mordu, c'est-à-dire d'être pris par surprise, et que malgré cela, ce n'est pas la responsabilité de l'animal qui est invoquée en cas de morsure mais bien celle du propriétaire, ne peut-on y déceler une volonté des personnes de contrôler l'animal ? En effet, le dernier paragraphe montre qu'une morsure ou un comportement agressif de la part de l'animal accuse une erreur de gestion et d'encadrement de la part du propriétaire. Plus qu'une blessure physique imprimée dans la chair, la morsure qui a atteint sa cible laisse émerger une faille dans le contrôle que le propriétaire opérait jusqu'alors sur l'animal. On pourrait, dans une certaine mesure, relier cette idée à celle développée par Herpin et Verger qui, dans un texte traitant des animaux en tant que biens de consommation, postulent que « l'usage optimal du bien durable, et pas simplement son entretien, exige une compétence technique de la part du possesseur. C'est bien le maître qui est fautif si, n'ayant pas reçu un dressage adéquat, l'animal n'obéit pas à sa voix. L'insatisfaction des maîtres est souvent à la mesure de leur incompetence » (Herpin et Verger, 1992 : 283). À l'inverse de cette affirmation, le reptile est supposé susceptible de passer à l'acte à tout moment, pour peu que des circonstances l'y incitent. Mais en parallèle de ces deux phrases, un propriétaire averti ne s'y laisse pas prendre ; il est le seul à pouvoir mettre en place les conditions qui empêcheront l'animal de mordre quand la situation n'est pas opportune à la morsure⁴⁷, en témoigne ce que dit Rémy : « tu dois rester maître de ta bête pour ne pas qu'il y ait de morsure » **[EE**

⁴⁷ Nous verrons plus loin qu'il existe une situation opportune pour mordre ; il s'agit du moment du repas.

avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. Un maître mordu est donc un maître qui n'a pas su maîtriser sa bête ou faire le nécessaire pour préserver son intégrité physique.

3.3.2. Un animal docile

Malgré tout, il faut que l'animal soit docile quand le propriétaire le souhaite, et principalement quand l'animal est manipulé par des êtres humains. Les comportements dociles semblent approuvés, gratifiés par les informateurs. Un animal qui ne mord pas, qui ne montre pas de signes d'agressivité et qui se laisse faire est souvent qualifié par les propriétaires comme étant gentil : « J'ai eu de la chance parce que mon python il est hyper gentil, enfin, je n'ai jamais eu une once d'agressivité [...] Tu peux la prendre là où elle est » [EE avec Julien, Voiture de Julien, 1/06/2019]. À l'inverse, un animal qui montre des signes de mécontentement peut être vu comme méchant : « Juliette me montre des photos de son caméléon qui a changé de couleur sous l'effet de l'énervement : "Ah voilà, ça c'est quand elle est méchante, 'fin, c'est quand elle est fâchée" » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019].

C'est en particulier dans les moments de manipulation de l'animal qu'émerge cette tendance à cautionner un comportement docile : « J'arrive quand même à lui toucher la tête, j'arrive à le manipuler vraiment comme je veux, à lui tenir la tête comme je veux... j'en fais ce que j'en veux quoi. Je fais ce que je veux avec. Il n'a jamais essayé de... d'attaquer quelqu'un, 'fin, il n'a jamais rien fait de travers, quoi » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019]. Pour les propriétaires les plus en recherche d'interaction avec leurs animaux, la manipulation semble être un élément important de la possession de ces bêtes et elle est facilitée lorsque la vigilance peut être mise au repos. « Rém' me dit que celui-là qui se promène est gentil. Alors qu'on lui touche des endroits sensibles, comme la queue, il ne réagit pas » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. C'est ainsi que Rémy dit qu'une bête calme présente des avantages : « le boa atteint une taille que tu peux continuer à manipuler tout seul parce que 3 mètres, même si t'es pas censé le faire, tu peux continuer à jouer avec tout seul. C'est des bêtes très calmes, très douces, ça n'a que des avantages le boa, par rapport à certaines espèces » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019].

Il semble, par moments, que l'animal n'ait pas toujours le choix d'être manipulé. Chez certains informateurs, même quand l'animal semble montrer une réticence à la manipulation, il doit pouvoir se laisser faire : « il veut, il veut pas, je le prends, maintenant. Je m'en fous » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. Dans l'extrait suivant, nous pouvons voir la désapprobation de Juliette et de sa sœur lorsque son caméléon décidait par lui-même de l'endroit où il voulait se diriger :

« Juliette : une fois qu'il était sur les gens ça allait mais c'était vraiment pour le sortir du terrarium et qu'il s'habitue...

Sophia : Pour le prendre.

Juliette : ... C'était vraiment une catastrophe.

Sophia : Teigneux.

Juliette : Ouais, voilà, c'est ça. En plus, quand il avait décidé d'aller quelque part... C'était lui qui...

Sophia : C'est lui qui décide, en fait, t'as pas trop le choix. Si toi tu veux qu'il reste sur ta main et que lui veut aller sur ton épaule, ben t'as pas spécialement le choix... »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

L'idéal semble donc d'avoir un animal docile, qui accepte le contact physique de son maître lorsque ce dernier le souhaite. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il existe des exceptions et que dans certains cas, les propriétaires veillent à ne pas contraindre leur animal outre mesure.

« Sophia : Ce que je fais souvent, tu vois, c'est ça: Hop, hop ! On fait Rollmops. [Elle essaie d'emballer Sun dans un plaid mais il tente de s'échapper]. Non ! Non !

Juliette : Il veut rentrer [dans son terrarium], je crois, là.

Sophia : Hop! Ouais, je pourrai pas le faire, il veut rentrer. »

[EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]

Il convient d'ajouter qu'il semble que la docilité peut s'apprendre. C'est à force de patience, d'efforts et de volonté dans le chef des propriétaires que ces animaux développent leur propension à obéir et à rester calmes quand cela est désiré par leurs maîtres. Après avoir recueilli son pogona chez ses anciens propriétaires, Sophia dit qu'elle a « dû vraiment le rééduquer, et reprendre tout de base. Une fois il est sorti, j'ai voulu le prendre et il s'est retourné pour me mordre et moi, bon, je fais pareil avec mon cochon d'Inde, je lui mets une petite tape sur le bout du nez et je lui dis "tu peux pas". Alors du coup je le reprends et j'ai dû le réhabituer à faire des câlins et... Ça m'a pris... Il n'avait jamais été manipulé, rien » [EE avec Sophia et sa sœur Juliette, Domicile de Sophia et sa grand-mère, 1/04/2019]. C'est par une manipulation répétée, et continue que les reptiles sont progressivement habitués à être manipulés et à rester calmes et conciliants lors de contacts physiques :

« [La femelle de Madagascar] c'est la plus gentille. Ce qu'il y a, c'est que je l'ai depuis super longtemps et qu'elle a déjà été beaucoup manipulée, elle a l'habitude d'être manipulée et c'est un serpent qui a toujours été très calme. » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]

« Sylvie : Mais on les sortait aussi, on les mettait sur nous, on montrait aux clients... 'fin...

Moi : Vous les sortiez régulièrement pour euh...

Sylvie : Ouais, pour les habituer aussi, pour avoir le contact... le contact avec les gens. »

[EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019]

On voit donc que l'agressivité lors de la manipulation est loin d'être cautionnée par les propriétaires. Comme cela a déjà été écrit *supra*, les animaux, bien qu'on les sache susceptibles de se retourner sur les êtres humains et considérés comme pas complètement responsables de leurs actes, sont malgré tout préférés lorsqu'ils sont calmes, paisibles et ne provoquent pas un sentiment de surprise chez leur propriétaire.

3.3.3. Conserver l'instinct de chasseur

Il y a cependant un moment où, au contraire de tout ce que nous venons de voir, l'agressivité est autorisée, si pas encouragée. Il s'agit du moment du nourrissage, en particulier si l'animal est nourri

avec une proie vivante. La liste positive élaborée par le CWBEA évoquée au début de ce travail⁴⁸ mentionne que « toutes les espèces de la liste positive peuvent être nourries avec des animaux morts (notamment parce qu'elles sont nées en captivité) ce qui renforce le caractère exceptionnel du nourrissage avec des proies vivantes » (Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux ayant pour objectif d'établir une liste positive des espèces de reptiles pouvant être détenues par des particuliers, approuvé le 21 avril 2017 : 1). Pourtant, il semble que peu de propriétaires qui nourrissent actuellement leurs animaux avec des animaux vivants soient prêts à offrir à leur reptile des proies mortes.

Kilian, Rémy, Sylvie et Gabriel nourrissent leurs serpents avec des proies vivantes. Bastien y pense également mais par sécurité pour son serpent⁴⁹ évite de le faire et donne des proies décongelées qu'il achète surgelées en magasin. Sophia, Yves et Ron aussi, offrent entre autres des insectes vivants à leurs lézards. Philippe et Julien, comme Bastien, nourrissent leur(s) serpent(s) avec des proies mortes décongelées. La raison pour laquelle les propriétaires tiennent à nourrir leur animal avec des proies vivantes réside en majorité dans la volonté de « conserver l'instinct de chasseur » [JT avec Bastien, Domicile de Bastien, 27/11/2018] de ces animaux. Les propriétaires qui nourrissent avec du vivant sont rarement enchantés de le faire : « Sylvie, par deux fois dit "Je suis désolée" en mettant Orphée en présence de la gerbille. Quand je lui demande ce que ça lui fait de donner une gerbille vivante, elle répond : "Ça me fait mal au cœur quand-même" » [JT chez Sylvie, Domicile de Sylvie et ses parents, 7/01/2019]. Mais c'est le bien-être de leur reptile qui prime. « Les serpents si on leur donne du mort, bah ils ont un côté léthargique. C'est le seul moment où, je vais dire, ils ont encore leur notion de chasse, qu'ils attaquent et qu'ils gagnent en force. Qu'un animal qu'on lui donne du mort, il vient, il attrape la proie, il l'enserme pas, il l'avale. Et il est un peu amorphe » [EE avec Kilian, Domicile de Kilian, 29/05/2019]. De même, les pogonas et les geckos rencontrés, quand ils reçoivent autre chose que des légumes, reçoivent tous leurs insectes vivants. Pour Yves, « s'ils ne bougent jamais, ils auront plus de mal de bouger. Du coup, quand je leur donne des insectes [...] je garde un peu, dans un sens, leur esprit de chasseur » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. Le fait pour un animal de tuer lui-même sa proie « stimule un comportement naturel » [JT avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 9/12/2018] et garde l'animal en bonne santé.

Lorsque les animaux sont nourris avec des proies décongelées, les observations ont révélé que deux propriétaires sur les trois, font bouger la proie. Julien, qui ne voit pas l'intérêt de donner des proies vivantes⁵⁰, fait tressauter la souris du bout de sa pince lorsqu'il la présente à l'un ou l'autre de ses serpents. Philippe fait de même⁵¹. D'ailleurs, après avoir moi-même pu nourrir le serpent de Philippe en lui présentant une souris décongelée au bout d'une pince, « Philippe me dit que j'aurais dû la faire

⁴⁸ Se référer à la partie 1.7 de ce travail.

⁴⁹ Pour éviter que le serpent ne se fasse mordre par sa proie et ne soit blessé sérieusement ou qu'il ne développe ainsi une infection.

⁵⁰ Pour des raisons de facilité, pour la sécurité de ses serpents, et parce qu'il ne veut pas tuer d'animaux.

⁵¹ Voir en annexe l'image 12, au point 5.

bouger un peu plus » [JT avec Philippe, Domicile de Philippe et de ses parents, 17/03/2019]. Donner un mouvement à ces proies semble être une façon de leur donner un aspect plus vivant, comme si, de nouveau, il fallait inciter le serpent à chasser les proies. Seul Bastien présente ses souris de façon inerte et immobile.

Le moment de la chasse, s'il est en grande partie préparé par les propriétaires (achat ou élevage et don de la proie, mise en condition de l'animal), est un moment où l'animal agit seul. Très souvent isolé de son terrarium pour manger⁵² – afin que le reptile n'associe jamais le terrarium avec la nourriture et la chasse⁵³ – l'animal devient alors indépendant. Il est presque impensable, lorsqu'un serpent est dans les dispositions pour manger, qu'un être humain intervienne dans le processus, comme l'illustrent les trois extraits suivants :

« Alors que le lapin est dans le terrarium depuis dix minutes, le serpent ne se décide pas à sortir de son bac d'eau. Kilian veut donc l'inciter à en sortir. Il dit alors un truc du genre “merde, c'est trop tard maintenant, je ne peux plus la sortir, maintenant qu'elle a senti le lapin, elle l'a repéré. Maintenant avec l'odeur, elle va être super agressive, je ne peux plus la sortir”. Je lui propose plusieurs trucs comme mettre de l'eau froide dans son bac pour la faire sortir, mais c'est une mauvaise idée, comme elle va devoir manger. Il n'a rien d'autre qu'une pince pour donner des aliments pour s'aider à la sortir. Il hésite longuement, réfléchit pendant de longues minutes. Il essaie de s'aider de la pince (en s'en servant comme d'un manche) pour guider le serpent hors du bac. Il entoure finalement son bras dans un essuie pour pouvoir la prendre sans se faire mordre.» [JT avec Kilian, Domicile de Kilian, 3/05/2019]

« La gerbille sautille dans la caisse de frigolite et plusieurs fois va vers Orphée et le mord au flanc. Le serpent tressaute à chaque morsure. Sylvie fait des grimaces, elle ne semble pas apprécier. À un moment, elle dit : “Ah, c'est affreux, je ne peux pas m'en mêler !”. Nous continuons à attendre jusqu'à ce que le serpent finisse par attaquer le rongeur. »

[JT chez Sylvie, Domicile de Sylvie et ses parents, 7/01/2019]

« On met le gros serpent dans la caisse, le laisse se calmer une dizaine de minutes puis on lui donne le rat moyen, gris et blanc, qu'on avait acheté ce matin. Il le choppe. On le laisse manger. [...] Un ami de Rémy arrive chez lui [...]. Le gars regarde dans la caisse le serpent qui mange. Rém' lui demande de le laisser tranquille et ferme la caisse. »

[JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]

Un reptile qui mange, et en particulier un serpent, devient acteur une fois que les conditions sont réunies autour de lui pour la chasse. Pas question pour le maître d'intervenir sauf cas exceptionnel (dans le cas de Kilian qui a, je pense, voulu accélérer les choses pour mon observation). De plus, plusieurs propriétaires évitent d'entrer en contact avec les proies. Ils les présentent à leurs animaux avec une

⁵² Voir en annexe les images 9 à 11, au point 4.

⁵³ Extrait 1 : « Pour le nourrir, jamais dans le terrarium. Dans le terrarium, pour lui, tu vas pour le prendre, le caresser, jouer. Donc toujours le nourrir dans une boîte à part, quand il va dans la boîte, il sait que c'est pour manger » [Père de Sylvie, JT chez Sylvie, Domicile de Sylvie et ses parents, 7/01/2019].

Extrait 2 : « Après avoir essuyé sa blessure [lorsqu'il a été mordu], Rémy me dit “Tu vois pourquoi je les sors pour manger? Pour éviter ce genre de choses”. Il aimerait que ses serpents mangent toujours dans la caisse qu'il a de côté plutôt que dans le terra, afin qu'ils n'associent jamais le terra à la nourriture et qu'ils n'attaquent donc pas dans le terra » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019].

pince⁵⁴, comme Julien, Gabriel, Yves ou Philippe, afin d'éviter de mettre leur odeur sur les proies mais aussi de retrouver leurs doigts dans la bouche de l'animal. Le repas, qui se déroule donc dans un espace à part (souvent hors du terrarium, souvent dans un autre contenant), constitue un temps particulier où l'agressivité et la sauvagerie de l'animal sont consenties, voire encouragées.

Au terme de ce long développement parsemé d'illustrations, je propose de voir comment la notion de sauvage apparaît ici et comment elle est attribuée aux animaux. Nous avons donc vu qu'en fonction du contexte et de la situation, ce qui est attendu de l'animal est différent. Les squamates de compagnie doivent se présenter comme des êtres dociles, manipulables et dénués d'agressivité en présence des êtres humains. Si toutefois ils se retournent sur un être humain, moment redouté par les propriétaires non pas à cause de la morsure elle-même mais à cause de la prise par surprise, ils ne sont cependant pas les premiers coupables. L'animal est rarement remis en cause et des écarts dans son comportement sont en général considérés comme découlant de la responsabilité du propriétaire, de ce qu'il aurait négligé, de ce qu'il aurait mal fait. La morsure semble être le témoin d'une faiblesse de vigilance et d'une perte de contrôle. Et pourtant, il existe un temps liminal, qui se déroule souvent dans un lieu à part, où la morsure est autorisée, voire encouragée : le repas. Bien plus qu'une simple morsure d'ailleurs, pour ceux qui nourrissent leur animal avec du vivant, il s'agit même d'encourager l'animal à mettre à mort sa proie (ou à la manger vivante pour les sauriens), et cela dans le but de conserver un « instinct de chasseur » chez l'animal. De plus, « dès qu'il va manger, ça va devenir un autre animal, tu vois ce que je veux dire? Un serpent qui est sauvage, tu vas voir entre guillemets sa "sauvagerie" plus quand il va vouloir manger » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]. La morsure est un événement qui transforme l'animal en un être différent, selon Gabriel ; on pourrait dire en un animal sauvage.

La morsure serait donc l'expression de la sauvagerie de l'animal. Sa sauvagerie ne doit pas disparaître, car elle est recherchée par certains propriétaires et constitue, en un sens, une part de ces animaux, de leur définition. Quand je demande à Rémy s'il a déjà pensé nourrir ses animaux avec des proies mortes, ce dernier m'explique que « voir l'animal chasser fait partie du plaisir d'avoir un animal sauvage » [JT avec Rémy, Domicile de Rémy et sa compagne, 8/04/2019]. L'animal sauvage, se doit d'exprimer un comportement sauvage. Mais la sauvagerie ne doit cependant, dans l'idéal, pas se manifester envers le propriétaire mais envers la proie. L'animal ne devrait être sauvage que lorsque les propriétaires le souhaitent, c'est-à-dire durant les repas. Conserver cet instinct, encourager l'animal à agir en tant que chasseur, le place dans une « position liminale » (Bobbé, 1999 : 5) où, tout comme le chien de protection qui peut à la fois être calme et bienveillant avec le troupeau qu'il garde et redoutable avec des menaces potentielles pour son troupeau (1999 : 5), le reptile de compagnie peut, et doit, être calme et doux avec ses maîtres mais franc et téméraire avec les proies qu'on lui offre.

⁵⁴ Voir en annexe les images 12 à 15, au point 5.

Comment penser cette volonté des informateurs, ou de la plupart d'entre eux, de voir l'animal devenir sauvage lors du repas mais pas en dehors ? Laisser la sauvagerie s'exprimer durant les moments liminaux que sont les repas serait-elle une façon de mieux la contrôler ensuite ? Ou serait-ce plutôt une tentative de permettre à l'animal d'être ou de rester ce qu'on imagine qu'il doit être, à savoir une bête sauvage ?

Si l'on suit cette deuxième hypothèse, on pourrait penser que les représentations que les propriétaires se font de l'animal influencent le rapport qu'ils entretiennent avec celui-ci. « Les représentations ont des conséquences pour les animaux, en ce qu'elles structurent leurs rencontres avec les hommes » (Marvin, 2008 : 105). Les représentations, puisées dans le vécu des personnes, parfois acquises au travers de nombreuses sources – qu'il s'agisse de la télévision, du cinéma, des livres, des rencontres au zoo, des histoires, mythes et légendes, des propos de nos pairs (Milton, 2002 : 50 ; Jaclin et Shine, 2013, 7) –, influencent la façon dont les personnes traitent avec l'animal. En effet, Milton, qui mobilise les travaux de Neisser, dit que les perceptions sont bien souvent guidées – sans pour autant entièrement en découler – par des anticipations (2002 : 44). Ces mêmes anticipations sont basées sur l'expérience apprise : « *Our anticipations are constructed on the basis of our social experience* »⁵⁵ (Milton, 2002 : 44).

L'image qu'elles ont des squamates, construite par l'expérience personnelle, voire peut-être fantasmée par une forme d'expérience culturelle et sociale, amènerait les personnes rencontrées à potentiellement souhaiter voir dans leur animal la sauvagerie qui lui est reconnue, ou du moins supposée. En effet, les serpents et lézards rencontrés sont nés en captivité et souvent issus de parents nés eux-mêmes en captivité. Cette succession de reproductions en captivité participe à des changements dans leur morphologie, en attestent la variété de couleurs et motifs que j'ai pu voir à la foire aux reptiles de Hamm, mais aussi les changements de comportement de ces animaux par rapport à leurs ancêtres prélevés dans la nature :

« Les pogonas en captivité sont déjà beaucoup plus petits que les pogonas sauvages en Australie, beaucoup moins agressifs. Pareil avec certains serpents et... tout ce qui est *morelia viridis* [...] qui étaient, il y a une vingtaine d'années, 15-20 ans, beaucoup plus nerveux, beaucoup plus agressifs. Et maintenant à force de les reproduire en captivité, de les habituer, ben on a des animaux qui sont plus faciles à manipuler [...]. Des animaux qui sont moins nerveux, moins agressifs ; on arrive quand même à faire en sorte d'avoir des animaux qui sont moins sensibles au stress de la captivité. » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]

Ces animaux sont donc apparemment plus calmes que leurs congénères qui vivent en liberté. En ce sens ils ne sont plus les mêmes. Mais on préfère parfois les voir adopter un comportement similaire à celui de leurs pairs contemporains dans la nature, ou de leurs « pères » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019], ayant vécu autrefois indépendamment de l'homme. En définitive, les voir être des animaux sauvages.

⁵⁵ Traduction personnelle : « Nos anticipations sont construites sur base de nos expérience sociales ».

3.4. L'INTERACTION ET LES REPRÉSENTATIONS COMME MOTEURS DE LA PERCEPTION

Comme je l'ai dit à la fin de la seconde partie de ce chapitre, la relation et les interactions en contexte entretenues avec l'Autre, en l'occurrence l'animal, influencent la perception que l'on en a et la conception que l'on s'en fait. Mais la dernière partie montre que les représentations influencent également la perception. Elles s'alimentent ainsi mutuellement de sorte qu'il est difficile de déterminer, comme dans le paradoxe de l'œuf et de la poule – ou du serpent –, qui le premier a engendré l'autre. Ils forment ensemble un système aux éléments imbriqués et indissociables : les perceptions influencent les représentations et conceptions de l'animal, mais les représentations guident la perception.

En reprenant les propos de Servais (2018) tantôt exposés, nous pouvons dire que de la relation émerge la façon dont est pensé l'animal. L'exemple en a été donné pour la façon dont la personne (*personhood*) y était perçue. Si Julien n'a pas pris la peine de nommer ses serpents, c'est parce qu'il s'est rendu compte, avec ses précédents reptiles, que la relation n'était pas aussi étroite que ce qu'il l'avait imaginée et qu'elle ne nécessitait donc pas de les nommer. Si Kilian dit qu'il a l'impression que ses animaux s'apaisent quand il leur annonce qu'il va bientôt les nourrir, c'est qu'il perçoit dans leur comportement, et suivant le cadre⁵⁶ établi autour, une quelconque réaction à ses propres actions.

Mais les conceptions peuvent également influencer la relation en ce qu'elles guident la perception et la collecte d'informations. Participant au cadre qui va amener les interactants⁵⁷ à sélectionner les informations, les affordances nécessaires au déroulement de l'action, les représentations sont susceptibles de jouer un rôle important. Si Rémy donne des proies vivantes à ses boas, c'est parce que, pour lui, ces derniers sont des animaux sauvages et que les animaux sauvages chassent. Si Gabriel entropose ses pythons dans des racks en plastique, c'est parce que, selon son point de vue, les besoins de ses serpents se limitent aux seuls besoins physiologiques que sont l'alimentation, le sommeil et la reproduction et que toute autre chose est superflue.

Pour Milton, qui suit les idées de Neisser, les deux phénomènes se rejoignent sous forme de cycles. Selon elle, les anticipations, basées sur l'expérience et les apprentissages passés, guident le recueil d'informations dans l'action présente qui modifie lui-même les anticipations futures (Milton, 2002 : 45). Ainsi, s'il est possible de percevoir des informations bien réelles en dehors de nos anticipations, ces dernières jouent néanmoins parfois un rôle important dans la collecte des informations qui émergent au sein de l'interaction. Ce qui a été appris auparavant, et qui est parfois bien ancré dans les représentations, participe à former le cadre dans lequel prennent cours les événements et est guidé la perception. Mais ce qui est perçu dans l'action spontanée, dans l'interaction en contexte participe également à former la

⁵⁶ Le cadre (*frame*), est une notion que Servais emprunte à Goffman et qui conceptualise la définition sociale d'une situation (Servais, 2018 : 6). Pour plus d'informations sur le sujet, consulter l'ouvrage de Goffman : Goffman, E. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

⁵⁷ Façon dont je nomme les individus engagés dans l'interaction

perception qui est faite de l'animal. Si le docteur Gentil voit en ses patients des animaux robustes lors de la consultation, c'est parce qu'il a eu l'occasion, suite à ses apprentissages sociaux et son expérience personnelle, de se rendre compte de cette robustesse tout autant qu'à chaque rencontre, les interactions confirment ou infirment ses anticipations basées sur ses apprentissages passés.

Les cadres et contextes n'en restent pas moins fragiles et passibles d'une redéfinition à tout moment (Servais, 2018 : 8). Car ce n'est pas tant l'animal lui-même qui est construit que le cadre dans lequel il est perçu (Servais, 2018 :7) et au travers duquel il reçoit son statut. Le serpent de Bastien est facile quand il faut juste remplir sa gamelle d'eau et le nourrir une fois par semaine mais fragile quand il est à la merci de son maître et des bonnes connaissances de ce dernier pour son entretien. Les pogonas d'Yves ressemblent à des objets quand ils prennent la chaleur, inertes, dans leur terrarium mais ils sont vivants lorsqu'ils sont en dehors, qu'ils bougent, qu'Yves les manipule. Ce dernier dit le ressentir lorsqu'il est en contact avec eux. Un serpent est gentil et docile lorsqu'il se laisse faire quand on le touche mais il est sauvage lorsqu'il referme sa gueule sur de la chair vivante. On le voit, les statuts de ces animaux varient énormément en fonction de l'action dans laquelle les humains s'engagent avec eux (Servais, 2018 : 8) et c'est suite à la façon dont on agit avec ces animaux que les statuts changent, de même que ces statuts permettent de justifier l'action.

« On a créé des chimères » m'a dit Kilian le jour de notre première rencontre, en parlant de ces animaux qu'on a fait se reproduire en captivité alors qu'ils ne se seraient géographiquement jamais rencontrés en dehors de l'intervention de l'homme. Il ne pensait pas si bien dire. Les chimères ne sont pas incarnées par ces seuls animaux croisés sous l'influence de l'homme, elles le sont par ces animaux aux multiples attributs, aux multiples statuts, mouvants, changeants, qui semblent parfois contradictoires. Ces animaux semblent être un conglomérat d'un peu de tout de sorte qu'ils ne ressemblent plus vraiment à rien. Mais c'est dans les contextes, dans les instants, dans les espaces et les situations donnés qu'ils finissent par ressembler à des tous cohérents pour ceux qui les côtoient.

CHAPITRE 4 : QUELLE RELATION AU VIVANT ?

Comment expliquer la volonté des personnes à posséder de tels animaux qu'elles considèrent bien souvent elles-mêmes comme sauvages ? Serait-ce une volonté de dominer ou plutôt de s'entourer d'un peu d'exotisme ? Un peu des deux, sans doute, en fonction des personnes. Mais les choses sont loin d'être aussi simples, et les propriétaires semblent parfois tiraillés par des sentiments qui dissonent avec leurs pratiques.

4.1. DES ANIMAUX À DOMINER

Peut-on voir dans la détention de ces chimères, une tentative de s'assurer de la domination humaine sur ce qui est pensé comme ayant un comportement difficilement influençable ? « Les animaux du cirque entrent dans la société par le bas, en se soumettant aux hommes. Il est bon qu'ils aient l'air inquiétant puisqu'il s'agit, en fin de compte, de nous rassurer sur notre supériorité d'humain » (Sperber, 1975 : 28), écrit Sperber. Serait-ce une volonté délibérée – sans pour autant qu'elle soit nécessairement consciente – de la part des personnes rencontrées d'avoir le pouvoir sur un animal réputé indomptable, afin de s'assurer de ses capacités à le maîtriser ? Le chapitre précédent présente entre autres l'hypothèse que les personnes veulent des animaux dociles, qui adoptent des comportements spécifiques en fonction du contexte et que cela pourrait dépeindre une certaine volonté de contrôle sur l'animal. Mais peut-on extrapoler jusqu'à parler d'un sentiment de domination ? Il se trouve que certains propos formulés par les personnes et conservés parmi les matériaux de terrain peuvent le laisser penser, comme, on l'a vu, Rémy qui dit que « que tu dois rester maître de ta bête » [EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]. D'ailleurs, le mot « maître » est également utilisé par Yves pour désigner le possesseur de l'animal.

Mais d'autres extraits sont d'autant plus éloquents quant à la volonté de certaines personnes de soumettre⁵⁸ leur animal à leurs desseins :

« Johan : Moi j'aime bien les animaux qui sortent du commun et qui sont un peu plus méchants, entre guillemets, pour essayer de les sociabiliser à fond. [...] Moi j'aime bien le défi de sociabiliser les animaux qui sont parfois un peu plus méchants, par exemple les iguanes ou des trucs comme ça qui sont parfois plus méchants s'ils ne sont pas manipulés tous les jours des choses comme ça. Moi j'aime bien avoir ce petit défi là à les sociabiliser.

Moi : Et tu y arrives ?

Johan : Oui, parfois 2-3 semaines, un mois mais on y arrive toujours. »

[EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019]

C'est donc comme un défi que Johan, le frère de Sylvie, conçoit la capacité de rendre les animaux plus tolérants à la manipulation humaine et moins agressifs envers les humains. De même, Gabriel avoue être curieux de savoir jusqu'où on peut amener les animaux à produire des réponses à des stimuli conditionnées et apprises sous l'influence humaine. De plus, Sylvie répète à de nombreuses reprises qu'elle fait d'Orphée ce qu'elle veut : « J'en fais ce que je veux » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy,

⁵⁸ Terme que j'utilise dans un sens non-péjoratif.

24/02/019]. On peut y voir une conception relativement passive de l'animal qui jamais ne semble aller à l'encontre des décisions de sa maîtresse et se laisse porter au gré de sa volonté.

« Cette mainmise des hommes sur le monde animal est une vieille idée » (Jaclin et Shine, 2013 : 20) découlant de la pensée judéo-chrétienne (Jaclin et Shine, 2013 : 20 ; Baratay, 1998 : 1). Il ne serait dès lors pas étonnant qu'elle soit également partagée par les personnes rencontrées et qu'elle puisse entre autres s'illustrer au travers de la détention de squamates. Mais cela ne reste qu'une hypothèse. On peut certes en chercher des preuves dans les gestes et discours mais elle reste malgré tout difficilement certifiable, de par son ancrage dans des conceptions diffuses et allant peut-être au-delà des justifications conscientes.

4.2. LA RASSURANTE PRÉSENCE DE LA NATURE SAUVAGE

On peut également questionner la volonté de ces personnes à vouloir s'entourer de tels animaux dans leurs habitations. Milton écrit, en mobilisant les idées de trois auteurs que sont Goodin, McKibben et Everdeen, que les gens, qui ont besoin de sens et d'une trame (*pattern*) au sein de leur vie, aiment se sentir englobés dans un contexte plus large que celui qu'ils contrôlent (Milton, 2002 : 99). Ajoutant que le sauvage (*wildness*) est le caractère le plus important de la nature, puisqu'il ne peut pas être englobé par l'horizon humain, car indépendant de nos dictats (Milton, 2002 : 100), elle termine par dire que selon Mc Kibben, nous avons besoins de croire en le sauvage, en une nature séparée, vierge de l'homme (2002 : 100). Ce besoin de s'assurer de la présence du sauvage englobant et indépendant de l'homme se traduit-il, quelque fois, par la volonté d'en voir s'exprimer les signes à l'intérieur de la vie de l'homme ? Se pourrait-il que certains, en ayant auprès d'eux un échantillon de ce sauvage englobant, se rassurent sur la présence d'un sauvage plus grand dans l'ailleurs ?

La volonté de posséder un animal originaire d'ailleurs qui est considéré comme sauvage dans certains de ses comportements et comme difficilement domptable de façon définitive et irrémédiable, pourrait être vue comme l'illustration de cette idée. Je ne reviendrai pas sur la façon dont les propriétaires ont parfois exprimé leur volonté de côtoyer l'exotisme, incarné par l'animal, comme Gabriel, ni sur celle du plaisir procuré par la possession d'un animal sauvage qui chasse, comme pour Rémy. Mais je peux ici ajouter un élément nouveau issu d'un entretien. Le fantasme de Rémy – qu'il a déjà réalisé par le passé dans son ancienne maison – serait, le jour où il aura une maison assez spacieuse, d'aménager un bureau rempli de terrariums où il serait entouré de ses animaux. La pièce serait hermétique au passage des animaux, avec des aérations incorporées dans les fenêtres, aucune échappatoire possible et une porte qui ferme à clé, de sorte que Rémy puisse ouvrir les terrariums quand il s'y trouve et laisser les animaux se mouvoir à leur guise dans la pièce.

« Moi : Et tu as l'impression d'être un peu dans la nature comme ça, du fait d'être entouré d'animaux ?

Rémy : Alors le bureau, à l'époque où j'étais à Saint-Nicolas quand j'avais les 7 terrariums, ouais. Il y a des moments où, de toute façon où que tu tournes la tête il y a un terrarium

et il y a des bêtes partout, il fait 30 degrés dans la pièce toute l'année, parce qu'avec le nombre de terrariums ça chauffait. Le but du bureau c'est d'adapter tout le bureau avec des systèmes pour qu'ils puissent se promener, des cachettes en hauteur ou des trucs ainsi. A la base c'était pour l'iguane, mon 1er projet c'était parce que j'avais un gros iguane et l'iguane devait normalement vivre en liberté complète et ben ici je vais faire pareil pour le serpent mais ouais, le bureau sera une petite jungle. Un petit microcosme. [...] Ouais, si c'est, c'est mon petit univers à moi, c'est ma petite jungle à moi. »

[EE avec Rémy, Parc de la Boverie, 4/06/2019]

Entouré d'une jungle, donc, Rémy pourrait constituer son petit univers grâce à ses animaux sauvages issus d'un ailleurs fantasmé. Au-delà de l'imagination, Rémy serait matériellement entouré de ce sauvage dont parle Milton. Cependant, il n'exprime pas la raison de ce souhait par un quelconque besoin de se sentir englobé par la nature sauvage mais seulement d'être plongé dans son univers. De nouveau, comme pour la question de la domination, difficile de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse.

4.3. UNE RELATION DE DILEMMES

La situation n'est néanmoins pas aussi claire ni manichéenne que ce qu'elle pourrait paraître dans les deux parties précédentes. Ni purement désireux de dominer leurs animaux, d'en faire ce qu'ils veulent, ni de posséder le sauvage chez eux, les propriétaires de squamates sont souvent confrontés à des dilemmes qui remettent en question leur relation à l'animal et leur comportement vis-à-vis de celui-ci. Souvent loin d'avoir la conscience tranquille, il est arrivé que certains doutes émergent lors de nos discussions.

La manipulation et la captivité des animaux entraîne son lot de questionnements dans le chef de plusieurs propriétaires. Julien me confie que lorsqu'il prend en main ses animaux, « c'est plus pour moi que pour eux que je les prends, tu vois ? » [EE avec Julien, Domicile de Julien et sa mère, 6/04/2019]. Il semble reconnaître un certain égoïsme dans ses gestes. Gabriel, lui, semble cultiver, pour la manière d'amener certains animaux à se comporter d'une certaine façon, une curiosité qu'il qualifie lui-même d'égoïste :

« Ça m'intéresse de voir jusqu'où on peut aller avec les animaux, mais... je trouve ça égoïste d'un côté. Parce que tu vois, c'est un peu dégueulasse mais je trouve ça intéressant de voir en... en Louisiane t'avais un gars qui avait un... un crocodile du Nil, il l'appelait et il faisait... allez... le bassin du crocodile faisait plus ou moins deux fois ma pièce, tu vois? Et ben l'animal venait, où il l'appelait, l'animal il venait et quand il l'appelait pas, l'animal ne venait pas, tu vois? Et toutes des choses... Ça m'intéresse de voir jusqu'à quel point on peut aller avec des animaux aussi dangereux, tu vois? » [EE avec Gabriel, Domicile de Gabriel, 24/02/2019]

Yves, quant à lui, qui m'avait raconté que, selon ses sources, la mise en captivité des pogonas remonte à plusieurs siècles, me dit lors d'une rencontre ultérieure : « j'ai toujours le dilemme de "est-ce que c'est bien d'avoir des animaux de compagnie ?" Mais voilà, je sais que ceux-là, ils sont quasiment tout le temps en captivité, donc cette question-là ne se pose pas trop. Et ils ont l'air d'être heureux donc là je me dis c'est cool » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]. Il ne semble d'ailleurs pas être le seul à être affecté par le dilemme de la captivité. Lorsque nous discutons de son ressenti par

rapport aux parcs zoologiques avec Sylvie, elle en vient d'elle-même à comparer la situation des animaux des zoos avec celle de son python :

« Dans un sens, j'aime bien [les zoos] parce que je vois des animaux que je ne verrais pas en temps normal à part à la télé. Et je trouve ça chouette, de voir vraiment d'autres horizons mais ce qui est moins bien c'est que ces animaux-là sont privés de nature, ils sont privés de ... C'est un peu comme Orphée, en fait. D'un côté, c'est moins top parce qu'il n'a pas cette chance de vivre sa vraie vie dans la liberté, c'est un peu comme s'ils étaient en prison. Ça c'est un peu moins top. »

[EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019]

Le vétérinaire rencontré, qui travaille pourtant avec ces animaux et qui aide les propriétaires à prendre soin de leurs reptiles, ne dit pas l'inverse ; il ne cautionne pas la captivité de ces animaux :

« [...] surtout les oiseaux et les reptiles, c'est des animaux qu'on ne devrait pas avoir en captivité, donc des animaux qui ne devraient pas se retrouver en cage ou en terrarium. Pourtant je travaille avec tous les jours. Et je base mon boulot là-dessus. Mais si on veut être honnête ce n'est pas des animaux qu'on devrait avoir chez nous, qu'on devrait avoir en captivité. Donc nous on essaye de faire en sorte qu'ils soient le moins mal possible, qu'ils aient les meilleures conditions, alimentation *et cetera*. Mais c'est vrai que ce n'est pas des animaux qu'on devrait retrouver comme ça. » [EE avec le docteur Gentil, Cabinet du Docteur Gentil, 24/05/19]

On voit dans ces propos que la manipulation des animaux, leur dressage et leur captivité sont évoquées par les personnes comme quelque chose de négatif et qu'elles reconnaissent prendre part à ces phénomènes, que ce soit en manipulant ces animaux, en les possédant chez elles ou en soignant des animaux gardés captifs chez d'autres. Pourtant, toutes semblent réduire la dissonance résultant du contraste entre leurs avis et leurs actes en justifiant ces derniers dans les discours. Cette justification consiste par exemple à évoquer les bons soins prodigués aux animaux, comme le Docteur Gentil ; à évoquer le fait qu'ils semblent heureux dans leur foyer d'adoption et que la majorité des individus de l'espèce existants sont captifs, comme Yves ; ou éventuellement à limiter les besoins des bêtes à des concepts purement physiologiques – manger, dormir, se reproduire – comme chez Gabriel.

Mais la réduction de la dissonance passe aussi par les gestes et notamment par l'aménagement du terrarium, tout comme celui des enclos dans les zoos.

« Moi : Et donc ce serait quoi les critères pour un bon zoo ?

Sylvie : Faire un espace le plus naturel possible et assez grand et ouais, que ça fasse vraiment le plus naturel. Et par exemple, pas faire de vitre comme si c'était le truc du cirque, le phénomène. Les mettre dans des conditions naturelles, pas comme des objets. » [EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019]

En effet, « le verre remplace les barreaux dans les salles de visite des zoos des capitales. Il permet de s'approcher des reptiles, de protéger les bêtes des contagions et d'éloigner les hommes d'odeurs jugées nauséabondes à l'heure de l'affinement des odorats. Cela accentue la transformation de l'animal en tableau vivant et donne aux lieux une allure de musée des beaux-arts » (Baratay, 2004 : 4). Le verre, en éloignant et en séparant l'animal du spectateur, semble en accentuer la réification. Or cela ne plaît pas. Le public des zoos, depuis la fin du XIXe siècle, désire des parcs animaliers qui ne ressemblent plus à

des prisons encadrées de barreaux (Baratay, 2013 : 83) mais à des espaces où s'opèrent les rencontres entre visiteurs et animaux qui paraissent sauvages et volontairement soumis (2013 : 83). Sylvie, en critiquant l'idée d'une vitre semble confirmer ces propos.

De plus, offrir à l'animal des conditions naturelles, ou en tout cas, faire en sorte que ça « fasse vraiment le plus naturel » [EE avec Sylvie et son frère, Domicile de Sylvie et ses parents, 10/06/2019] est une configuration importante pour un zoo. Cette nature, ou simulation de nature, participe à placer les animaux dans un décor qui s'apparente au milieu supposé naturel de ces animaux, donnant par là une impression de liberté.

« L'un des meilleurs zoos que j'aie pu voir [...] c'était, ben du coup le zoo de Vincennes à Paris, qui est vraiment suuuper bien fait. Il y a genre une zone, une énoorme volière pour les oiseaux mais genre ça fait quoi? Je dirais un peu plus petit que la gare des Guillemins mais entièrement comme une énorme volière, tu vois? Et là dedans tous les oiseaux se promènent limite en liberté, tu vois? » [EE avec Yves, Domicile de Yves et ses parents, 3/04/2019]

« L'illusion de la liberté » (Baratay, 2013) ; tels sont les termes employés par Baratay pour nommer cette façon dont les infrastructures dans les zoos ont progressivement été configurées pour présenter les animaux « dans des environnements simulant au mieux leur milieu naturel » (Baratay, 2013 : 83). « Les animaux paraissent libres, peuvent bouger et se comporter à leur aise, se montrer dans toute leur splendeur » (Baratay, 2013 : 84) mais il ne s'agit que d'apparences (Baratay, 2013 : 84) car les bêtes sont bel et bien captives (Baratay, 2013 : 84).

C'est également ce qui semble justifier l'aménagement des terrariums. Mis à part chez Gabriel où les serpents sont rangés dans des racks (ses caméléons étaient eux dans un flexarium⁵⁹ rempli de plantes car ils en auraient besoin, selon lui, pour mener une vie épanouie), les autres propriétaires mettent dans leurs terrariums des objets d'origine naturelle.

« Sylvie : Ouais, mis à part ça, oui, que j'ai changé, qu'il sera beaucoup mieux, faut que je le nettoie comme il faut. Faudrait trouver du bois. J'aimerais bien prendre des bois comme ça (me montre l'arbre) mais plus larges pour qu'il puisse grimper et... et être bien quoi.

Moi : Et c'est important la décoration du terrarium pour toi ?

Sylvie : Ben la décoration... fff... la décoration oui et non, c'est pas vraiment la décoration. C'est plus pour son bien-être. Du fait qu'il puisse grimper comme s'il serait vraiment dans... dans la nature quoi, en fait. A part qu'il n'est pas vraiment dans la nature mais...

C'est plus ça quoi. » [EE avec Sylvie, Centre-ville de Huy, 24/02/019]

Les autres propriétaires également cherchent à donner un aspect naturel au terrarium. Ils recouvrent le fond de substrat végétal ou minéral (copeaux, sciure de bois ou sable), offrent à l'animal une ou plusieurs cachettes en matière naturelle (écorce en liège, terre cuite) ou en matière synthétique imitant un objet naturel (fausse pierre en plastique), ajoutent parfois l'un ou l'autre morceau de bois, des plantes en plastique (les vraies plantes sont décrites comme étant difficiles à maintenir dans un terrarium) et de

⁵⁹ Terrarium comportant des parois en grillage, de sorte à garder l'intérieur ventilé.

temps en temps glissent un objet qui est visiblement un artéfact humain (faux crâne, petite table métallique, bac en plastique)⁶⁰.

Le dilemme de la captivité de ces animaux et de la façon dont ils sont parfois manipulés à des fins égoïstes reconnues s'impose à bon nombre d'informateurs. Mais tous ceux qui l'évoquent justifient leurs actes de sorte à les voir de façon plus louable. Lutter contre l'évidence que les bêtes ont aussi une sensibilité permet leur mise à mort (Dalla Bernardina, 1991 : 39). Est-ce que, dans une moindre mesure et dans le cas du terrain, lutter contre l'évidence de leur sensibilité permet de justifier l'enfermement et la privation de liberté ? Et si leur sensibilité n'est pas remise en cause, les astuces qui permettraient de se dédouaner, même pour soi-même, de la culpabilité consisteraient-elles à verbaliser des raisons qui rendent les actes légitimes, voire honorables ? Ou à poser des gestes qui adoucissent la captivité de l'animal par une impression de milieu naturel et de liberté ? En tout cas, les éléments exposés amènent à le penser.

4.4. RETOUR CRITIQUE SUR L'ANGLE DE VUE ADOPTÉ DANS CE TRAVAIL

Au terme de ce travail, je souhaiterais faire un bref retour critique sur les réflexions qui le constituent et sur la façon dont l'analyse y a été menée. Le début de ce chapitre a exposé une brève réflexion sur des hypothèses plus abstraites et générales qui permettraient d'expliquer cette volonté d'avoir chez soi un reptile. Cependant, ce texte, très ancré dans les conceptions humaines, laisse peu de place aux animaux, qui, pourtant, ont pu jouer leur rôle dans les observations. C'est au terme de mes lectures et de cette rédaction que je m'en rends compte.

Il y a une tendance, dans la pensée occidentale, à séparer l'espèce humaine du reste du monde vivant, « à penser la nature comme si elle était extérieure non seulement à l'humanité, mais également à l'histoire, comme si le monde naturel n'était que le décor immuable où se déroulent les activités humaines » (Ingold, 2007 : 37). Or, les êtres et les choses sont en réalité interreliés et partagent le même monde. « La vie organique [...] est active et non pas réactive, c'est l'éclosion créatrice d'un champ entier de relations à l'intérieur desquelles les êtres apparaissent et adoptent les formes particulières qui les caractérisent, chacun en relation avec les autres » (Ingold, 2007 : 34-35). Les êtres humains ne sont pas les seuls à créer le changement et à évoluer dans ce qui est changeant. Lorsqu'un élément change pour un organisme, il y a beaucoup de chances pour que cela affecte d'autres organismes.

Dans une perspective d'enquête sur les relations hommes-animaux comme celle que j'ai ici réalisée, on pourrait penser qu'il est d'autant plus important d'en tenir compte, étant donné que des organismes non-humains jouent un rôle essentiel dans ce qui est analysé. Mais, dit Latour, « l'anthropologie se garde elle-même d'étudier les objets de la nature et limite l'étendue de ses enquêtes aux seules cultures » (Latour, 1991 : 125). Je n'y échappe pas. À l'issue de ce travail, je me rends compte à quel point il est

⁶⁰ Voir en annexe les images 16 à 26, au point 6, montrant les terrariums chez différents propriétaires.

anthropocentré, basé avant tout sur les êtres humains, les animaux n'entrant bien souvent qu'au second plan. Il a en effet principalement été fait mention des personnes, de leurs gestes, de leur discours, de leurs pensées et conceptions, sans laisser de place aux gestes des animaux, ni à une réflexion sur leur subjectivité. Pourtant, ces mêmes animaux rencontrés ont probablement un vécu propre, inscrit dans une spatialité et une temporalité uniques.

Les lézards et serpents rencontrés, loin de rester insensibles à ce qui se passe autour d'eux, sont influencés par ce qui les environne autant qu'ils influencent ce qui les entoure. « L'existence remaniée de ces nombreux organismes "déplacés" implique en réalité [...] d'authentiques réponses improvisées » (Jaclin et Shine, 2013 : 4). Loin de vivre comme leurs pairs en liberté, ces animaux ont une existence propre, chacun la leur, et doivent composer avec les ressources qui s'offrent à eux pour vivre de façon nouvelle et créative (2013 : 7). Il aurait donc sans doute été intéressant d'adopter une perspective un peu moins centrée uniquement sur l'être humain mais un peu plus sur l'animal également. Mais les « organismes s'enchevêtrent sans cesse, d'où les difficultés à concevoir de manière générale et globalisante les interactions entre individus et espèces différentes » (Jaclin et Shine, 2013 : 15).

C'est donc avec bien plus de questions et de remises en question que de réponses que se referme cet écrit. Difficile de dire quelles justifications seraient les plus proches d'expliquer ce qui pousse des personnes à choisir de partager leur vie avec un squamate ; bien que variées, elles restent difficilement vérifiables ou attestables. Encore plus difficile de savoir, au travers des matériaux exposés et de la perspective d'analyse adoptée, ce que pourraient en penser ces mêmes squamates. Mais quoi qu'il en soit, nombre de pistes semblent pertinentes à approfondir ou à découvrir.

CONCLUSION

Après une rapide mise en contexte, ce travail a permis de saisir une partie de ce qu'impliquait l'adoption d'un reptile pour les personnes rencontrées. Outre les changements matériels qu'une telle adoption implique, d'autres modifications ont lieu, en particulier dans la définition identitaire des personnes. Oscillant entre stigmatisation et fierté à arborer, on constate que l'identité des personnes en tant que propriétaires de serpents ou de lézards n'est pas fixe et qu'elle peut changer en fonction des points de vue, des moments et des contextes. De même, les statuts attribués aux animaux sont loin d'être fixes et peuvent sembler contradictoires une fois mis en contraste. Mais il s'avère, en réalité, que ces différents statuts émergent au gré des contextes, et découlent tantôt de la relation, tantôt des représentations préexistantes, tantôt des deux, s'enchevêtrant de multiples façons. En voyant ces animaux robustes, fragiles, objets, personnes et surtout sauvages et non sauvages, on peut se demander quel sens attribuer à cette volonté de posséder chez soi un tel animal, quelles thèses seraient les plus propices à expliquer cette volonté. Ce travail, s'inscrivant dans une posture plus compréhensive qu'explicative, ne peut apporter que quelques hypothèses en guise de réponse.

Loin de fournir, d'ailleurs, des réponses à toutes les questions qu'il soulève, ce mémoire aura au moins permis de donner un modeste aperçu du vécu des propriétaires de squamates. Plutôt ancré dans les matériaux empiriques que dans la réflexion théorique, le but aura surtout été de mettre en lumière ce sujet méconnu des personnes qui partagent leur foyer avec un animal à écailles.

A l'issue de ce travail, je me rends compte de ses limites, de tout ce qui aurait encore pu être fait. Par exemple, adopter un reptile pour comprendre au mieux le ressenti des éleveurs, idée qui m'avait été donnée par une camarade de classe et amie. Cela n'aurait pas été de refus, si mon cadre de vie l'avait permis (ma famille, avec qui je vis, est peu disposée à partager son quotidien avec des animaux à écailles) et si j'avais été sûre de pouvoir offrir à l'animal un avenir serein. Adopter un animal est un engagement à long terme et je ne pouvais promettre d'être toujours physiquement disponible pour m'en occuper dans les années à venir. Aussi, l'idée d'adopter un reptile me confronte aux mêmes dilemmes que ceux évoqués par les propriétaires.

De plus, certains sujets auraient pu être approfondis, des champs élargis. Mais la place me manque pour en écrire d'avantage, de même que le temps pour approfondir le terrain. Durant la rédaction, de nouvelles questions ont émergé, de nouveaux champs se sont révélés dignes d'être creusés plus que ce qu'ils ne l'ont été. Trop tard pour faire marche arrière. Sans doute les lecteurs de ce travail resteront sur leur faim, avec des questions sans réponses, faute de les avoir données ou de les avoir trouvées.

J'espère néanmoins avoir pu apporter une petite pierre à l'édifice et avoir pu combler un peu du vide existant autour de ce sujet des reptiles à domicile. La perspective anthropologique et ethnographique aura, je l'espère, permis de se plonger dans l'univers et la passion des éleveurs de squamates, d'aborder

leur quotidien avec une posture compréhensive et non normative et d'ouvrir la porte à des questions qui pourraient, pourquoi pas, inspirer de nouvelles recherches. Le sujet est de fait loin d'être épuisé.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux

ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE, 2015, « Rapport sur les nouveaux animaux de compagnie (NAC) et risques zoonotiques. Approuvé en Novembre 2015 », *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, n° 1 : 1-25.

ARLUKE Arnold B., 1988, « Sacrificial Symbolism in Animal Experimentation: Object or Pet? », *Anthrozoös*, vol. 2, n° 2 : 98-117.

BAENNINGER Ronald, DENGELMAIER Ruth, NAVARRETE Jessica, et SEZOV Deborah, 2000, « What's in a Name? Uncovering the Connotative Meanings of Animal Names », *Anthrozoös*, vol. 13, n° 2 : 113-117.

BARATAY Éric, 1998, « L'anthropocentrisme du christianisme occidental », in Boris Cyrulnik (dir.) *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale*, Paris, Gallimard (Coll. Quarto) : 1428-1459.

BARATAY Éric, 2003, « Le zoo, lieu politique, XVIe-XXe siècles », in Paul Bacot et alii. (dir.), *L'animal en politique*, Paris, L'Harmattan (Coll. Logiques politiques) : 15-36.

BARATAY Éric, 2004, « Le frisson sauvage : les zoos comme mise en scène de la curiosité », in *Zoos humains*, Paris, La Découverte (Coll. Poche/Sciences humaines et sociales) : 31-37.

BARATAY Éric, 2013, « L'illusion de la liberté, la nature artificielle dans les jardins zoologiques », *Azimuts* : 80-88.

BAUDRY Robinson et JUCHS Jean-Philippe, 2007, « Définir l'identité », *Hypothèses*, vol. 10, n° 1 : 155-167.

BAYNES-ROCK Marcus, 2017, « Human Perceptual and Phobic Biases for Snakes: A Review of the Experimental Evidence », *Anthrozoös*, vol. 30, n° 1 : 5-18.

BELLANGEON Michel, 1995, « Médicalisation récente des nouveaux animaux de compagnie », *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, n° 3 : 309-312.

BOBBÉ Sophie, 1999, « Entre domestique et sauvage : le cas du chien errant. Une liminalité bien dérangeante », *Ruralia*, n° 05.

BROWN Susan A. et NYE Richard R., 2006, « Essentials of the Exotic Pet Practice », *Journal of Exotic Pet Medicine*, vol. 15, n° 3 (July) : 225-233.

BUSH Emma R., BAKER Sandra E., et MACDONALD David W., 2014, « Global Trade in Exotic Pets 2006–2012 », *Conservation Biology*, vol. 28, n° 3 : 663-676.

COSTALL Alan, 2007, « Thinking with Animals New Perspectives on Anthropomorphism », *Anthrozoös*, vol. 20, n° 1 : 85-87.

DALLA BERNARDINA Sergio, 1991, « Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut », *L'Homme*, vol. 31, n° 120 : 33-50.

DEGRÉ Julie, 2004, *La tortue de Floride en Ile de France: un animal à réinventer*, Mémoire universitaire, Université de Liège, Liège, 50 p.

- DE HARO Luc, 2009, « Envenimations par les nouveaux animaux de compagnie en France métropolitaine », *Réanimation*, vol. 18, n° 7 : 617-625.
- DEL COL Éliane, 1999, « “Travailler pour la gloire”. L’univers des oiseaux de cage », *Genèses*, vol. 36, n° 1 : 6-34.
- DUTAU Guy et RANCÉ Fabienne, 2009a, « Les “NAC” : un risque allergique nouveau ? », *Archives de Pédiatrie*, vol. 16, n° 4 : 396-401.
- DUTAU Guy et RANCÉ Fabienne, 2009b, « Les nouveaux animaux de compagnie et leurs risques allergiques », *Revue Française d’Allergologie*, vol. 49, n° 3 : 272-278.
- FAINZANG Sylvie, 1994, « L’objet construit et la méthode choisie : l’indéfectible lien », *Terrain*, n° 23 : 161-172.
- GODELIER Maurice, 2010, *Au fondement des sociétés humaines : Ce que nous apprend l’anthropologie*, Paris, Flammarion (Coll. Champs essais).
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit (Coll. Le sens commun).
- HALL Edward Twitchell, 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil (Coll. Points Essais).
- HERGOVICH Andreas, MAUERER Ina, et RIEMER Valentin, 2011, « Exotic Animal Companions and the Personality of Their Owners », *Anthrozoös*, vol. 24, n° 3 : 317-327.
- HERPIN Nicolas et VERGER Daniel, 1992, « Sont-ils devenus fous ? La passion des Français pour les animaux familiers », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 2 : 265-286.
- HERPIN Nicolas et VERGER Daniel, 2016, « La possession d’animaux de compagnie en France : une évolution sur plus de vingt ans expliquée par la sociologie de la consommation », *L’Année sociologique*, vol. Vol. 66, n° 2 : 421-466.
- HOROWITZ Alexandra C. et BEKOFF Marc, 2007, « Naturalizing Anthropomorphism: Behavioral Prompts to Our Humanizing of Animals », *Anthrozoös*, vol. 20, n° 1 : 23-35.
- HORSLEY Sarah et GREEN Gary T., 2019, « Construction and validation of a Survey to measure perceptions of snakes », *Applied Environmental Education & Communication*, vol. 18, n° 2 : 140-153.
- INGOLD Tim, 2013, *Marcher avec les dragons*, Paris, Seuil (Coll. Points Essais).
- JACLIN David, 2013, « In the (bleary) eye of the tiger: An anthropological journey into jungle backyards », *Social Science Information*, vol. 52, n° 2 : 257-271.
- JACLIN David et SHINE Laura, 2013, « Après eux, le Déluge ? Ce(ux) que l’étrange cas des jungles de garage apporte aux débats sur la conservation des espèces et la biodiversité », *ethnographiques.org*, n° 27.
- KARESH William B., COOK Robert A., BENNETT Elizabeth L., et NEWCOMB James, 2005, « Wildlife Trade and Global Disease Emergence », *Emerging Infectious Diseases*, vol. 11, n° 7 : 1000-1002.
- KUNNEN Saskia E. et BOSMA Harke A., 2006, « Le développement de l’identité : un processus relationnel et dynamique », *L’orientation scolaire et professionnelle*, n° 35/2 : 183-203.
- LARRÈRE Catherine et LARRÈRE Raphaël, 2005, « Actualité de l’animal-machine », *Les Temps Modernes*, vol. n° 630-631, n° 2 : 143-163.

- LATOUR Bruno, 2006, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte (Coll. Poche/Sciences humaines et sociales).
- LOBUE Vanessa et DELOACHE Judy S., 2011, « What's so special about slithering serpents? Children and adults rapidly detect snakes based on their simple features », *Visual Cognition*, vol. 19, n° 1 : 129-143.
- MARVIN Garry, 2008, « L'animal de zoo. Un rôle entre sauvage et domestique », *Techniques & Culture*, n° 50 : 102-119.
- MICOUD André, 2010, « Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? », *Sociétés*, n° 108 : 99-107.
- MILTON Kay, 2002, *Loving Nature: Towards an Ecology of Emotion*, London ; New York, Routledge.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant (Coll. Anthropologie prospective).
- PLAISANT O., GUERTAULT J., COURTOIS R., RÉVEILLÈRE C., MENDELSON G.A., et JOHN O.P., 2010, « Histoire des « Big Five » : OCEAN des cinq grands facteurs de la personnalité. Introduction du Big Five Inventory français ou BFI-Fr », *Annales Médico-psychologiques*, vol. 168, n° 7 : 481-486.
- PROKOP Pavol, ÖZEL Murat, et UŞAK Muhammet, 2009, « Cross-Cultural Comparison of Student Attitudes toward Snakes », *Society & Animals*, vol. 17, n° 3 : 224-240.
- RAKISON David H., 2018, « Do 5-Month-Old Infants Possess an Evolved Detection Mechanism for Snakes, Sharks, and Rodents? », *Journal of Cognition and Development*, vol. 19, n° 4 : 456-476.
- RANAIVOJAONA Mélanie, 2012, « Qu'est-ce qu'un nouvel animal de compagnie ou NAC ? », *Actualités Pharmaceutiques*, vol. 51, n° 520 : 12-17.
- RIVALLAIN Josette, 2001, « Cabinets de curiosité, aux origines des musées », *Outre-Mers*, vol. 88, n° 332 : 17-35.
- ROSEN Gail Emilia et SMITH Katherine F., 2010, « Summarizing the Evidence on the International Trade in Illegal Wildlife », *EcoHealth*, vol. 7, n° 1 : 24-32.
- SCHAPER Andreas, DESEL Herbert, EBBECKE Martin, DE HARO Luc, DETERS Michael, HENTSCHEL Helmut, HERMANNNS-CLAUSEN Maren, et LANGER Claus, 2009, « Bites and stings by exotic pets in Europe: An 11 year analysis of 404 cases from Northeastern Germany and Southeastern France », *Clinical Toxicology*, vol. 47, n° 1 : 39-43.
- SERVAIS Véronique, 2018, « Anthropomorphism in human-animal interactions: a pragmatist view », *Frontiers in Psychology* : 1-10.
- SPERBER Dan, 1975, « Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement? », *L'Homme*, vol. 15, n° 2 : 5-34.
- VAN CAMPENHOUDT Luc et QUIVY Raymond, 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4e édition, Paris, Dunod.
- VONK Jennifer, PATTON Chelsea, et GALVAN Moriah, 2016, « Not So Cold-blooded: Narcissistic and Borderline Personality Traits Predict Attachment to Traditional and Non-traditional Pets », *Anthrozoös*, vol. 29, n° 4 : 627-637.

WARCHOL Greg L., 2004, « The Transnational Illegal Wildlife Trade », *Criminal Justice Studies*, vol. 17, n° 1 : 57-73.

WINKIN Yves, 2000, *La nouvelle communication*, Paris, Seuil (Coll. Points Essais).

YOREK N., 2009, « The Only Good Snake is a Dead Snake: Secondary School Students' Attitudes Toward Snakes », *Biotechnology & Biotechnological Equipment*, vol. 23, n° sup1 : 31-35.

Sources

CONSEIL WALLON DU BIEN ÊTRE DES ANIMAUX, 2017, *Avis du Conseil wallon du bien-être des animaux ayant pour objectif d'établir une liste positive des espèces de reptiles pouvant être détenues par des particuliers*, approuvé le 21 avril 2017 : 1-12.

Consultable à l'adresse : <http://bienetreanimal.wallonie.be/cwbea>

GARNIER Yves, KAROUBI Line et VINCIGUERRA Mady (dir.), 2008, *Le Petit Larousse Illustré 2009*, Paris, Larousse.

GOVERNEMENT WALLON, 2013, *Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013 modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement, l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées*, Moniteur Belge, 65966-66096.

Consultable à l'adresse : http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2013/09/18_1.pdf#Page2

REY A. et REY-DEBOVE J. (dir.), 1978, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.

Sites internet

MOTÎ WALON-FRANCÈS, Barakî,

<http://chanae.walon.org/lh/wa/dic/index.php?query=barak%C3%AE,%20baracress>, consulté le 31 juillet 2019.

L'INTERNAUTE, Baraki : Définition simple et facile du dictionnaire,

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/baraki/>, consulté le 31 juillet 2019.

WALLONIE.BE, Demander un permis d'environnement ou un permis unique pour un établissement de classe 1 ou 2, <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-un-permis-denvironnement-ou-un-permis-unique-pour-un-etablissement-de-classe-1-ou-2>, consulté le 4 juin 2019.

PROVINCE DE LIÈGE, Dictionnaire liégeois | Province de Liège,

<http://www.provincedeliege.be/fr/viewallonne/dicowallon/liegeois>, consulté le 31 juillet 2019.